

EDITORIAL

par Pierre Gabert



Les lumières de 2012 s'éteignent tout doucement et les fêtes calendales sont là pour les raviver et pour marquer, depuis le 4 décembre, jour de la Sainte-Barbe, et jusqu'au 2 février, jour de la Chandeleur, le passage d'une année à l'autre. Le blé de la Sainte-Barbe, avec sa verdure dans le repos hivernal, apporte un rayon de soleil symbole de renaissance, de bonheur et de vie dans la grisaille des temps que nous traversons.

Ce rayon de soleil de Noël vient réchauffer le cœur de ceux qui sont dans le besoin, ainsi, comme chaque année, la municipalité s'associe aux Restos du Cœur et au Secours Catholique pour leur apporter un petit colis qui, comme le chante Georges Brassens : « Mais il m'avait chauffé le corps / Et dans mon âme il brûle encore / À la manière d'un grand festin ! ».

Noël c'est bien sûr la fête magique pour les enfants, laquelle commence à l'école avec le Père Noël pernois qui leur offre un spectacle et un goûter sorti des fours des boulangers du village ; quant aux restaurants scolaires, ils servent un repas de fête mitonné dans la cuisine de Marie Mauron, par son chef et son personnel.

Les seniors sont également dans les lumières de Noël, avec le repas dansant que la municipalité leur offre à Pernes et aux Valayans et qui va leur apporter, un après-midi durant, la joie, la gaieté, le bonheur, le plaisir de la fête et de la rencontre.

Noël à Pernes c'est aussi le chemin des crèches, qui, de Pernes aux Valayans, en plusieurs lieux, permet d'admirer le talent et le génie des artistes locaux qui reproduisent fidèlement la vie paisible du village provençal.

Après Noël, la nouvelle année arrive et 2013 va s'éclairer de tous ses feux, voyant sur la commune (sans modification des impôts communaux) de grands projets se réaliser avec, en particulier, la médiathèque, la maison des associations, de nouveaux équipements sportifs (stade, tennis et skate park) et quelques aménagements pour améliorer l'environnement ; tout cela pour que la qualité de vie dans l'ancienne capitale du Comtat Venaissin soit encore meilleure.

En cette période de fête, j'adresse aux Pernoises, Pernois, Valayannaises, Valayannais, nos souhaits les plus sincères d'un bon Noël, rempli de joie, de bonheur, d'amour et de paix et mes vœux les plus forts d'une bonne et heureuse année 2013. Que la nouvelle année qui s'ouvre soit, pour vous-même, votre famille et vos proches, pleine de bonheur, de réussite, de santé, de sérénité et d'humanité et que le mieux-être de l'homme devienne la grande priorité de la société dans laquelle nous vivons.

Bonne et heureuse année 2013.

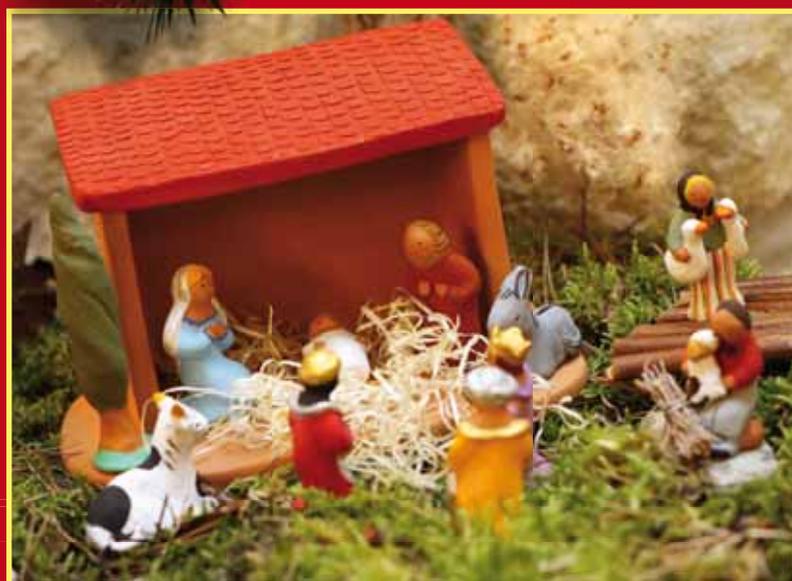
Bono annado, ben granado e ben acoumpagnado.

Joyeux Noël &



Bonne Année 2013

Noël en Provence



C'est la magie de Noël au parfum bien particulier de la Provence. La fête se prépare dès le début du mois de décembre, à la Sainte Barbe, lorsque l'on met à germer des grains de blé ou des lentilles dans des assiettes tapissées de coton. Ils symbolisent le renouveau, l'espoir d'un nouveau printemps à venir et la renaissance de la Nature. On installe la crèche peuplée de santons, une tradition datant du XIX^e siècle en Provence. À partir de Noël, les crèches fleurissent dans les maisons et les églises de Provence. Dans les villes et les villages, les personnages mythiques de l'imaginaire provençal se pressent autour de la Sainte Famille. La crèche provençale est une tradition toujours bien vivante. Décors et mises en scène rivalisent d'imagination, de beauté et exigent le travail patient et attentif des bénévoles passionnés. Partout, la crèche exprime la foi; en Provence, elle exprime aussi la foi en son pays... Elle symbolise la mémoire du passé, mémoire certes naïve traduite par la mul-

titude de petits santons dans la crèche. Un véritable spectacle pour les yeux, mais aussi un plaisir olfactif et sonore!

LES PRÉPARATIONS DU GROS SOUPER

Après les préparations de l'Avent (4^e dimanche avant Noël) et la réalisation de la crèche, vient la veillée calendale qui s'articule autour de la symbolique des chiffres: la table du 24 décembre sera couverte de trois nappes blanches (uno per lou Paire, uno per lou fiéu, uno per lou Sant Esperit). Le gros souper sera servi la veille de Noël, avant de se rendre à la messe de minuit. On disposera dessus trois chandeliers allumés et trois soucoupes de blé (semer à la Sainte Barbe), le chiffre trois évoquant la Trinité. A l'heure du gros souper et dès le début de la soirée sept plats, représentant les sept douleurs de Marie, seront disposés sur la table avec les treize desserts, ils seront accompagnés de douze petits pains et un gros, représentant ainsi Jésus et les apôtres. Les plats, constituant le gros souper, étaient austères

et composés principalement de légumes et uniquement de poissons; ils provenaient de la production personnelle et locale. On retrouve souvent dans ces plats: le céleri à l'anchoïade, la carde, les escargots ou la morue aux épinards et enfin les treize desserts: les dattes, les mandarines ou oranges, la pâte de coing, les pommes ou poires, les raisins, le nougat blanc, le nougat noir, les quatre mendiants (figue sèche, raisin sec, noix ou noisette et amande), la pompe à l'huile (fougasse) et le melon d'hiver. Plus que jamais ce jour-là, la place du pauvre, coutume traditionnelle, est observée.

CACHO FIO

Avant de passer à table, le plus ancien et le plus jeune de la famille doivent «poser cacho fio», c'est-à-dire qu'ils portent chacun un bout d'une très grosse bûche d'arbre fruitier, font trois fois le tour de la table, avant de la déposer dans la cheminée, où ils la bénissent avec un verre de vin cuit, en disant «Allègre! allègre! Mi beus enfant. Dieu nous allègre! E me Calendo

tout bèn vèn... Diéu nous fague la grâci de vèire l'an que vèn. E se noun sian pas maï que noun fuguen pas mens».

La messe de minuit conduit jusqu'au lendemain, où sur la 2^e nappe, apparaissent chapon rôti, faisán ou dinde, turbot en sauce ou saumon, et la bûche de Noël, tandis que le gâteau des rois est servi le jour de l'épiphanie, soit le 6 janvier, en même temps qu'arrivent les rois mages.

LA CHANDELEUR LE 2 FÉVRIER

Cette fête marque la fin des fêtes calendales. On démonte la crèche et on mange des crêpes, que l'on fait sauter dans la poêle avec une pièce d'or dans la main, présage de richesse.



VOICI QUE NOËL EST LÀ...

LES ASSOCIATIONS PERNOISES ET LA MUNICIPALITÉ ONT PENSÉ, UNE NOUVELLE FOIS, À CHACUN DE VOUS...



PARTICIPEZ AU CONCOURS « JE DÉCORE MA FENÊTRE »

Vous avez profité de la Foire aux Santons et effectué des emplettes, alors participez au concours « c'est Noël, je décore ma fenêtre », organisé par la municipalité. Celui-ci se déroule du 4 décembre 2012 au 6 janvier 2013 ; il est dédié aux habitants de l'intramuros et du périphérique : avenue du Barriot, cours de la République, cours Frizet, Villeneuve, Couchadou et avenue Paul de Vivie sont concernés. Toute personne ayant déjà participé est inscrite automatiquement. Tout nouveau participant doit se rapprocher du service culturel en contactant le 04 90 61 45 14.

Les efforts d'originalité et d'harmonie entre les différentes guirlandes, décorations et autres ornements ou matériau naturel seront pris en compte. La municipalité vous engage à favoriser l'utilisation d'ampoules et de guirlandes à basse consommation d'énergie et à utiliser des méthodes plus naturelles. N'hésitez pas à installer des crèches derrière vos fenêtres, de façon à être visibles de la rue, celles-ci restent un émerveillement et créeront une balade des crèches dans le centre ancien.

Grâce à vous et à votre participation, la ville pourra revêtir ses habits de Noël éco-citoyens, que le jury ne manquera pas de noter lorsqu'il passera dans les rues de Pernes, constater l'embellissement de la commune, tout en préservant la planète, par la même occasion !

Chaque participant peut être récompensé à travers l'un de ces critères : « toutes catégories confondues », « un Noël pour un balcon », « un Noël pour un enfant », « catégorie maison de particulier », « unissons-nous pour Noël », « Crèche à la fenêtre ».

NOËL POINTE SON NEZ...



Les réjouissances ont débuté avec les Calendales qui se sont déroulées le 2 décembre, avec André Chiron et Jacqueline Macou qui

ont abordé la vie et les œuvres de Vincent Scotto avec la troupe « Soleil » et son plein d'humour et d'émotion. Était également mis à l'honneur pour cette 4^e édition, le chanteur Enriquè, tandis qu'un hommage fut rendu, en présence de son épouse, au chef d'orchestre Rodolfo Cazares, enlevé au Mexique, il y a 17 mois déjà.

Les fêtes de Noël, qui démarrent en Provence le 4 décembre pour la Sainte Barbe, jour où l'on sème le blé dans une assiette, se sont poursuivies le 7 décembre avec le Gros Souper, organisé dans la plus pure tradition provençale par la Chourmo dis Afouga, à la Goutte d'eau.

CONCOURS DE CRÈCHE AUX VALAYANS



Fort du succès remporté l'an dernier par le concours de crèche aux Valayans, Marius Lancelin, collégien, réitère la compétition. Innovation cette année : le jury a visité chaque crèche réalisée par les participants et un prix récompensera quatre gagnants. Les lauréats de l'an dernier pourront également participer, leurs photos de crèche seront exposées, mais ils seront hors concours.

CHEMIN DES CRÈCHES: HABITANTS DU CENTRE ANCIEN, VENEZ COMPLÉTER L'ITINÉRAIRE



C'est aussi début décembre que le Chemin des crèches et des traditions de Noël à Pernes est ouvert. Le circuit guidera vos pas à la découverte des crèches et des traditions provençales, en passant par la Maison Fléchier (intérieur provençal, traditions de Noël avec le gros souper, les 13 desserts... et au 2^e étage, reconstitution d'un atelier de santonnier et collection de moules), le Musée du costume comtadin, l'Office de tourisme, la collégiale Notre-Dame de Nazareth et l'église des Valayans. Rens. : 04 90 61 45 14.

• Eglise des Valayans : une crèche réalisée par Gérard Cartier. Ouverture de 14h à

17h, les 8 et 9 décembre pour le marché de Noël des Valayans, puis les mercredis 26 décembre et 2 janvier, les dimanches 30 décembre, 6, 13, 20 et 27 janvier 2013

• Maison du Costume : une crèche réalisée dans la vitrine du Magasin Drapier par les membres du Conservatoire du Costume Comtadin. Ouverture du 3 décembre au 6 janvier, de 14h à 17h, sauf le mardi et les 25, 26 & 31 décembre et le 1^{er} janvier.

• Office du tourisme : une crèche avec les monuments pernois, dans la vitre des Talents d'ici, réalisée par Sylvie et Frédéric Hirardin. Visible toute la journée.

• Maison Fléchier : 3 crèches réalisées par Hubert Bonillo, Pierre Blanchard et l'atelier du santonnier. Ouverture du 3 décembre au 6 janvier, de 14h à 17h, sauf le mardi et les 25, 26 et 31 décembre et 1^{er} janvier.

• Collégiale Notre-Dame de Nazareth : une crèche réalisée par l'association des Œuvres Paroissiales, avec les grands santons de l'église. Ouverture du 15 novembre au 2 février, de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h.

Outre ces lieux publics, nous lançons un appel aux commerçants dans leur vitrine et aux particuliers devant leur fenêtre, afin que vous installiez une crèche et participiez ainsi au concours et à l'enrichissement du chemin des crèches.

MARCHÉS DE NOËL

Puis place aux Marchés de Noël : celui des Valayans organisé par les Copains d'Abord a eu lieu les 8 et 9 décembre, tandis que le Marché de Noël de Pernes organisé par



l'association « les Folklories » aura lieu le 16 décembre. Pour la 13^e année, cet authentique Marché de Noël s'étendra de la place Fléchier jusqu'au parvis de la collégiale Notre-Dame de Nazareth, en passant par la place du Cormoran et la halle couverte. Vous y trouverez toute la richesse de symboles et de traditions des fêtes de fin d'année qui permettent de préparer Noël agréablement : gastronomie, artisanat, décoration et idées cadeaux.

Quant au concours photo de Noël, il est réitéré et portera sur le thème : « le marché de Noël à Pernes ». Pour y participer, il vous faudra réaliser, le 16 décembre, trois photos de haute résolution (minimum 1 Mo), remplir le bulletin d'inscription et faire parvenir l'ensemble aux Folklories à l'adresse messagerie : lesfolklories@gmail.com ou par CD à déposer à l'office de tourisme de Pernes, avant le 31 décembre 2012.



PERNOEL

VICTORIA INSTITUT

Bons cadeaux sur tous les soins
NOUVEAUTÉ : gamme homme
Ouvert du lundi au samedi de 9 h à
18 h non-stop - Fermé le mercredi
PLACE DE LA JUIVERIE
04 90 34 49 76

MultiservicesGenibât

Pierre PINERO
ELECTRICITÉ GÉNÉRALE • PLOMBERIE • SERRURERIE
FERRONNERIE • MENUISERIE • VITRERIE
MAÇONNERIE (SECOND ŒUVRE) • PEINTURE
167 impasse de la citronnelle
04 90 61 39 79 / 06 61 57 42 74

Votre Immobilier en Provence

Transaction - Location saisonnière - Evènementiel
198 avenue Jean-Jaurès
04 86 71 50 32
www.votre-immobilier-provence.com

Aux Délices des Fontaines

Jean-Yves Guérin
BOULANGERIE PÂTISSERIE
du mardi au dimanche de 6 h à 12 h 30 et de
15 h à 19 h - Dimanche à 12 h 30. Fermé le lundi
55 place du Portail Neuf
04 90 61 30 73

U Express

ouvert du lundi au samedi
de 8 h à 19 h 30 non-stop
et dimanche de 8 h 30 à 12 h 30
Boulevard Jean Moulin
04 90 61 63 34

O brin de folie on fleurit vos idées

Du mardi au samedi de 9 h 15 à 19 h non stop
Dimanche de 9 h à 12 h
3066 AVENUE DU BARIOT
04 90 40 04 27

BRASSERIE DE LA NESQUE

Siège des **YANKEES PERNOIS** (club des supporters de l'OM
tous billets disponibles) et de **LA BOULE DE LA NESQUE**
SOIRÉES À THÈME
RESTAURANT - ESPACE BILLARD
6, Avenue Perle du Comtat
04 90 66 42 39

Sarl G. S. M. Maçonnerie générale

807, Chemin de Milhet
04 90 61 36 77

LE POTAGER DES HALLES

Fruits et Légumes
374, cours de la République
04 90 61 52 93

CONFORT MÉNAGER Josiane Testud

Art de la table - Cadeaux - Déco
Santons Escoffier - Faïence
Droguerie spécialisée
PLACE DU PORTAIL NEUF 04 90 66 53 47

«Autrement»... VOTRE FLEURISTE

Pour des fêtes fleuries, des créations
personnalisées et des cadeaux originaux
7 j/7 service Interflora
41, Avenue Jean Jaurès «Lou Couchadou»
www.fleurs-et-decoration.com
04 90 61 30 64

Librairie des bulles et des lignes

LIBRAIRIE - CADEAUX - JEUX
37 place du Portail Neuf
04 90 61 30 60
librairiedesbullesetdeslignes@orange.fr

bois & couleurs

Cadeaux et Décoration de Noël
21 Avenue Louis Chabran
(face à U Express)
www.bois-et-couleurs.com
04 90 51 16 92

Hôtel l'Hermitage

Situé au cœur de la Provence, au milieu d'un parc ver-
doyant de 2 ha, l'Hermitage allie avec bonheur le confort
d'un hôtel *** et la quiétude moelleuse d'une demeure
de tradition. Idéalement placé au centre des différents
pôles d'intérêts régionaux, sa position géographique
privilegiée est garante d'un séjour de qualité.
www.hotel-lhermitage.com
Route de Carpentras 04 90 66 51 41

Lou Couchadou

Boulangerie Lallement
ARTISAN BOULANGER
ouvert de 7 h à 12 h et 15 h 30 à 19 h 30
dimanche inclus - Fermeture le mercredi
69 avenue Jean Jaurès
04 90 34 81 42

C'est Noël,

mettons Pernes et les Valayans en fête en faisant vivre nos commerces

VOUS VIVEZ À PERNES, VOUS AIMEZ PERNES

ACHETEZ À PERNES

LA COLO

C'EST BON POUR GRANDIR!

DES SÉJOURS VOUS ATTENDENT



La colonie d'Aurel, située sur le plateau de Sault, à 750 m d'altitude, au pied du Mont Ventoux et au cœur de 26ha de bois, champs et landes, est un lieu de vacances et de détente privilégié bénéficiant d'un aménagement idéal pour des activités de pleine nature.

PENDANT LES VACANCES DE FÉVRIER, DE PÂQUES ET D'ÉTÉ

Séjour nature, découverte, sport, détente pour les enfants de 6/13 ans. La colonie municipale organise ses séjours de vacances au domaine de Coudray aux dates suivantes sur 2013 : du 16 au 22 février (vacances de

février), du 13 au 19 avril (vacances de

Pâques) et deux séjours au mois de juillet : du 7 au 20 juillet et du 21 juillet au 3 août (sous réserve). Un programme bien diversifié attend vos enfants : atelier cuisine, balades en forêt et découverte de l'environnement, jeux de plein air, activités manuelles, sortie au marché de Sault, escalades, spéléo, tir à l'arc, éveil musical, bivouac dans les arbres, veillées à thèmes, etc.

Pour plus de renseignements concernant la colonie municipale, prenez contact par téléphone au 06 27 65 30 10 ou par messagerie à : colo-aurel@perneslesfontaines.fr



PENDANT LEUR SÉJOUR À AUREL, LES JEUNES COLONS DEVIENNENT POÈTES

Chanson de la colo

(faite par les colons 1^{er} séjour)

A la colonie d'Aurel
Il y a des sauterelles
Dans la forêt d'Aurel
Notre cabane c'est la plus belle
Dans la colonie d'Aurel
Il y a plein de perles
Au marché de Sault
C'est trop beau
Dans la forêt de Sault
Il y a des tourtereaux
A la piscine de Sault
On tombe tous à l'eau
A la colonie d'Aurel
Les animatrices sont belles
Au marché de Sault
On tombe tous dans le panneau
A la colonie d'Aurel c'est chouette
On a tous une cacahuète
Il y a des baby foots
On fait des super shoots
Quand on est près du Ventoux
On devient tous fufoux
Quand on joue aux jeux
On s'éclate pas qu'un peu
On fait du bivouac
Et on dort dans les hamacs
Quand on est attaché

On risque pas de tomber

*Et dans les falaises
On est tous à l'aise
Avec la poterie
On s'éclate aussi
Les animateurs
Sont des gros blagueurs
A l'apiculture
On se fait tous des piquères
Avec les scoubidoues
On fait des petits bijoux
Et pour finir
On va tous dormir
Et dans le car
Après on part*

*Il y a des hirondelles
A la colonie d'Aurel
Les z'animés se rebellent
Et quand on partira
On entendra plus Thomas
Mais malgré ça
Il restera toujours sympa
Au château de Coudray
On a tous flippé
Mais on a dormi
Malgré tous les bruits
Au parcours falaise
On n'était pas à l'aise
Au bivouac*

*On a tous dormi en vrac
Et sur le filet
On s'est tous éclaté
A la spéléo
On n'avait pas très chaud
Et aux olympiades
Attention aux cascades
Au marché
On a tout dépensé
Et le saucisson
Il était trop bon
Quand on a joué au loup garou
On est tous devenu fou*

*La dame blanche nous a fait peur
Et on était tous en pleur
Le jeu de la cacahuète
C'était vraiment super chouette
A la boum de la colo
On a tous fait les barjos
A cause de la colo
On a raté les J.O
Jamais on s'ennuie
Dans cette colonie
Et au revoir les animés
La colonie c'est fini!*

Chanson de la colo

(faite par les colons 2^e séjour)

*A la colonie d'Aurel
Le château est à Joël
A la colonie d'Aurel
Les animatrices sont belles
A la colo
Il fait toujours beau
A la colonie d'Aurel
Il y a beaucoup de miel
Pour aller à Sault
Vaut mieux prendre le métro
Parce qu'avec les sacs à dos
On se casse tous le dos
A la colonie d'Aurel
C'est toujours le bordel
A la colonie d'Aurel*



DES ÉLÈVES DE LA MATERNELLE JEAN MOULIN RENCONTRENT LES POMPIERS A LA LUBITHÈQUE

Les animatrices de la lubithèque ont préparé une surprise aux enfants des petite et grande sections de l'école maternelle Jean Moulin de la classe de Laurence et Sandrine. Quand petits et grands sont arrivés, ce 23 octobre dernier, les pompiers les attendaient...



Quelle émotion pour ces jeunes enfants qui travaillent actuellement sur le métier de pompier ! Ils les voyaient enfin pour de vrai, ces soldats du feu !

Ensemble, ils sont allés sur le parking René Cassin, où était garé le «camion citerne rural moyen» dernier cri que les pompiers viennent de recevoir. Chaque enfant a pu simuler l'extinction d'un feu avec la petite, puis la grande lance.

De retour au sein de la lubithèque, les élèves se sont régalés de contes et jeux basés autour de l'uniforme et du métier de pompiers. La lubithèque remercie sincèrement le chef de centre, Christophe Pivato et le pompier Meryl Breunel, pour leur investissement dans cette manifestation et leur implication avec les enfants qui sont rentrés chez eux avec un certificat de courage !

DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES IL ÉTAIT UNE FOIS... DES FRUITS ET DES LÉGUMES

En complément des actions menées depuis plusieurs années sur l'alimentation dans les restaurants scolaires, et ce depuis février 2012, les enfants des Centres de Loisirs du territoire, dont celui de Pernes, participent à une action nommée «il était une fois... des fruits et des légumes», dont le but est de leur faire découvrir une alimentation plus saine, variée, de saison et du terroir, à travers des animations menées par les animateurs. Ce programme est financé par la Région, le Conseil général, l'Europe (programme Leader Ventoux), le crédit mutuel, la mairie de Pernes et l'association Li Grango Escolo (association des fermes pédagogiques), la Cove, la Mutualité Sociale Agricole, la Caisse d'Allocations Familiales, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, pour que bien manger soit l'affaire de tous.

Depuis la rentrée 2012, les enfants des crèches du territoire, dont celle de Pernes, apportent ainsi leurs contributions dans cette aventure du «mieux-manger».

Ainsi tous les enfants créent, réfléchissent, peignent, chantent, écrivent, cherchent, jouent les mannequins autour des fruits et des légumes. Différents supports pédagogiques sont utilisés, avec l'appui d'une plasticienne, d'une conteuse, de la bibliothèque centrale de prêt, d'un dessinateur de bandes dessinées, par des temps de rencontre, des échanges, des ateliers d'écriture, etc. et donnent le jour à de multiples créations : textes, poèmes, saynètes,

chansons, recherches sur l'agriculture, valises pédagogiques sur les groupes d'aliments, dictons, expressions populaires, illustrations, déguisements, épouvantail, contes, potagers et jardins des saisons.



Afin de montrer et valoriser leurs créations, une exposition a été organisée; elle a permis aux parents, partenaires et animateurs d'admirer la créativité des enfants. Cette exposition pédagogique permet de montrer l'intérêt d'avoir une alimentation équilibrée et de saison.

Afin de garder l'interactivité avec chacun des participants, le Journal de Pernes publiera chaque trimestre quelques créations des enfants sous l'intitulé «il était une fois... des fruits et des légumes». Pour ce numéro, les enfants nous offrent quelques-uns de leurs poèmes :

*Nous les pommes nous sommes très bonnes
Mûres et belles en automne
On en ramasse des tonnes
Dans le verger on embaume
Nous donnons des forces aux petits hommes.*

*Trop d'enfants me boudent et sont grognards...
Je suis Bernard... l'épinaaard !
Me préparer est tout un art !
Riche en fer, en vitamines et minéraux rares
aux menus, vous allez en avoir
Bande de petits veinards !!!
Les épinards, c'est pour les bavards !
Ça rend costaud les petits Lascars*

*Je suis Gustave, la Betterave
J'ai un goût hummm... suave !
Crue ou cuite en salade avec
mon cousin le céleri rave
De couleur rouge sang mais rien de grave.*

PARTICIPATION ACTIVE DE PERNES DANS

Durant un mois, à cheval sur septembre et octobre, le Festival Ventoux Saveurs a tenu sa 5^e édition en une succession d'animations autour du Géant de Provence. Le Ventoux est riche de produits locaux et de savoir-faire que le Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux tient à promouvoir dans une démarche collective territoriale sous le label «Ventoux Saveurs». La ville de Pernes-les-Fontaines, prônant le développement local, les produits frais et de saison, les circuits-courts de distribution..., participe avec entrain au Festival Ventoux Saveurs.

leur ont proposé un menu de saveurs et de création: grosses ravioles de chèvre frais au pesto d'aubergines, triade de porc du Ventoux confit et tian de tomate accompagnés de blinis d'épeautre, farandole de desserts. Ainsi les produits ventouzois nommés ci-après ont été mis en valeur: petit épeautre de Sault, porcs plein air, raisin muscat AOC Ventoux, safran de Pernes (Denis Comes), chèvre fermier (Julie Christol, Pernes), huiles d'olive (La Colombe), vins AOC Ventoux, ils étaient accompagnés d'une sélection des meilleurs crus avec l'appellation AOC Ventoux. Après cette multiplicité des saveurs, l'assistance a découvert l'émotion et l'énergie de «Cooler Gospel» à travers son cabaret gospel, un spectacle issu d'une formation spécifique délivrée au sein de l'association Groove Institut à Montoux.

Les repas servis dans les restaurants scolaires pendant la semaine du goût étaient aussi 100% Ventoux; cette action était pilotée par l'association Granjo d'Escolo et soutenu par l'Europe, la Région, le Département, la Cove, la ville de Pernes en partenariat avec le SMAEMV (Syndicat Mixte

d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux), les SICA (Sté d'Intérêt Collectif Agricole), la Chambre d'Agriculture, les Jeunes Agriculteurs, la MSA (Mutualité Sociale Agricole), les communes du territoire. Toutes les crèches, les assistantes maternelles, les écoles, les centres de loisirs, les collèges, les lycées, logis des jeunes et établissements médico-sociaux se sont mobilisés et ce sont plus de 10 000 enfants, adolescents et résidents, qui ont pu apprécier les produits de saison du territoire au travers des menus saveurs du Ventoux.

Pour Pernes et les Valayans, les enfants déjeunant au restaurant scolaire ont pu apprécier durant la semaine du goût, dans les menus des produits frais, locaux, de saison: porc du Ventoux, poulet, bœuf, agneau, aioli, sardinade, tapenades verte



et noire, fromage blanc, épeautre, pommes, raisin, pois chiche, carottes, pommes de terre et haricots, ainsi que du pain bio, servi aussi tout au long de l'année. C'est donc un menu bien complet qui a été dégusté par les enfants durant cette semaine haute en goût et en couleur. Quant au «fruit à la récré», servi une fois par semaine, de septembre à octobre, les élèves pernois ont pu goûter le raisin.

Pendant cette semaine goûteuse, les enfants de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement «Pernes Récré» ont profité d'un atelier cuisine. A partir du livre de recette «Cuisine Juniors», Sévère Mathieu et son équipe ont proposé aux petits et grands de concocter leur goûter. Durant toute la matinée, les enfants se sont relayés pour préparer un goûter salé. Et c'est ainsi qu'au milieu de l'après-midi, ils se sont partagés des croque-monsieur, gougères et crumble de tomates qu'ils ont dégusté tous ensemble.



Cette année, producteurs et commerçants pernois ont proposé des ateliers autour des saveurs du Ventoux. Safran Soleil, représenté par Evelyne et Denis Comes, producteurs-récoltants de safran, ont fait découvrir au public leur passion lors de la visite de la safranière.

Un atelier cuisine a permis ensuite aux participants d'élaborer des plats au safran, suivant les conseils de la jeune chef Delphine Jullien du restaurant Bestwestern, le domaine de la petite Ile à l'Isle-sur-la-Sorgue avant de les déguster.

Quant à la municipalité, elle a accueilli au Centre Culturel des Augustins le repas prestige Ventoux Saveurs 2012, qui a été un moment privilégié de rencontre entre les producteurs, les artistes, les organisateurs et le public épicurien du Festival.

Dans l'assiette, les 130 participants ont découvert le savoir-faire de deux disciples d'Escoffier, le chef Christian Brunet et le maître-pâtissier pernois Jean Luc Battu, qui



ÇA Y EST, LES JEUNES DES VALAYANS ONT LEUR SALLE!

C'est le dernier jour d'octobre que la municipalité et les Valayannais ont inauguré la nouvelle salle dédiée aux jeunes. Pour l'occasion, Michel Mérimol, architecte, Georges Boutinot, président de la CAF Vaucluse, et Jean-Pierre Braquet, inspecteur départemental jeunesse et sport, étaient aux côtés de Pierre Gabert, le maire, entouré par ses adjoints et notamment François Pantagène, conseiller général et adjoint aux Valayans, et Josiane Traniello, adjointe à la jeunesse.

C'est fin 2011 que les travaux de construction de la salle des jeunes avaient débuté, place du Marché. Aujourd'hui les 115 m² sont partagés entre un local buvette accessible de l'extérieur pour les associations et lors des mani-

festations valayannaises et d'une réserve, un local d'entretien, un sanitaire extérieur et une grande salle d'accueil (avec sanitaire)

équipée d'une table de ping-pong, d'un baby-foot, d'une télévision et de deux ordinateurs (grâce à la subvention de la Caisse d'Allocations Familiales) à disposition des jeunes Valayannais.

L'ouverture de la salle a donné le signal de départ à de nombreuses animations festives et ludiques et ateliers de soutien, qui vont se dérouler tout au long de l'année, telle la «super soirée DJ» organisée pour l'inauguration de la salle.

Conçu comme une extension de l'actuel club des jeunes de Pernes, cet espace sera prochainement labellisé accueil de jeunes.





PERNOEL

VOUS VIVEZ À PERNES
VOUS AIMEZ PERNES
ACHETEZ À PERNES

BRUNET Frères

**BOUCHERIE-CHARCUTERIE
TRAITEUR**

Volailles fermières - Plats de Fêtes

Pensez à vos commandes

04 90 61 21 13

Porte Villeneuve

Cendrillon Chaussures

(à côté de la Poste)

**Grand choix chaussures
femmes-hommes-enfants**

*(Vans, Le temps des cerises, Converse,
Tamaris, Geox enfants, Requin's).*

Prêt à porter femme

04 90 61 30 89

PM

PERNES MÉDICAL

Vente location matériel médical

542, avenue Charles de Gaulle

www.pernes.medical.com

04 90 61 57 58

Jean-Luc BATTU

**Maître Pâtissier-Chocolatier-Glacier
disciple d'Auguste Escoffier**

*Artisan et Artiste passionné de chocolat, toujours à la recherche des goûts,
des saveurs et des textures. Notre chocolatier conjugue pour vous tous ses
talents composant avec des produits nobles et authentiques. Du chocolat
pour l'esprit et de la joie pour le palais. Cadeaux d'entreprise*

72, rue Gambetta - 04 90 61 61 16

www.jl-battu-maitre-patisserie.com

Réparex Froid

Climatisation - Chambre froide

Equipement hôtelier

ZAC La Prato 1

04 90 63 21 42

BAR-RESTAURANT DU MARCHÉ

Cuisine traditionnelle

Grillades, Salades

235 cours de la République

04 90 61 62 57

*Les Pharmacies de Pernes
s'associent aux fêtes de fin d'année
pour vous aider à préparer et
à passer de bonnes fêtes.
Parfums ● Maquillages
Coffrets-cadeaux divers*

INTERMARCHE

*vous présente ses meilleurs vœux
pour l'année 2013*

*Ouvert du lundi au mercredi de 8 h 45 à 12 h 30
et de 14 h 45 à 19 h 30 - du jeudi au samedi
de 8 h 45 à 19 h 30 en continu. Dimanche de 9 h à 12 h.*

Route de Carpentras

04 90 61 35 00

Libourel Communication

*CRÉATION GRAPHIQUE, IMPRESSION,
CRÉATION SITE INTERNET, PHOTOGRAPHIE*

www.libourel.com

tél. : 06 88 36 06 87

fax : 04 27 50 27 53

LA GOUTTE D'EAU

Hôtel - Traiteur

— Freddy Carretier —

1777, ch. des Coudoulets

Fax 04 90 66 46 82 - 04 90 61 35 35

Boulangerie-Pâtisserie PLAUTRE

place Aristide Briand

04 90 11 07 86

SNC ORS-PROST

*Offrez les pochettes de la Française des Jeux
de 10 tickets divers à gratter.*

7, avenue Jean Jaurès - 04 90 66 53 91

WELDOM

BRICOLAGE - JARDINAGE
• Ménager • Matériaux • Location

*Une foule d'idées-cadeaux de Noël
pour vos parents ou amis bricoleurs*

Route de Carpentras

www.weldom-pernes.com - 04 90 66 54 04

GALAXIE VENTE LOCATION CHAPITEAU

Sonorisation Eclairage

Show Room, Divers effets, Structure alu,

Pied de levage, scans Gobo, son de 50 w à 10 kw

Port. 06 60 80 62 17

Tél. : 04 90 61 32 08

LE JARDIN DE PERNES

Alain Pansin, horticulteur

**Un grand choix de compositions
de Noël et de potées fleuries**

Route de Carpentras (à côté de Weldom-Testud)

04 90 61 41 91

Dame l'Oie

Restaurant

Cuisine semi-gastronomique provençale

56 rue du Troubadour Durand

04 90 61 62 43

www.dameloie.fr

PERNES OPTIQUE

27 chemin des Coudoulets

04 90 66 45 20

ENTREPRISE TESTUD FRÈRES CHAUFFAGE - SANITAIRE

**ELECTRICITÉ GÉNÉRALE - DÉPANNAGE
ENTRETIEN RAMONAGE - ARROSAGE**

Route de Carpentras

04 90 66 54 04

TOUJOURS PLUS D'ACTIVITÉS À L'ESPACE JEUNESSE MUNICIPALE

RETOUR SUR LES VACANCES DE TOUSSAINT

Le plein d'activités pour les jeunes, venus en nombre fêter l'ouverture d'une **nouvelle salle d'activités aux Valayans** (voir article en page 7).



Le tournoi de ping-pong inter-clubs jeunes (Pernes/Valayans): Cette activité, menée simultanément à Pernes et aux Valayans, a donné lieu à un classement des meilleurs pongistes à la fin des vacances. Le tournoi continuera sur toute l'année. A suivre...

La sortie au laser game: Sortie commune aux jeunes pernois et valayannais. Les jeunes apprécient cette activité où stratégie et tactique s'allient dans le but de toucher sans se faire toucher.

Le Tournoi de pétanque: Sur la place du marché, devant l'Espace jeunesse des Valayans, les jeunes ont fait claquer les carreaux sur place.

Le tournoi de futsal: Au complexe sportif, le silence est le maître mot de cette activité où la moindre parole est sanctionnée par un coup-franc. Plusieurs tournois seront mis en place cette année avec l'accueil d'autres jeunes du département.

L'initiation au flag rugby: Sur le plateau sportif du complexe sportif, les jeunes se sont initiés aux joies de la balle ovale sans contact. Cette activité est à découvrir le jeudi midi au collège Charles Doche.

A Aurel, des journées où l'on construit des boomerangs et où l'on chasse le champignon. Les jeunes ont découvert les subtilités de l'aéronautique avec un « objet volant identifié »: le boomerang. Ils ont créé, mis en forme, découpé, poncé, décoré et essayé en vol leur boomerang. Dans la foulée, et parce que c'est de saison, une chasse aux champignons a été improvisée autour de la colonie d'Aurel.



Une super sortie au cinéma: Pour finaliser les journées de stage à Aurel, les jeunes se sont retrouvés au cinéma « Le Rivoli » pour se faire une toile et regarder ensemble le dernier James Bond.



DES NOUVEAUTÉS POUR LES JEUNES DE PERNES ET DES VALAYANS

Ateliers, activités et animations, tous les jours, après le collège: Dès à présent et tous les jours à l'Espace Jeunesse de Pernes et des Valayans, un nouveau projet d'animation est mis en place pour toute l'année...

Dès qu'un jeune sort du collège, il a la possibilité de s'initier gratuitement à des activités diverses.

PROGRAMME À PERNES :

- Lundi: création d'un fanzine (journal des jeunes de Pernes) de 17 h à 18 h.
- Mardi: tournoi « ATP ping-pong » ou atelier dessin, de 16 h à 18 h.
- Mercredi: hip-hop de 14 h à 19 h 30 et création d'un film d'animation « Stop Motion », de 14 h à 17 h.
- Jeudi: jeux de société et de stratégie de 16 h à 18 h.
- Vendredi: animations variées (pâte fimo, jeux de société, atelier crêpe) à La Conserverie, de 18 h à 19 h 30.

PROGRAMME AUX VALAYANS :

- Mardi: jeux de société, ateliers de découverte des loisirs créatifs, coin BD, de 17 h à 18 h 30
 - Mercredi: jeux de société, pétanque, soutien en maths avec Sébastien, de 14 h à 18 h 30
 - Vendredi: atelier cuisine une fois par mois, jeux de société, coin BD, de 17 h à 18 h 30
- Dans les locaux, des jeux (baby-foot, ping-pong, jeux de société), un coin lecture et un accès internet sont à disposition des jeunes valayannais. Une sortie par mois sera mise en place entre les Clubs Jeunes de Pernes et des Valayans.
- Le Téléthon:** Deux actions du service jeunesse ont eu lieu pour le Téléthon: la pyramide des cadeaux, avec l'aide de la municipalité et des commerçants et entreprises pernois et un concert en partenariat avec Music Revolution.

LA CONSERVERIE

Elle ne désemplit pas. Ce lieu d'accueil de proximité est gratuit anonyme et sans rendez-vous. Vous y trouverez:

- **Accueil des seniors** le lundi après-midi pour une aide personnalisée à l'utilisation des outils numériques: développer ses photos, acquérir du matériel informatique, envoyer un mail, etc.
- Accueil pour l'**aide aux CV et lettres de motivation**, ainsi que la **recherche de stages ou l'orientation**.
- Sur place, toute la **documentation** sur les métiers et la formation, ainsi que des fiches locales emplois, formations et métiers sont disponibles.
- **Découverte des métiers** à l'aide de petits films très bien faits qui permettront aux collégiens, dès la 4^e, de commencer à réfléchir à leur future orientation.
- **L'anglais et les maths**, c'est gratuit à la Conserverie. Le soutien en anglais se déroule le mercredi de 14 h à 15 h et de

15 h à 16 h. Pour les maths, différents créneaux sont possibles. Contactez les animateurs.

- Pour tous les jeunes pernois: **aide pour la recherche de jobs, d'emplois, de services civiques, et information sur le volontariat en Europe**.
- Renseignements sur: **santé, prévention, musique, emploi**, et plus encore pour tous les jeunes, scolarisés ou non.
- **Conseils, recherches de stages, recherche de jobs d'été**.
- **Journées d'information et de mobilisation** en partenariat avec la Mission Locale du Comtat Venaissin.
- « **Les Mercredis de l'info**, des journées destinées aux jeunes et à leurs familles sur des thèmes divers et variés: le don du sang, comment créer une junior association? Comment créer son emploi? Qu'est-ce que la mobilité en Europe? »
- Des animateurs pour **vous aider à monter vos projets, faire vivre vos**



ANIMATIONS DES PROCHAINS MOIS

- A **Noël**, les espaces jeunes de Pernes et des Valayans seront ouverts. Les animateurs vous proposeront: cinéma, patinoire et goûter.
 - Pour les vacances d'hiver, du 18 au 23 février, un **séjour au ski** dans la station de Chamrousse (Isère) est organisé pour les adolescents de 12 à 17 ans, en partenariat avec le service des sports. Tarifs: à partir de 188 € par enfant selon le quotient familial. Pré-inscriptions à partir du 7 janvier à l'Espace Jeunesse de Pernes.
 - En mars-avril (la date sera annoncée prochainement): reconduction du forum « **CV'raiment** », pour que chacun puisse se mobiliser à la recherche de pistes et d'infos sur les jobs, les formations, l'emploi et l'apprentissage.
 - Cours gratuit de découverte **hip hop**, samedi 15 décembre, de 14 h à 15 h 30, **pour les Valayannais**, rendez-vous à la salle des jeunes. Un cours de hip hop débutera à partir de janvier aux Valayans, le samedi de 14 h à 15 h 30, tarif: 27 €.
 - Vacances de Pâques: un **stage de hip-hop** sera organisé du 23 au 26 avril.
 - Samedi 22 juin: **gala de danse hip-hop** dans les jardins de la mairie.
 - Du 3 au 10 août: **projet de séjour en Bulgarie** (dans l'attente d'une réponse favorable de la Commission Européenne).
- Renseignements permanents et inscriptions:**
- Espace Jeunesse de Pernes, 19 avenue Font de Luna. La Conserverie et le PIJ: 04 90 66 66 94 - pij-la.conserverie-pernes@laposte.net - Facebook: pijpernespij
 - Espace Jeunesse des Valayans: place du marché. Ouverture mardi et vendredi de 17 h à 18 h 30 et mercredi de 14 h à 18 h 30. Samedi de 14 h à 15 h pour le hip hop. • Espaces Jeunesse Pernes et Valayans - tél. 04 90 66 52 44 - espace-jeunesse-pernes@wanadoo.fr - Facebook: jeunessespernes

idées et décrocher une subvention via le dispositif FIJ (Fond d'initiative Jeunes) et MSA: Appel à projets Jeunes (jusqu'à 1500 € par projet).

L'équipement mis à votre disposition:

- 4 ordinateurs reliés à internet • documentation sur les métiers, la formation, la santé, les loisirs • espace calme pour téléphoner (recherche de stages ou d'emplois) • un bar • un espace de détente avec télévision • la presse locale • la documentation métiers du Centre d'Information et Documentation Jeunesse et du Centre Régional Information Jeunesse.

Permanences de janvier à mars (entrée située près du stade Gustave Rame).

- 16 janvier, 20 février, 20 mars: l'Armée et les métiers de la Défense, de 14 h à 17 h.
- 18 janvier, 22 février, 22 mars: le GRETA, de 9 h à 12 h.
- 23 janvier, 27 février, 27 mars: le point écoute Le Passage, de 14 h à 16 h.



TRAIT D'UNION : UNE ASSOCIATION INDÉPENDANTE AU SERVICE DES ENFANTS, DES PARENTS, DE L'ÉCOLE ET DES ACTIVITÉS DE DÉTENTE DES JEUNES ÉLÈVES

CHANGEMENT DE PRÉSIDENTIE ET IMPLICATION POUR L'ÉCOLE

Après plusieurs années de présidence, Laurent Comtat a passé le relais, lors de l'assemblée générale d'octobre. Les membres de Trait d'Union lui ont manifesté son attachement et l'ont remercié pour son dévouement et le temps passé dans l'association. Les nouveaux élus au bureau (présidente: Marlène Laugier, vice-président: Patrice Martin, secrétaire: Sophie Braquehais, secrétaire adjointe: Karine Morales, trésorière: Valérie Peyrache, trésorière adjointe: Christelle Chiron de la Casinieres) ont à cœur de maintenir leur niveau d'implication et de rester tout aussi proche et à l'écoute des adhérents.

L'association se veut être un réel « Trait d'Union » entre les différentes institutions qui gravitent autour de l'association, les parents d'élèves et les enfants. Les actions de Trait d'Union ne s'arrêtent pas aux activités scolaires, elles s'étendent aussi aux activités extra-scolaires, l'objectif étant le bien-être des enfants dans sa globalité.

En étant présents lors des conseils d'écoles des différents établissements et en siégeant aux différentes commissions et conseils du collège, les membres de l'association peuvent agir, réagir, soutenir un projet, une proposition et ce en temps et en heure sans perdre de vue que la réussite scolaire et sociale des enfants reste notre priorité.

SUCCÈS DES ACTIVITÉS EXTRA SCOLAIRES

L'année débute sur les chapeaux de roues, année du patrimoine, où, à cette occasion, l'association a donné la chance, à ceux qui le voulaient, de retourner sur les bancs de l'école: certificat d'études avec dictée et calcul de mathématiques à l'appui ont été soumis à ces écoliers d'un jour. C'est au cœur d'une ancienne classe reconstituée que les adhérents se sont transformés en instituteur et institutrices. Un grand merci à Mmes Farhner et Politano des Valayans, qui ont participé activement à la réalisation de ce projet en prêtant le matériel et en conseillant « Trait d'Union » avec une grande gentillesse.

A l'occasion du Téléthon, les membres de l'association avaient mis en place plusieurs activités, afin de multiplier les portes d'entrées et d'offrir aux participants la possibilité de faire des dons selon leurs envies et selon leurs motivations. Un stand « Bourses aux vêtements » pour ceux et celles qui souhaitent unir solidarité et pratique ! Un stand maquillage pour ceux et celles qui souhaitaient, le temps d'un après-midi, devenir papillon, pirate, princesse tout en participant aux dons dédiés au Téléthon et, pour finir, organisation de la plus grande chorégraphie.

Toutes les activités traditionnelles sont reconduites pour cette saison 2012-13, comme la « boom des enfants » précédée du spectacle pour les plus petits, le 2 février 2013; les stages des vacances de Pâques (dont le thème sera communiqué ultérieurement), car, face au succès rencontré de ces manifestations, Trait d'Union a décidé de les reconduire encore cette année.

Contact: trait-union-pernes@wanadoo.fr - tél. 04 90 66 01 71.

LA FCPE, PREMIÈRE ORGANISATION DE PARENTS D'ÉLÈVES À PERNES



Les parents d'élèves ont élu leurs représentants dans les différentes écoles de notre commune en octobre. Ils ont placé la FCPE en tête au total des différentes écoles. Le conseil local FCPE remercie tous les parents d'élèves qui ont porté leur voix sur leurs listes. On peut regretter que la barre des 50% de votants n'ait pas été franchie, c'est pourtant un moment important de la vie de nos écoles.

Le conseil local FCPE, fort de ses différents élus, continuera de défendre l'intérêt des enfants en participant aux conseils d'école, aux conseils d'administration du collège, aux conseils de classe, ainsi qu'aux différentes commissions (municipales et collège) auxquelles sont invités les parents d'élèves (réunions de l'UNSS, association sportive du collège, du CESC pour la prévention santé).

La FCPE départementale organise des formations afin que vos représentants aient les différents outils de compréhension de tous les thèmes abordés lors de ces réunions.

Comme depuis déjà un grand nombre d'années, les parents délégués FCPE auront à cœur de défendre des valeurs de laïcité, de gratuité, et réaffirmeront que l'enfant doit être au centre du système éducatif.

Plus localement, lors des conseils d'école ou aux CA du collège, les membres de la FCPE seront vigilants sur les projets éducatifs, le niveau de qualité des cantines (les parents FCPE déjeunent chaque année dans les cantines), les activités proposées lors du midi-2, le poids des cartables au collège, la sécurité aux abords des établissements, les rythmes scolaires, le nombre d'élèves par classe...

Le conseil local apporte également un soutien aux actions de solidarité des collégiens. Cette année, une collecte alimentaire est organisée au collège, 10 jours solidaires du 10 au 19 décembre 2012 au profit de l'association Anatoth. Merci par avance d'en parler autour de vous, de faire passer vos dons aux collégiens de votre entourage, afin que cette opération rencontre un franc succès et puisse ainsi contribuer à l'aide des plus démunis.

Rejoignez la FCPE, adhérez afin d'être demain les nouveaux représentants du conseil local de Pernes.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

- Catherine Daillant, **présidente** au 04 90 69 53 20,
- **école Louis Giraud** : Aude de Rouffignac 04 88 84 43 43,
- **école Jean Moulin Maternelle** : Sophie Eydoux 04 90 30 50 23,
- **école Jean Moulin Élémentaire** : Claire Vinson 04 88 50 04 12,
- **école Marie Mauron** : Laurence Leon 04 90 51 80 69,
- **collège Charles Doche** : Bruno Verdi 04 90 61 37 59.





LE COMITÉ COMMUNAL FEUX DE FORÊT VEILLE SUR LA CAMPAGNE PERNOISE

Le rôle du Comité Communal Feux de Forêt est de surveiller, prévenir, informer, aider les pompiers dans la circulation sur nos chemins, avertir et informer les promeneurs des dangers, des risques et des arrêtés préfectoraux et municipaux réglementant la circulation dans les zones boisées. Les membres du CCFF informent également sur les obligations de débroussaillage dont le Code Forestier vient d'être modifié en 2012 et qui évoluera encore en 2013.

Pour pallier aux risques de l'été, les membres du Comité Communal Feux de Forêt pernois ont participé, début juillet, à une « Opération surprise de prévention » en compagnie des gendarmes et de la police municipale de Pernes. Cette dernière a porté ses fruits, mais le relâchement étant possible, d'autres opérations vont être prévues pour faire respecter l'arrêté préfectoral qui stipule que les véhicules à moteur ont l'interdiction de circuler dans les mas-

sifs boisés, du 1^{er} juillet au 15 septembre. De plus des arrêtés municipaux plus précis pris par Pernes (n° 09-340), Saumane, Velleron, la Roque-sur-Pernes et l'Isle-sur-la-Sorgue étendent cette interdiction du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Pour le moment les conditions climatiques n'entraînent pas les bénévoles plus loin dans leur surveillance. Mais leur rôle ne s'arrête pas là car ils participent aussi aux opérations d'informations sur le débroussaillage, et, avec les services techniques de la mairie, ils parcourent les chemins qui sont un gage de sécurité pour les accès en cas d'incendie et ils n'hésitent pas à émettre des suggestions qui leur paraissent importantes pour leur utilisation.

BILAN DE LA SAISON

Les bénévoles du CCFF pernois ont terminé leurs quatre mois de surveillance intensive ; la saison a été plutôt calme dans notre secteur. Le bilan de la saison laisse apparaître que les bénévoles (par équipe de deux) ont patrouillé 192 jours pour un total de 773 heures de surveillance dans les massifs et 414 heures de surveillance en vigie ; auxquelles il faut rajouter les 16 heures pour les interventions extra CCFF (Feux St Jean, Carnaval des Garrigues). Chaque bénévole a donc assuré en moyenne, cette saison, 74 heures en patrouille ou en vigie ; ce sont 5 805 km qui ont été parcourus en 4x4 dans les massifs. Cette surveillance a permis aux bénévoles de détecter 4 départs de feux et de

donner l'alerte auprès du Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours. Ils sont aussi intervenus sur 10 départs de feux pour incivisme en forêt ou hors forêt.

VIE AU SEIN DU CCCF

Une passation a eu lieu au niveau de la présidence de l'association : dorénavant, c'est Dominique Lempereur qui prend la responsabilité du CCFF pernois à la suite de Michel Aguillon. Ce dernier, après plus de 15 ans d'activités dans ce rôle, reste dans l'équipe, ses connaissances de terrain et sa grande compétence leur est et sera bénéfique. Parmi les bénévoles, il est à noter une équipière, Sophie, seule féminine à ce jour dans le groupe. Tout nouveau bénévole est, bien sûr, le bienvenu. Il suffit d'être titulaire du permis B. L'équipement de reconnaissance orange est fourni ; la formation de base est assurée (lecture de carte, utilisation de la boussole, topographie, utilisation de la radio, etc.) ; des formations à la conduite 4x4 et aux premiers secours sont également possibles. N'hésitez pas à rencontrer un des responsables !

Si aujourd'hui, les « patrouilleurs et hommes de veille » se détendent, bientôt anciens et nouveaux partiront en formation.

Pour tous renseignements, contactez le 06 75 73 60 90 – site internet : ccff.perneslesfontaines.fr - Association Départementale des Comités Communaux Feux de Forêt de Vaucluse : www.comites-feux-foret-vaucluse.com

A PERNES, L'OPÉRATION « TRANQUILLITÉ VACANCES » EST À VOTRE SERVICE POUR PLUS DE SÉCURITÉ

Afin de prévenir les cambriolages durant votre absence de votre habitation, la gendarmerie et la police municipale vous mettent à disposition l'opération « Tranquillité Vacances ».

En quoi consiste cette opération ? Cette opération vise à assurer la surveillance des habitations des particuliers qui auront signalé leur absence pour congés aux services de police et de gendarmerie. Des passages fréquents aux abords des domiciles seront assurés par des patrouilles de police et de gendarmerie. Cette opération, liant actions de prévention et de répression, a comme objectif d'enrayer de manière significative le nombre de cambriolages durant les vacances, période propice au développement des vols par effraction et des intrusions.

Comment en bénéficier à Pernes ?

Les particuliers peuvent signaler aux services de police et de gendarmerie les dates d'absence prévues pour leurs congés annuels, de deux manières possibles :

- soit en se présentant à la brigade de gendarmerie, 7 traverse de l'Audifrette, ou aux bureaux de la police municipale, 63 avenue Font de Luna.

- soit en adressant un courrier à la brigade de gendarmerie ou au poste de la police municipale de Pernes. Un appel téléphonique préalable est conseillé, afin d'obtenir la liste des documents à joindre à la demande.

Renseignements : 04 90 66 44 44 (gendarmerie) ou 04 90 66 55 51 (police municipale).



LE 1^{er} CAMION CITERNE RURAL MOYEN DU VAUCLUSE VIENT D'ÊTRE AFFECTÉ AU CENTRE DE SECOURS DE PERNES

Un nouveau véhicule vient remplacer l'un des deux camions-citernes du centre de secours pernois, pour la plus grande satisfaction de l'adjudant-chef, Christophe Pivato. Ce camion est puissant et très performant grâce à ses 270 chevaux fiscaux. Il est équipé de deux dévidoirs de 200 mètres, d'une citerne émulseur d'une capacité de 140 litres et d'une citerne additive d'une capacité de 60 litres et de nombreux éclairages. Ce véhicule est polyvalent grâce à son châssis de type 4x4 avec de grandes roues à crampons qui lui permettent de s'adapter aussi bien en zone pavillonnaire que dans les champs, donc plutôt en périphérie des villes et villages. Le centre de première intervention de Pernes va pouvoir expérimenter l'efficacité de ce Camion Citerne Rural Moyen avant d'être dupliqué dans les autres centres de secours.

I N F O P U B
 200€ le pavé 1/8
 50€ pour les artisans et commerçants pernois
 mairie de Pernes : François VACHET
 tél. : 04 90 61 45 12

infos services

LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES

LES BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES

BONNES ADRESSES PERNOISES • LES BONNES ADRESSES PERNOISES

Bastidon

Ebénisterie - Menuiserie

Agencement
 Menuiserie intérieure/extérieure bois & PVC
 Mobilier de style et contemporain
 Restauration

ZA PRATO III - bastidon@wanadoo.fr
 Tél. : 04 90 37 67 26 - Fax : 04 90 40 01 36

G²

RÉNOVATION D'INTÉRIEUR

- Maçonnerie
- Plâtres et enduits
- Doublage et isolation
- Peinture
- Carrelage et stratifié
- Aménagement pour le handicap

12 chemin de la Giraude
 84210 Pernes les Fontaines
 grau.guillaume@gmail.com
 06 49 37 07 24
 SIRET : 534 003 330 0014

Coïn Coupe Véronique

Styliste - Visagiste

04 90 61 53 97
 Avec ou sans rendez-vous,
 possibilité de rendez-vous entre midi et deux.

Du mardi au samedi
 9h à 12h - 14h à 18h 30

49, cours de la République
 84210 Pernes-les-Fontaines

Salon Mixte
 Soins détente
 Extensions
 Maquillage
 Sacs et bijoux

ALT AUX POILS

TOILETTAGE ITINÉRANT SUR PERNES-LES-FONTAINES ET LES ENVIRONS

Je me déplace avec mon fourgon équipé et autonome, plus besoin de vous déplacer! Pour petit et moyen chien.
 Du lundi au vendredi à partir de 9h
 TEL: 07 78 84 23 91 - www.alt-aux-poils.fr

CARROSSERIE PERNOISE

222, ZA Prato 1 - 84210 Pernes-les-Fontaines
 Tél. 04 90 60 53 14 - Fax 04 90 29 76 69
 carrosseriepernoise@gmail.com

LES JARDINS DE L'UNION

Des techniciens conseils à votre service, proches de chez vous

- Toute l'alimentation animale
- Alimentation pour chiens et chats
- Phytosanitaire
- Graines pour oiseaux
- Outillage de jardin
- Vêtements de travail
- Engrais culture et jardin
- Semences et graines

67, AVENUE DE LA GARE
 Fax : 04 90 61 34 13
04 90 66 45 00

Pour vos parcs et jardins

30 ans d'élagage et taille des arbres (agrée pour platanes morts)
 Coupe • Débroussaillage • Nettoyage de pinède • Tondage de gazon
 Espaces verts • Emondage haute-futaie • Refente de bois à domicile
 Entretien et nettoyage • Tondage gazon • Taillage de haies
 Travaux motoculture • Pose arrosage automatique...

Devis gratuit sur demande

Thierry Gautier

Agréé par le service régional de la protection des végétaux 306 722 224 RM 84

524, avenue de la Buissonne
04 90 61 31 27

AMBULANCES DE LA NESQUE

Valérie DOCQUINCOURT
 Thierry ZUNINO

700 Petite route de Carpentras
 PERNES-LES-FONTAINES

04 90 29 66 25



UN RESTAURANT FAIT DÉMARRER LE PROJET DE LA GARE

Le permis de construire du réaménagement de l'ancien bâtiment de la gare de voyageur est en cours d'instruction. Il est conçu pour y installer un restaurant au rez-de-chaussée et deux logements à l'étage pour un gérant et un employé. L'investissement sera financé par un emprunt sur 15 ans qui sera remboursé par le loyer annuel.

Le projet global de la gare doit s'équilibrer en recettes et en dépenses. S'il a mis longtemps à se concrétiser, c'est parce que cet équilibre était loin d'être obtenu. Le rachat par la commune des terrains et des bâtiments aux Sorgues du Comtat (à prix coûtant) a été expliqué dans le Journal de Pernes n° 70 d'octobre/décembre 2012 (page 16).

LA NOUVELLE ZONE D'ACTIVITÉ PRATO 5 ET LA RÉNOVATION DE PRATO 1 ONT ÉTÉ INAUGURÉS CE 23 NOVEMBRE

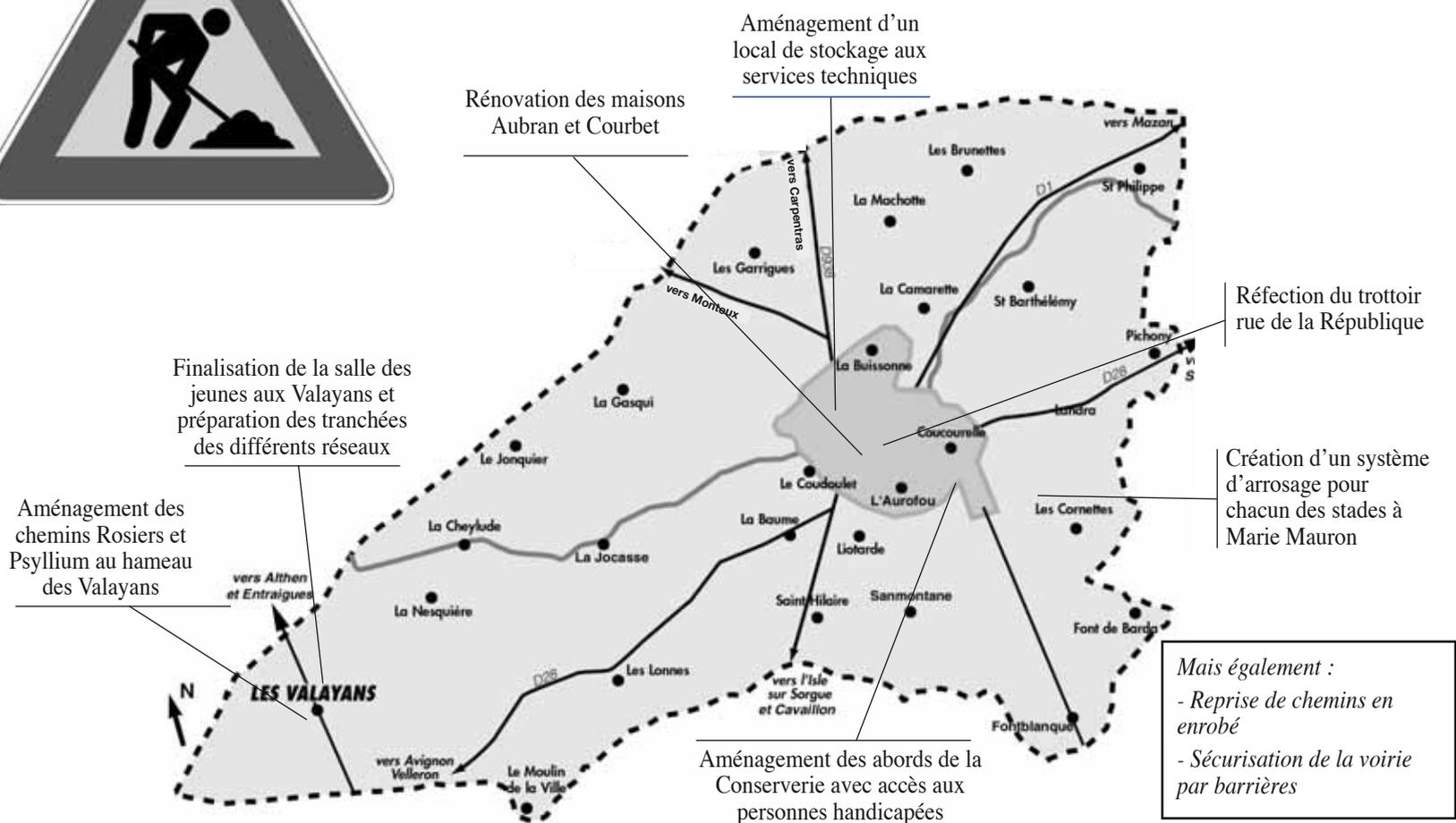
La ville compte plusieurs lotissements d'activités, tous répertoriés sous le nom de Prato avec les numéros 1, 2, 3, 4 et 5, correspondant à leur ordre de création. Ensemble, ces zones représentent 21,5 hectares. L'aménagement de la 5^e et dernière zone d'activités de Prato – mis en œuvre par les Sorgues du Comtat – vient de s'achever, après plus de six mois de travaux.

Une réfection de voirie, avec des aménagements permettant un accès et une circulation aisés sur la zone, a été effectuée. Tout en gardant bon sens et pragmatisme, ce travail - qui reprend les principes du développement durable dans le cadre de la création et de la requalification des Zones Artisanales - a été réalisé en partenariat avec le Conseil général, autour de la charte de qualité et de développement durable des zones d'activités. Les critères d'accessibilité, de traitement paysager, de gestion environnementale ont été respectés et certaines modalités en terme de concertation, de services aux entreprises et à leurs salariés et d'animation à réaliser dans les espaces économiques ont été mises en œuvre.

Avant de finaliser les opérations de signalisation et de signalétique, une double inauguration a eu lieu fin novembre, pour cette nouvelle zone économique de Prato 5 et la requalification de Prato 1. Reste à terme, à rénover les zones de Prato 2 et 3...



TRAVAUX COMMUNAUX DU TRIMESTRE RÉALISÉS PAR NOS SERVICES TECHNIQUES



SANS OUBLIER L'ENTRETIEN RÉGULIER DE NOTRE VOIRIE, DES BÂTIMENTS COMMUNAUX, DE LA PROPRIÉTÉ DE LA VILLE, ETC.

DANS LE CADRE DU PROGRAMME ALIMENTATION LES RABASSIERS DU COMTAT ONT FAIT DÉCOUVRIR LA TRUFFE AUX ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE JEAN MOULIN



Après l'école Louis Giraud l'année dernière, les bénévoles de l'association pernoise «les Rabassiers du Comtat» ont fait découvrir la truffe aux enfants scolarisés à Jean Moulin à travers un exposé de Joël Gravier, trufficulteur à Pernes.

Dans la petite cour de l'école, les Rabassiers avaient reconstitué un terrain propice aux truffes. A l'aide de sa chienne, Grisette, Jean Gravier, a réalisé une démonstration de cavage. A la demande de son maître et sur ces mots «Allez chercher», Grisette n'a pas mis longtemps à trouver les truffes dissimulées sur ce terrain recons-

titué, avec, à chaque découverte la récompense offerte par le maître! Pour finir, les écoliers ont dégusté la purée truffée offerte par les Rabassiers du Comtat, on en a vu manger trois à quatre petits pots!!! Que c'était bon!

Les Rabassiers du Comtat ont programmé la 4^e édition de Truffolio, marché aux truffes noires *tuber mélanosporum* et saveurs du terroir avec dégustation de produits truffés, au 13 janvier 2013, de 9h à 18h, à la place du Cormoran et sous la halle couverte.

Contact: tél. 04 90 34 16 22 ou 06 31 10 94 43 - par messagerie: jmartinoklein@gmail.com.

UNE ANNÉE RICHE EN ÉMOTION, EN ÉVÉNEMENTS ET EN NOUVEAUTÉS AU CLUB DES SENIORS

Chaque jour, vingt personnes en moyenne sont venues jouer à quelques jeux de société ou bavarder autour d'un café. Et que dire des gâteaux d'anniversaire, toujours très appréciés? Des lectures proposées par les animatrices de la bibliothèque de Pernes, des lotos mensuels, de l'initiation à l'informatique par les animateurs de l'Espace Jeunesse, des rencontres inter génération, sans oublier toutes les sorties proposées par les habitués du club: bouillabaisse à Manosque, mines de Bruoux, théâtre en Avignon, repas spectacle à la Grande Motte, sorties à Aurel et au Mont Serein, visites de l'usine l'Occitane, d'une liquoristerie, d'un fabricant de nougats, ainsi que les traditionnels bowlings et cinémas? En plus, cette année, lors de la fête du patrimoine, leur partie de cartes n'est pas passée inaperçue... et leurs costumes étaient fort réussis. Ne laissons pas de côté les galettes des rois et les crêpes, ni les après-midis intercommunalité et le repas de Noël qui termine en beauté l'année et où chacun peut prouver, par quelques pas de danse, que les seniors pernois restent dynamiques!



Toutes les sorties se font avec les minibus mis à disposition par la municipalité et avec la participation de Nicole Neyron, adjointe aux personnes âgées et Nadine Norindr, animatrice du club des seniors. De plus, depuis le mois de novembre, une navette a été mise en place par le Centre Communal d'Action Sociale pour conduire les seniors de chez eux au club, une fois par semaine.

L'année 2013 arrive et les responsables du club des seniors comptent poursuivre avec beaucoup d'entrain toutes les activités. Venez les rejoindre dès le 3 janvier dans leur local, place du portail neuf, où Nadine aura le plaisir de vous accueillir; la première sortie conduira les anciens à l'opéra d'Avignon, le 5 janvier, où ils pourront apprécier le concert du nouvel an.

Pour plus de renseignements, vous pouvez téléphoner au 04 90 61 45 05 ou au 06 83 31 43 55; le club est ouvert tous les après-midi du lundi au samedi, l'adhésion annuelle est fixée à de 20€.

CHANGEMENT AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

La municipalité a reçu, le 20 septembre dernier, la démission pour raisons personnelles et familiales, de Jacques Terraza, membre du Conseil Municipal depuis avril 2012. Selon le Code électoral, devait lui succéder, Dominique Saletes, qui ne l'a pas souhaité, pour des raisons personnelles et familiales. Aujourd'hui, c'est donc, Bruno Verdi qui est installé dans la fonction de Conseiller municipal.

LES VŒUX DE FRANÇOIS PANTAGÈNE, CONSEILLER GÉNÉRAL



Chers ami(e)s Pernois(es), que l'année 2013 vous soit en tous points propice et heureuse.

En ces temps de rigueur, notre pays, notre département et nos communes sont amenés à gérer le bien public «autrement», sur fond de crise. Le monde agricole qui donne le ton à notre économie régionale n'échappe pas à la règle. Jadis, dans le Comtat, on disait «quand l'agriculture va tout va». C'était un autre temps où le travail et les

circuits de distribution n'étaient pas ceux d'aujourd'hui. Mais notre canton a d'autres atouts: en particulier avec le tourisme estival et l'imagination de vos élus locaux fait le reste pour transformer cet apport en mieux-être pour le plus grand nombre.

Pernes, avec sa célèbre fête du patrimoine, comme avec ses animations estivales nombreuses, met tout en oeuvre pour lutter contre la morosité ambiante et y réussit. Et je ne manque jamais d'accompagner ces heureuses initiatives avec le budget départemental, comme je me mets à votre disposition, tout au long de l'année, pour les dossiers que vous voulez bien me confier.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous et mes meilleurs voeux pour 2013!

DE NOUVEAUX VENUS À PERNES EN KINÉSITHÉRAPIE ET OSTÉOPATHIE

- Patrick Aubert a rejoint l'équipe de kinésithérapeutes au 63 place des Maraîchers. Il utilise la méthode Mézières, que l'on qualifie aussi «d'ostéopathie structurale». Vous pouvez joindre Patrick Aubert au 04 90 30 76 60 ou 06 69 78 08 28.

- Après Sorgues, Claude Fischer, ostéopathe et psychanalyste, a choisi Pernes-les-Fontaines pour pratiquer. Il reçoit dans son cabinet, 11 place Fléchier, petits et grands pour un travail tout en douceur - Contact: 04 32 85 03 92 ou 06 30 74 17 59.

MANIFESTATIONS DE DÉCEMBRE 2012 À MARS 2013

DÉCEMBRE 2012

- 14 : Soirée poético-picturale par Pierre Verdet «Jean Cocteau, l'archéologue de la nuit» à 19h45, Po'Art, 127 av. de la Gare. Rens : 04 90 40 01 71
- 14 au 20 : Expo «les Arts ô Soleil», Chapelle des Pénitents, de 10h à 19h
- 14 : Cinéma pour les enfants des écoles toute la journée au CCA
- 15 : Journées portes ouvertes à Aquadèmia, de 9 h à 19 h, rue Emile Zola. Rens. 04 90 30 89 34
- 15 : Loto du Club de Hand Ball à 20h au Centre Culturel des Augustins
- 15 : Cours de découverte hip hop pour les jeunes de 14h à 15h30 à la salle des Valayans. Gratuit. Rens. 04 90 66 66 94
- 16 : Vide-greniers de 6h à 20h places du Marché et de la Mairie aux Valayans. Rens : 06 80 85 89 22
- 16 : Foot, les seniors1 en DH reçoivent Arles Avignon au stade Gustave Rame à 15h. Rens : 04 90 60 73 02
- 16 : Marché de Noël de 9h30 à 18h30 par l'association « les Folklories » autour et sur la place du Cormoran. Concours photo. Rens : lesfolklories@gmail.com
- 16 : Spectacle gratuit de hip hop par Emmanuelle Fert réservé aux adhérents enfants du CLC à 16h aux Augustins
- 16 : La Maison des Artistes ouvre ses portes et propose une dégustation de vin chaud et biscuits. Rens : 04 90 39 66 24
- 17 : Repas de Noël des seniors de plus de 67 ans aux Augustins à 12h.
- 18 : Loto de l'Ecole Marie Mauron à 20h au Centre Culturel des Augustins
- 18 : Cinéma pour les enfants des écoles toute la journée aux Augustins
- 19 : Noël des enfants du personnel communal aux Augustins
- 20 : Cinéval, projection du film «Augustine» à 20h30 aux Augustins
- 21 : Loto du Centre Cantonal des Jeunes Agriculteurs, à 20h, aux Augustins
- 21 : «La culotte» de Jean Anouilh, par les Baladins des Fontaines à 21h à l'Espace St Gilles. Rens. : 06 11 65 44 99
- 22 : Noël à Pernes avec l'ACAP de 14h à 18h : jeux gonflable, patinoire..., goûter pour les enfants à 16h30. Gratuit.
- 22 : Loto de la Fédération Nationale des Anciens d'Algérie, Maroc, Tunisie à 20h aux Augustins
- 23 : Loto des Tambourinaires du Comtat à 15h30 aux Augustins
- 30 : Vide greniers de 6h à 20h au quai de Verdun et place Frédéric Mistral. Rens : 06 80 85 89 22
- 31 : Réveillon de la Saint Sylvestre par le Comité des Fêtes à la salle des Fêtes des Valayans à 21h.

JANVIER 2013

- 5 : Loto de l'association Candela à 20h au Centre Culturel des Augustins
- 6 : Loto de l'association des Arts et

Loisirs à 15h30 aux Augustins

- 9 : Collecte de sang organisée par l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévole à l'Ecole Primaire Jean Moulin de 15h à 19h30. Rens. : 04 90 61 30 57
- 11 : AG de «la Nesque Propre», à 18h, à l'Espace Jeunesse
- 12 : Concert des Tambours de Pernes à 20h30 aux Augustins, spectacle percus et lumières avec plus de 70 musiciens
- 13 : Pièces de théâtre en provençal avec la troupe Li Gent dou Bres par les Enfants du Milieu du Monde à 14h aux Augustins. Tél : 04 90 66 48 05
- 13 : Foot, les seniors1 en DH reçoivent Gardanne au stade Gustave Rame à 15h. Les seniors2 en PHA reçoivent Vedene au stade Gustave Rame à 13h. Rens. : 04 90 60 73 02 / 04 90 66 40 05
- 13 : «Truffolio», marché aux truffes par les Rabassiers du Comtat, de 9h à 18h, place du Cormoran et sous la halle couverte. Rens. : 04 90 34 16 22
- 13 : Ouverture de la pêche à partir de 8h au lac des Gravières avec l'Amicale des Pêcheurs des Gravières. Rens. : 04 90 66 55 93 / 06 81 77 53 11
- 14 : Les vœux du Maire, aux Augustins
- 15 : Cinéval : projection du film « le capital » à 20h30 aux Augustins
- 16 : Permanence anonyme et gratuite de l'Armée et des Métiers de la défense à la Conserverie de 14h à 17h. Rens. : 04 90 66 66 94
- 18 : Permanence anonyme et gratuite du Greta à la Conserverie de 9h à 12h. Rens : 04 90 66 66 94
- 18 : Loto des Parents d'élèves de l'Ecole Libre Saint Joseph à 20h aux Augustins
- 19 : Loto de l'Association des Parents d'élèves de l'école des Garrigues à 20h au Centre Culturel des Augustins
- 19 : AG du Comité de Fêtes des Valayans. Rens. : 04 90 62 08 84
- 20 : Loto de l'Amicale Pernoise pour le Don du Sang à 15h30 aux Augustins
- 23 : Permanence anonyme et gratuite du Point Ecoute Le Passage à la Conserverie de 14h à 16h. Rens : 04 90 66 66 94
- 25 : AG de l'Association des Artistes et Amateurs Pernois à 18h aux Augustins. Rens. : 04 90 39 66 24 / 04 90 22 27 74
- 26 : Loto des Œuvres Paroissiales de Pernes à 16h30 aux Augustins
- 27 : Foot, les seniors1 en DH reçoivent Antibes au stade Gustave Rame à 15h. Les seniors2 en PHA reçoivent Avignon Us au stade Gustave Rame à 13h. Rens. : 04 90 60 73 02 / 04 90 66 40 05

FÉVRIER 2013

- 1 : Soirée familiale par la Ligue des Amis de l'Ecole Laïque à l'Espace Saint Gilles. Rens. : 04 90 66 55 30
- 2 : Boum des Enfants et spectacle pour petits par l'association Trait d'Union l'après-midi au Centre Culturel des Augustins. Rens. : 04 90 66 01 71
- 3 : Safari pêche à la truite par l'Amicale

des Pêcheurs des Gravières au 2271 route de Mazan. Rens. : 06 81 77 53 11 / 04 90 66 55 93

- 3 : Loto des «Copains d'Abord» à 17h30, salle des Fêtes des Valayans
- 5 : Rendez-vous culturels de Fléchier «Les origines et les traditions de la chandeleur en Provence» par Florence Bombanel, à 18h, à la Maison Fléchier. Rens. : 04 90 61 65 80
- 9 : «Subway plage» par la Cie Univers Scène Théâtre, à 20h45, aux Augustins. Réservation : 04 90 90 12 68
- 10 : 6^e festival de théâtre en provençal avec la Chourmo dis Afouga, Lis Escoulan de parlaren Lou Tor, Li gent dou Bres de Mazan, Pountin pantaious de Montoux et Lou cepun de Vence, à 14h, aux Augustins. Rens. : 04 90 66 56 07
- 10 : Foot, les seniors1 en DH reçoivent Cannes au stade Gustave Rame à 15h. Rens : 04 90 60 73 02 / 04 90 66 40 05
- 10 : Coupe de Provence de Bmx sur la piste pernoise, route de Mazan. Rens : 06 74 92 71 05
- 10 : Foot, les seniors2 en PHA reçoivent Provence RC au stade Gustave Rame à 13h. Rens. : 04 90 60 73 02
- 12 : «Causerie autour de la technique de la laque», par Jens Martinez, à 14h30 dans la Maison des Artistes. Rens. : 04 90 39 66 24 / 04 90 22 27 74
- 16 au 22 : Séjour au centre de vacances d'Aurel. Rens : 06 27 65 30 10 ou mail : colo-aurel@perneslesfontaines.fr
- 18 au 23 : Séjour au ski à Chamrousse pour les 12 à 17 ans par l'Espace Jeunesse et le Service des Sports. Tarif : à partir de 188€ selon QF. Rens : 04 90 66 66 94
- 20 : Permanence anonyme et gratuite de l'Armée et des Métiers de la défense à la Conserverie de 14h à 17h. Rens. : 04 90 66 66 94
- 22 : One woman show «C'est pas un peu trop?» de Céline Iannucci. Tarif : 15€, réservation obligatoire : 04 78 27 23 59
- 22 : Permanence anonyme et gratuite du Greta à la Conserverie de 9h à 12h. Rens. : 04 90 66 66 94
- 24 : Loto de «Terre des enfants Vaucluse», à 15h30, aux Augustins
- 25 au 1^{er} : Stage de théâtre pour enfants de 5 à 8 ans et de 9 à 13 ans par la Cie «Un caillou dans la fontaine». Prix (adhésion comprise) : 65€. Rens. : 04 88 84 43 49 ou 06 09 15 50 95
- 27 : Permanence anonyme et gratuite du Point Ecoute Le Passage à la Conserverie de 14h à 16h. Rens. : 04 90 66 66 94

MARS 2013

- 3 : Repas spectacle folklorique provençal et bourguignon par les groupes L'Escolo dou Trelus et La Bourguignonne à 12h aux Augustins. Prix : 30€. Rens. : 04 90 61 32 11 - joce-bougnas@orange.fr
- 3 : Foot, les seniors1 en DH reçoivent Ardziv au stade Gustave Rame à 15h. Les seniors2 en PHA reçoivent Cavaillon

au stade Gustave Rame, à 13h. Rens. : 04 90 60 73 02 / 04 90 66 40 05

- 3 : Safari pêche à la truite par l'Amicale des Pêcheurs des Gravières au 2271 route de Mazan. Rens. : 06 81 77 53 11
- 6 : Collecte de sang organisée par l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévole à l'Ecole Primaire Jean Moulin de 15h à 19h30. Rens : 04 90 61 30 57
- 8 : «Causerie autour d'Artemesia, femme peintre, femme libre» par Marianne Bonzom Chollet, à 14h30, dans la Maison des Artistes, suivie d'un thé gourmand. Rens. : 04 90 39 66 24
- 10 : Repas gastronomique Truffolio par les Rabassiers du Comtat, aux Augustins. Rens. : 04 90 34 16 22 / 06 31 10 94 43
- 15, 16 et 17 : 4^e édition du Festiv' Albatros par la Cie l'Albatros au Centre culturel des Augustins. Rens. : 04 90 66 51 93 / www.festivalalbatros.fr
- 15 au 19 : Atelier poterie par le Comité des Fêtes des Valayans aux Valayans. Rens : 04 90 62 08 84 / 06 88 49 78 65
- 15 au 27 : Exposition à la Chapelle des Pénitents blancs «Herbier de plantes sauvages comestibles» de l'association «un Savoir Oublié». Rens : 06 42 16 61 19
- 17 : Foot, les seniors1 en DH reçoivent Istres au stade Gustave Rame à 15h. Les seniors2 en PHA reçoivent Châteaurenard au stade Gustave Rame à 13h. Rens. : 04 90 60 73 02 / 04 90 66 40 05
- 19 : Rendez-vous Fléchier «Artemesia, femme peintre, femme libre», à 18h, à la Maison Fléchier
- 20 : Permanence anonyme et gratuite de l'Armée et des Métiers de la défense à la Conserverie de 14h à 17h - Rens. : 04 90 66 66 94
- 22 : Permanence anonyme et gratuite du Greta à la Conserverie de 9h à 12h. Rens. : 04 90 66 66 94
- 23 : Carnaval au hameau des Valayans. Rens : 04 90 62 08 84 / 06 88 49 78 65
- 23 : «Le printemps chante à Pernes» concours de chant aux Augustins. Inscription av. le 20 mars : 04 90 61 45 14
- 24 : Concert de printemps par l'harmonie des Enfants de la Nesque à 16h30 aux Augustins avec l'orchestre d'harmonie de Villelaure et son chef, Yves Douste
- 27 : Permanence anonyme et gratuite du Point Ecoute Le Passage à la Conserverie de 14h à 16h. Rens : 04 90 66 66 94
- 27 : Réouverture du marché du soir des producteurs de 18h à 20h, place Frédéric Mistral. Rens : 04 90 61 31 04
- 29 mars au 11 avril : Expo Maité Félix à la Chapelle des Pénitents blancs
- 30 : Carnaval dans le centre ancien de Pernes à partir de 14h à la place Fléchier. Rens. : 06 71 96 96 96
- 30 et 31 : Coupe de France de Bmx sur la piste pernoise, route de Mazan. Essais 8h30, départs 9h30. Rens : 06 30 27 58 76 / georges.p.garcia@gmail.com

ETAT CIVIL

NAISSANCES

SEPTEMBRE

- Le 18 Léo NOVIANT
- Le 22 Maxime RACLIN
- Le 29 Arthur MAINGOT
- Le 29 Teva PEURIERE

OCTOBRE

- Le 01 Samuel VAISSE
- Le 03 Maryam BAÂLI
- Le 05 Lilly FERTEIN
- Le 11 Yann RAEZ
- Le 15 Antoine LAURENT
- Le 17 Lou ARNOULD
- Le 17 Lola POTART NOËL
- Le 17 Roxane MILLETTE
- Le 24 Livia SPATI
- Le 24 Nolan ANDRE MOREL
- Le 30 Stèla ARZALIER

NOVEMBRE

- Le 06 Owen VOINOT
- Le 07 Steffi BLANC
- Le 10 Falonn LOMBARD
- Le 14 Noélie CARUANA
- Le 15 Timéo GRANIER

MARIAGES

SEPTEMBRE

- ♥ Bertrand CELLIER-GRANDCHAMP et Anaïs LANDIER
- ♥ Mario DI RAZZA et Sabine TORT

OCTOBRE

- ♥ Laurent COMTAT et Emmanuelle BOIZEAU
- ♥ Antoine GOMEZ et Marcelina MENDEZ MUÑOZ

- ♥ Cyril GARCIN et Manon POMMEL

NOVEMBRE

- ♥ Ludwig FERREN et Mélanie JULIEN

DÉCÈS

OCTOBRE

- Le 01 Céline CASTILLARD épouse PIANEZZOLA, 33 ans
- Le 13 Manuel PEREZ y RIOS, 74 ans
- Le 14 Léa RUEL veuve OLIVIER, 91 ans
- Le 14 Charlotte FLOQUET veuve DUBOIS, 83 ans
- Le 16 Hélène MARCHAL veuve MASSON, 85 ans
- Le 24 René BARRÈS, 83 ans
- Le 24 Michel AGNELLET, 85 ans

- Le 30 Jacques GILLIOCQ, 73 ans
- Le 31 Simonne GAUDY épouse FALLOT, 70 ans

NOVEMBRE

- Le 05 Denise DONIL épouse LLORCA, 86 ans
- Le 08 Bruno MARTINELLI, 91 ans
- Le 14 Louise UHLMANN, 71 ans
- Le 15 Hélios PEREZ-MACIAS, 54 ans
- Le 16 Lucien RIMBERT, 74 ans

ERRATUM : Dans le dernier numéro une erreur s'est glissée dans les décès. Le 28 août il fallait lire : Hubert Roue, 83 ans. Veuillez nous en excuser.



PENSEZ À VOUS FAIRE INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2012 POUR POUVOIR VOTER EN 2013

Toutes les personnes désirant s'inscrire sur la liste électorale de la commune (changement d'adresse ou d'état civil durant l'année: adjonction du nom d'épouse par exemple) sont invitées à se présenter à l'accueil de la mairie avec les justificatifs d'état-civil et de domicile avant le 31 décembre 2012, délai de rigueur. Les ressortissants des états membres de l'Union Européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires.



NOUVELLE ANNÉE, NOUVEAU RECENSEMENT

8% de la population de Pernes va être recensé entre le 17 janvier et le 23 février 2013.

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel, organisé tous les huit ou neuf ans, est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles. Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites sont plus fiables, plus récentes et permettent ensuite aux élus de mieux adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, transports publics...).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10000 habitants. Dans les communes de 10000 habitants ou plus, comme Pernes, la collecte se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8% de leur population dispersé sur l'ensemble du territoire. En cinq ans, tout le territoire de ces communes est pris en compte et les résultats du recensement sont calculés à partir de l'échantillon de 40% de leur population ainsi constitué.

Si votre logement appartient à l'échantillon recensé cette année, vous allez prochainement recevoir les questionnaires du recensement. Tout le monde n'étant pas interrogé la même année, il se peut que vous soyez recensé cette année et qu'un membre de votre voisinage ne le soit pas.

Ainsi, à partir du jeudi 17 janvier 2013, les agents recenseurs, identifiables grâce à une carte

officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du maire, déposeront au domicile des personnes recensées les documents suivants: une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupèrera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez également les retourner directement à votre mairie ou à la direction générale de l'Insee. Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la mairie ou à l'Insee au plus tard le 23 février 2013.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs.

Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation. Enfin, toutes vos réponses sont absolument confidentielles. Elles sont ensuite transmises à l'Institut national de la Statistique et des études économiques (INSEE) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour savoir si vous êtes recensé cette année, ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 04 90 61 45 00.

Les résultats des enquêtes de recensement sont disponibles sur le site www.insee.fr.

LE JOURNAL DE PERNES

MAIRIE 84210 PERNES-LES-FONTAINES
TÉL : 04 90 61 45 00
FAX : 04 90 61 32 46
TÉL. SERVICE COMMUNICATION :
04 90 61 45 12
E-MAIL SERVICE COMMUNICATION :
communication@perneslesfontaines.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

M. PIERRE GABERT,
MAIRE DE PERNES-LES-FONTAINES

RESPONSABLE DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION

FRANÇOIS VACHET

RÉDACTION

SANDRINE CHARVET

PHOTOS

FRANÇOIS VACHET
CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES :
SANDRINE CHARVET, JACQUELINE MACOU,
JEAN-MARIE DUCASSE, MAXIME PEYRON, HENRI
GIRAUD, X

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION-INFOGRAPHIE

CORINNE RUBIO

MAQUETTE ET COORDINATION TECHNIQUE

PAUL DANICHERT

RÉGIE MUNICIPALE DE PUBLICITÉ :

FRANÇOIS VACHET

IMPRIMÉ EN FRANCE

MG 84210 PERNES - 04 90 670 670

PUBLICATION TRIMESTRIELLE
DÉPÔT LÉGAL - 4^e TRIMESTRE 2012

TOUS DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS

A CHAQUE NOUVELLE ANNÉE, CHACUN
PREND DE BONNES RÉOLUTIONS...

ET SI JE DONNAIS MON SANG?



Pourquoi ne pas devenir un donneur de sang fidèle, ne serait-ce qu'en se rendant à une collecte au moins deux fois par an? Si toutes les personnes en âge de donner leur sang participaient seulement deux fois par an à une collecte, notre département serait pratiquement en autosuffisance, car chaque jour, 1 000 dons sont nécessaires. Le don du sang est basé sur des principes fondamentaux : anonymat, bénévolat, volontariat, non profit.

Comment donner ?

Vous pouvez donner votre sang à partir de vos 18 ans et jusqu'à 70 ans. Les hommes peuvent donner leur sang 6 fois par an, les femmes 4 fois.

Vous pouvez donner des plaquettes et du plasma à partir de vos 18 ans et jusqu'à 65 ans. Dans tous les cas, il faut être en bonne santé, peser au moins 50 kg, ne pas venir à jeun. Après le don, une collation vous est offerte.

Pourquoi donner ?

Donner est un enjeu important, c'est un engagement qui sauve des vies, c'est un geste vital et nécessaire, un geste anonyme et généreux.

Chaque année, plus de 500 000 personnes bénéficient d'une transfusion; il en va de même, voire plus, pour les personnes traitées avec des médicaments fabriqués à partir du plasma. Cette demande est croissante (la moyenne d'âge de la population est en augmentation) et de plus

en plus de dons sont nécessaires, d'où l'utilité d'une mobilisation des jeunes.

Offrir un peu de son sang est un geste généreux et sans risque : le matériel de prélèvement est stérile, à usage unique, et un entretien confidentiel a lieu avec un médecin avant le don.

L'association des donneurs de sang bénévole pernoise accueille tous les donneurs, elle rassure celui qui effectue un don pour la première fois, partage avec chacun d'eux un moment convivial et offre une collation à chaque donneur.

N'hésitez pas à participer aux collectes de sang; dans notre commune, elles se déroulent le mercredi, à l'école primaire Jean Moulin, de 15 h à 19 h 30. Les collectes pour l'année 2013 sont programmées aux dates suivantes : le 9 janvier, le 6 mars, le 15 mai, le 26 juin, le 7 août, le 18 septembre, le 13 novembre et le 4 décembre.

Venez rejoindre les donneurs de sang, venez avec vos amis, ensemble, vous contribuerez à sauver des vies (accidentés de la vie, malades souffrant de leucémies, de cancers, hémophiles, etc.), tout en accomplissant un «devoir» de citoyen.

Pour vous divertir, les donneurs de sang organisent un loto en 2013, venez au Centre Culturel des Augustins y participer, dimanche 20 janvier, à 15 h 30.



LE SANG, C'EST QUOI ?

Composé de globules rouges (qui transportent l'oxygène des poumons aux tissus), de globules blancs (qui défendent l'organisme contre les agressions), de plasma (qui contient des protéines : albumine, immunoglobuline, coagulants) et de plaquettes (qui empêchent le saignement en colmatant les lésions des vaisseaux), le sang représente un tiers du poids du corps.



LE HANDICAP : UNE DIFFÉRENCE MAIS PAS UNE EXCLUSION :

FLORENT ET LA COMMUNE DE PERNES VIENNENT DE VIVRE UNE BELLE AVENTURE! L'EMPLOI Y EST AU BOUT

L'histoire de Florent Reymond Milani serait anodine si ce jeune homme vivait sans handicap.

Réanimé à la naissance, Florent est un enfant différent, un peu lent et ayant des difficultés à s'exprimer. Ne pouvant suivre un parcours scolaire classique, commence alors un combat pour ses parents, qui vont tout de même profiter de l'avancée de certaines méthodes d'enseignement et de pratique.

A la maternelle Louis Giraud, Florent est le premier élève à bénéficier d'une auxiliaire de vie scolaire. C'est Pierre Gabert, alors adjoint aux écoles, qui signe le protocole permettant à Véronique Bon de bénéficier de la création de ce premier poste.

A partir du cours préparatoire, Florent est obligé de partir à l'Isle-sur-la-Sorgue pour intégrer la première CLIS (Classe pour L'Intégration Scolaire) mais son handicap étant faible, il partage son emploi du temps entre une classe ordinaire et la CLIS.

Au moment de rejoindre un établissement du second degré, se développent les unités pédagogiques d'intégration (UPI), Florent bénéficie de cette création et intègre, pendant un an, un collège de Cavaillon, avant de rejoindre une section aménagée au collège Marie Rivier de Sorgues, qu'il fréquentera de la 6^e à la 3^e.

Arrive l'entrée au lycée, celle-ci s'effectuera à Victor Hugo à travers une UPI, où Florent suivra un projet professionnel pendant deux ans, alternant cours et stages. Son projet déterminé, Florent souhaite entreprendre un apprentissage «aménagement paysager» de 42 mois à travers le Centre de Formation des Apprentis Formation Adaptée de Saint-Antoine et le CFA Louis Giraud de Serres, où il sera leur premier stagiaire. Son stage pratique va se dérouler à la Mairie de Pernes-les-Fontaines, où il sera le premier apprenti au service espaces verts. Fin juin 2012, Florent Reymond Milani obtient son CAP aménagement paysager. La remise officielle de son diplôme s'est effectuée le 25 octobre dernier, il a alors 22 ans. Ses proches sont fiers de lui, sa maman profite de cet écrit pour remercier Pierre Gabert, Henri Bernal et Nadia Martinez d'avoir donné sa chance à Florent, malgré son handicap. Famille et employeur ont suivi l'évolution du jeune homme, une belle récompense pour chacun d'eux. Et comme Florent s'est bien intégré au sein de l'équipe, dont les liens se sont resserrés depuis sa présence, il sera stagiaire aux espaces verts de la ville de Pernes et intégrera ainsi la fonction publique au 1^{er} janvier 2013.

C'est un beau challenge que vient de relever ce jeune homme, qui donne une belle leçon de vie à chacun de nous !





PERNOEL

VOUS VIVEZ À PERNES
VOUS AIMEZ PERNES
ACHETEZ À PERNES

HARICOT MAGIQUE

Librairie - Salon de thé
95 place Louis Giraud
mardi au samedi, de 10 h à
12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h
06 17 32 29 42

À chacun son service

Service à la personne
Ménage, repassage, livraison, courses,
garde animaux domestiques.
Déduction 50% sur impôts
06 52 94 83 39

RELAX'SAND

Relaxation et soins énergétiques
Sandrine Guérin
185 chemin Henri Bosco
04 90 30 07 45
relaxsand@hotmail.com

Passion Paysage

Dimitri AUBANEL
JARDINIER PAYSAGISTE

374 avenue de la Croix Couverte
06 50 71 31 26

Mas la Bonoty

HÔTEL RESTAURANT
Chemin de la Bonoty
04 90 61 61 09
www.bonoty.com
Ouvert du mardi au dimanche soir

Made in B Pub

Marquage tout support
Publicité intérieure-extérieure
Olivier BONVIN
417 rte de Sudre - 06 12 96 14 90
www.madeinpub.com

Chris Service

Christine Robin
Services à la personne
Bricolage, jardinage
Déduction 50% sur impôt
04 90 60 69 24 - 06 72 12 32 72
chris-services@laposte.net

LAB 709

Cédric CLARETON
Votre atelier de marquage
publicitaire tout support
118 traverso di grafounie
06 19 92 62 26

Cordonnerie Maury

33 avenue Jean Jaurès
04 90 11 77 08

SUD FERMETURES

Portail automatique
Protection contre le vol Alarme
ZA la Prato II
41, Allée de Provence
04 90 67 25 13

GARAGE DES FONTAINES

Entretien - Réparation Mécanique
Carrosserie et vente VN, VO
Route de l'Isle
04 90 66 56 41

électricité générale DELUBAC Michel

1194 chemin de Canet
04 90 61 62 92

CAFÉ DE LA PLACE

Place Aristide Briand
04 90 61 32 80

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE ROSSIGNOL Patrice

709 route de Patris
06 79 72 56 27

François ESCHER

Champagne, Moutardier
42 RUE GAMBETTA
04 90 61 53 20

L'Eveil des Sens

734 avenue Charles de Gaulle
Soins et bons cadeaux
spécial Noël
04 86 71 51 31

PROXI CONFORT

ÉLECTROMÉNAGER
IMAGE & SON
Ouvert du lundi au samedi
600 av. Charles de Gaulle (parking Weldom)
04 90 66 54 04

Aux Délices des Fontaines Jean-Yves Guérin

BOULANGERIE PÂTISSERIE
du mardi au dimanche de 6 h à 12 h 30 et de
15 h à 19 h - Dimanche à 12 h 30. Fermé le lundi
55 place du Portail Neuf
04 90 61 30 73

LES RESTOS DU CŒUR ROUVRENT LEURS PORTES!

Depuis le 27 novembre, les bénévoles des Restos du Cœur s'activent à l'antenne pernoise. Au 129 cours de la République, les portes sont ouvertes tous les mardis, de 9 h à 11 h, jusqu'au 2 avril.

Vous êtes dans le besoin? Alors n'hésitez pas à remplir un dossier!

Après votre inscription, un créneau horaire vous sera attribué et vous pourrez bénéficier de la distribution: produits élémentaires de base, produits d'hygiène, panier-repas équilibré, de la nourriture qui permet de préparer quotidiennement un repas complet et équilibré pour chacun des membres du foyer.



Les bénévoles vous accueillent avec gentillesse et simplicité, ils vous aident aussi dans vos démarches. Les restos du cœur pernois, c'est une oreille à votre écoute, de la chaleur dans votre cœur. La Municipalité, le Centre Communal d'Action Sociale et les Restos du Cœur réunis offrent aussi un colis de Noël et à chaque distribution, du pain frais.

Les bénévoles des Restos du Cœur seront présents pour les fêtes de fin d'année, mais la distribution sera modifiée. C'est-à-dire que la distribution du mardi 25 décembre sera avancée au samedi 22 décembre et que celle du mardi 1^{er} janvier sera avancée au samedi 29 décembre; les horaires restent les mêmes, à savoir de 9 h à 11 h.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter, Chantal Rouvet, au 04 90 60 56 19.

AVEC «LES AMIS DES ENFANTS DU MONDE», SOIGNER, NOURRIR, ÉDUIQUER

Soigner, nourrir, éduquer, voilà les trois grandes actions menées par les Amis des Enfants du Monde en faveur des enfants défavorisés. Les délégués pernois, entourés de bénévoles de plus en plus nombreux et motivés par toute cause humanitaire, ont récolté le fruit de leurs efforts à l'occasion de la sixième foire aux jouets qui s'est déroulée courant novembre et a connu un très grand succès.

Il y avait affluence aux différents stands de jouets, livres, vêtements et matériel de puériculture et les achats pour les fêtes de fin d'année, les dons et les gestes de générosité ont été fort nombreux. Des contacts ont été pris en vue de réaliser des parrainages et des précisions et renseignements ont été donnés par les responsables de cette association reconnue d'utilité publique.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site internet: www.amisdesenfantsdumonde.org ou contactez les délégués locaux: 04 90 61 59 07 (Christelle Faton) et 04 90 20 90 69 (Magali Armengol).



UNE PERNOISE DE CŒUR A PARTICIPE AU TROPHÉE ROSES DES SABLES AU MAROC

Chaque année, des femmes tentent l'aventure du rallye «Le Trophée Roses des Sables» 100% féminin, et elles s'élancent en 4x4, buggy, moto ou quad dans le désert marocain. Parmi les participantes de l'édition 2012 figurait Joëlle Fraix, maman de Kristelle Silvestre du salon pernois «Audace Coiffure». Sous le numéro 77, à bord d'un 4x4 et avec sa copilote bordelaise, Géraldine Saludas Dupouy, elles ont fait partie des 183 équipages venus de France, du Québec, de Suisse, de Monaco, de Belgique, d'Espagne, des Etats-Unis... et se sont retrouvées le 11 octobre à Ciboure au Pays Basque, pour se lancer dans l'aventure qui les animait depuis des mois.

UN RAID EN SOUTIEN À LA LUTTE CONTRE LE CANCER

L'organisation du Trophée Roses des Sables soutient cette année l'association «Le cancer du sein, parlons-en!». Afin de sensibiliser les partenaires et concurrentes et en vue de soutenir toutes les femmes qui sont touchées par cette maladie, les participantes de la 12^e édition de ce rallye ont formé, pendant la course, un ruban rose géant dans le désert marocain. Les aventurières au grand cœur ont également toutes porté le t-shirt sur lequel figure les couleurs de l'association, et l'organisation a apporté sa contribution à l'association en versant 1 euro/km parcouru par les participantes du Trophée Roses des Sables. De leur côté, Joëlle et Géraldine concourent sous le nom «des roses pour Flavia», en hommage à leur amie brésilienne, Flavia, morte d'un cancer à 24 ans.



ÉCO-CITOYENNETÉ ET SOLIDARITÉ SONT ÉGALEMENT AU RENDEZ-VOUS DE CE RALLYE

Soucieux de préserver l'environnement et de limiter l'impact de leur passage dans le désert, diverses actions comme le Roses-Eco-Challenge ont été proposées aux participantes, afin de réfléchir sur des «actions vertes» à mener au Maroc ou dans un autre pays à l'occasion de ce raid. L'organisation du Trophée a insisté aussi tout au long du raid sur l'importance du respect des limitations de vitesse, afin de réduire au minimum la consommation de carburant et tous les road-books ont été imprimés sur du papier recyclé.

Question solidarité, Joëlle Fraix et Géraldine Saludas Dupouy ont rassemblé 200 kg de fournitures scolaires et de vêtements qui ont été remis aux enfants du grand Sud marocain, à travers l'association Enfants du Désert. Arrivées à Marrakech le 19 octobre, nos pernoise et bordelaise ont apprécié leur échappée marocaine. Elles ont terminé à la 135^e place en comptabilisant 1 584 points, bravo!

Le Trophée Roses des Sables est une compétition issue de la pure tradition des rallyes raids africains. A bord d'un 4x4, d'un buggy, d'un quad ou d'une moto, l'objectif est de rallier l'étape du jour à l'aide d'un road-book, d'une carte et d'une boussole, en respectant les différents contrôles de passage (CP). La notion de vitesse n'est pas retenue. Le classement est basé sur deux critères principaux: l'orientation dans le désert et le franchissement des dunes. Le Trophée comporte plusieurs épreuves d'orientation, de franchissement des dunes, sans oublier la traditionnelle étape marathon (deux jours en autonomie totale).

L'encadrement est assuré par une équipe de professionnels, avec un PC organisation mobile et des moyens d'action que sont les véhicules d'assistance et l'hélicoptère d'intervention, qui assure la logistique et la sécurité. Les étapes se concluent le soir par un bivouac organisé ou une nuit d'hôtel au départ et à l'arrivée. La philosophie du trophée consiste, au travers d'un financement réaliste, à permettre à chaque femme d'accéder à une compétition internationale dotée d'une forte dimension humaine, tout en participant à une action d'entraide entre les peuples en acheminant des dons à destination des enfants défavorisés.

PERNES-LES-FONTAINES EST M

UN BIEN PRÉCIEUX QUE NOUS NO



LES FONTAINES

La ville de Pernes a acquis, le 18 mars 1936, sur une demande du Conseil Municipal au Président de la République, le nom de Pernes-les-Fontaines. Les 40 fontaines de Pernes représentent toute une civilisation. Elles étaient un lieu de travail pour les femmes, qui venaient y laver le linge ou nettoyer les légumes. C'était un lieu de travail pour les hommes qui venaient y faire boire les animaux ou chercher l'eau pour le jardin. C'était un lieu de confort pour l'eau de la maison, mais, au-dessus de tout cela, c'était un lieu de rencontre, un lieu d'échanges, un lieu de discussions, véritable fait de société de l'époque puisque toutes les nouvelles du village, qu'elles soient amoureuses, politiques, professionnelles ou commerciales, sortaient des tuyaux de leurs magnifiques mascarons. La présence de ces fontaines sur les places et à l'angle des rues a été partie intégrante de la vie des hommes et les a marqués au fil des siècles. Cette civilisation des fontaines existe encore aujourd'hui, où, malgré la disparition des usages ménagers et professionnels, la fontaine reste un point de grand intérêt, avec la fraîcheur de ses eaux sous la canicule d'été, avec le chant qu'elle donne chaque jour entre les murailles des ruelles, avec l'admiration des touristes qui visitent la cité. N'est-il pas agréable, lorsqu'on passe devant ces petits monuments, de s'arrêter pour boire quelques gorgées de leur eau magique, qui rendrait amoureux ?...

LA NESQUE

Pernes-les-Fontaines baigne autour de l'eau de par sa position géographique : elle est traversée par la rivière de la Nesque, surnommée « la ravageuse », parce qu'elle entraîne tout sur son passage dans ses jours de « délire ». Cette petite rivière de type méditerranéen prend sa source à Aurel à 715 m d'altitude, sur le flanc Est du Mont Ventoux, au pied du collet blanc, au nord de la Ferme des Fontaines tout proche de la propriété du centre de vacances d'Aurel, dans une zone classée en 1990 par l'Unesco, réserve de Biosphère. Elle coule en direction du Sud en se faulant dans les champs de lavande, en contrebas de Sault, puis en traversant la plaine de Monieux, elle alimente le plan d'eau privé du grand vallon, ainsi que le magnifique lac de la commune. A partir de cet endroit, le ruisseau disparaît dans les gorges de la Nesque sur une distance de 25 km ; la rivière devient souterraine, mais néanmoins quelques trous d'eau avec des truites farios et de l'eau cristalline au fond des gorges subsistent. A la sortie des gorges, la Nesque passe successivement au pied de huit villages. Une quinzaine de torrents, riales, rieux, ruisseaux et ravines viennent former son chaînage. Dans la plaine du Comtat Venaissin,

la Sorgue de Velleron est là à quelques encablures, sa jonction est imminente ; sa route se termine après un dénivelé de 650 m et une course de 53,3 km ; son point de confluence se situe à 150 m en aval du Pont de Capelly à Pernes-les-Fontaines.

Grâce à la force hydraulique fournie par les eaux de la Nesque ou de la Sorgue, les moulins à blé pouvaient tourner ; aujourd'hui les pêcheurs, petits et grands, en ont fait leur terrain de pêche privilégié.



LA SORGUE

Le réseau des Sorgues, l'exurgence et le cirque de Fontaine de Vaucluse, d'où jaillissent les eaux que capte toute la zone karstique qui va de la Montagne de Lure aux Monts de Vaucluse, avec les zones humides qui y sont attachées, ont été retenus comme site du réseau européen Natura 2000 du fait de la présence de milieux naturels et d'espèces rares à l'échelle européenne. D'une superficie d'environ

2 500 ha, ce site concerne les 15 communes traversées par les Sorgues principales (dont Pernes-les-Fontaines et les Valayans), et environ 9 000 parcelles cadastrales. Les Sorgues font la joie des pêcheurs, avec la truite sauvage, et héberge un animal emblématique : le castor, qui excelle dans l'abattage des arbres et la construction de barrages. Cette rivière aux eaux claires et en quantité abondante est une richesse pour Pernes. Protégeons-la.



LE CANAL DE CARPENTRAS

Commune agricole, Pernes, vers 1850, fut en grande difficulté, sa prospérité revint grâce au Pernois Louis Giraud, génie entrepreneur qui tendit tous ses efforts à réaliser le Canal de Carpentras, un réseau d'irrigation exemplaire vieux de plus de 150 ans. Véritable aventure humaine attachée à cette « rivière inversée », ainsi nommée car, du canal principal elle se divise en une multitude de canaux secondaires, les filioles, et termine sa course par un imperceptible filet d'eau rejeté dans l'Aygues près d'Orange, après avoir capté son eau dans la Durance à la prise de Malemort et l'avoir distribuée avec un débit de 20 000 litres/seconde. Cet ouvrage, qui a nécessité un travail considérable à Louis Giraud, est doté d'une technologie de pointe remarquable.



MARQUÉE PAR L'EAU, NOUS DEVONS DE SAUVEGARDER

LA PRÉSERVATION DE CETTE EAU

Tout un chacun savoure l'eau de la rivière, du canal, des sources et des fontaines, en aime la musique et l'odeur de cette eau fraîche qui abrite truites et autres salmonidés. Comment ne pas apprécier les balades en famille, à pied ou à vélo, le long des berges ombragées, à la recherche des traces et des grignotages des occupants du canal ou de la rivière ? Malheureusement nos ressources en eau et nos milieux aquatiques ne garantissent pas une eau toujours limpide et bien oxygénée.

L'eau fait partie de notre patrimoine. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable dans le respect des équilibres naturels sont d'intérêt général. L'usage de l'eau appartient à tous dans le cadre des lois et règlements, ainsi que des droits antérieurement établis. Les dispositions de la loi ont pour objet une gestion équilibrée de la ressource en eau qui vise à assurer :

- la préservation des écosystèmes aquatiques, des sites et des zones humides.
- la protection contre toute pollution et la restauration de la qualité des eaux superficielles et souterraines et des eaux de la mer dans la limite des eaux territoriales.
- le développement et la protection de la ressource en eau.
- la valorisation de l'eau comme ressource économique et la répartition de cette ressource, de manière à satisfaire ou à concilier lors des différents usages, activités ou travaux les exigences :
 - de la santé, de la salubrité publique, de la sécurité civile et de l'alimentation en eau potable de la population.
 - de la conservation et du libre écoulement des eaux et de la protection contre les inondations ;
 - de l'agriculture, des pêche et des cultures marines, de la pêche en eau douce, de l'industrie, de la production d'énergie, des transports, du tourisme, des loisirs et des sports nautiques, ainsi de toutes autres activités humaines légalement exercées.

L'ENTRETIEN DES BERGES DES COURS D'EAU

La Nesque, les Sorgues et les Riailles entrent dans le champ d'application des règles relatives aux cours d'eau non domaniaux.

Leur entretien est de la compétence des propriétaires et ce selon les articles du Code de l'Environnement :

Article L215-2: le lit des cours d'eau non domaniaux appartient aux propriétaires des deux rives. Chaque riverain a le droit de prendre, dans la partie du lit qui lui appartient, tous les produits naturels et d'en extraire la vase, du sable et des pierres, à la condition de ne pas modifier le régime des eaux et d'en exécuter l'entretien conformément à l'article L215-4.

Article L215-9: le propriétaire riverain d'un cours d'eau non domaniaux ne peut exécuter des travaux au-dessus de ce cours d'eau ou le joignant qu'à la condition de ne pas préjudicier à l'écoulement et de ne causer aucun dommage aux propriétés voisines.

Article L215-14: le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives.

DE NOMBREUSES RÉGLEMENTATIONS VIENNENT PROTÉGER L'EAU

En France, la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006, qui vise à renforcer la protection du milieu naturel, a introduit l'obligation, pour les particuliers, de déclarer en mairie les forages domestiques, existants ou futurs. Un forage domestique est un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine, individuel ou collectif, destiné à capter une eau nécessaire aux besoins usuels d'une famille :

- les usages alimentaires et liés à l'hygiène corporelle (boisson, préparation d'aliments, soins corporels, lavage du linge et de la vaisselle, etc.) pour lesquels l'eau doit respecter les limites de qualité réglementaire fixées par le code de la santé publique (eaux destinées à la consommation humaine) ;
- les autres usages domestiques (lavage des sols et des véhicules, alimentation des toilettes, arrosage extérieur).

UNE DÉCLARATION DES FORAGES DOMESTIQUES, POURQUOI ?

Une préoccupation environnementale: La déclaration vise à faire prendre conscience aux particuliers de l'impact de ces ouvrages sur la qualité des eaux des nappes phréatiques. En effet, l'eau est un bien commun à protéger. Mal réalisés, les ouvrages de prélèvements qui constituent l'accès à cette ressource peuvent être des points d'entrée de pollution de la nappe phréatique. Ils doivent donc faire l'objet d'une attention toute particulière lors de leur conception et leur exploitation.

UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

A l'inverse de l'eau fournie par le réseau public de distribution d'eau, l'eau provenant des forages domestiques ou de toute autre ressource, ne fait pas l'objet d'un suivi sanitaire. Il faut donc s'assurer qu'aucune pollution ne vienne contaminer le réseau public de distribution d'eau potable.

UNE DÉCLARATION SIMPLE

Le particulier concerné devra remplir un formulaire Cerfa 13837-01. Ce document permet de décrire les caractéristiques essentielles de l'ouvrage de prélèvement et de fournir les informations relatives au réseau de distribution de l'eau prélevée. Le formulaire peut être retiré auprès des mairies ou via le site internet du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire à l'adresse suivante : www.foragesdomestiques.developpement-durable.gouv.fr

Une fois rempli, ce formulaire est à déposer auprès de la mairie de la commune concernée, qui remettra un récépissé faisant foi de la déclaration. Il peut également être envoyé par la poste, en recommandé avec accusé de réception. La mairie aura alors un mois pour adresser en retour un récépissé faisant foi de la déclaration. Cette déclaration doit être accompagnée d'une analyse réalisée par le laboratoire Département d'analyses de Vaucluse, 285 rue Raoul Follereau, BP 852, 84082 Avignon CEDEX.

LES RISQUES SANITAIRES LIÉS À LA CONSOMMATION DE L'EAU

Le risque microbiologique : La contamination des eaux par des micro-organismes pathogènes (bactéries, virus, parasites) est susceptible de provoquer des cas isolés de gastro-entérites, voire une situation épidémique. Les limites de qualité microbiologique de l'eau du robinet sont strictes et leur respect doit permettre d'assurer la sécurité sanitaire de l'eau distribuée. Le contrôle de la qualité microbiologique repose sur la recherche de bactéries dites « germes témoins de contamination fécale », faciles à détecter, non directement pathogènes, mais dont la présence laisse supposer l'existence de germes pathogènes pour l'homme. Le contrôle de l'eau prélevée est réalisé par les services de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Le risque chimique à moyen ou long terme, lié à la présence de substances indésirables ou toxiques Les effets sur la santé sont connus pour de nombreuses substances chimiques susceptibles d'être présentes dans les eaux. A titre d'exemple, le saturnisme est engendré par le plomb à fortes doses, l'ingestion d'arsenic peut entraîner la survenue de cancer de la peau, ou encore l'ingestion de fortes quantités de nitrates peut provoquer la méthémoglobinémie.

Les directives sur l'eau de boisson de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) précisent les effets sanitaires liés à l'ingestion d'eau contenant certaines substances en excès (près d'une centaine de substances ont été étudiées). Toutefois, les effets sur la santé liés à l'ingestion de faibles doses pendant de longues périodes ne sont pas parfaitement établis à ce jour pour l'ensemble des substances chimiques.

Les propriétaires loueurs de logements ou de gîtes alimentés par un forage ou un puits doivent déclarer leur ouvrage de prélèvement en préfecture et faire régulièrement effectuer des analyses. L'analyse doit être réalisée par le laboratoire Département d'analyses de Vaucluse – 285 rue Raoul Follereau – BP 852 – 84082 Avignon Cedex 2 ; téléphoner au préalable au 04 90 16 41 00 pour se renseigner sur la procédure.

Pour en savoir plus ou pour faire votre déclaration, les services de la mairie sont à votre disposition : SPANC : Mélanie Rey au 04 90 61 45 34 – bureau aux services techniques – route d'Althen à Pernes Service Urbanisme au 04 90 61 45 02 – hôtel de ville - www.formulaires.modernisation.gouv.fr/cerfa_13837

NON AU GAZ DE SCHISTES



Le 11 avril 2011, le conseil municipal de Pernes délibérait contre l'exploration des gaz de schistes, le 11 octobre 2012, il vient de renouveler son opposition à ce système destructeur.

En novembre 2010, la société Téthys Oil déposait auprès du Ministère du Développement Durable une demande d'autorisation pour l'exploration et l'exploitation de pétrole et de gaz de schistes sur le territoire du Comtat Venaissin. Plus exactement un périmètre de 650 km² couvrant 46 communes, dont Pernes-les-Fontaines. Ce permis, tout d'abord intitulé « permis de Bédoin » est devenu en septembre 2011 « le permis Auzon ».

Les méthodes d'exploration et d'exploitation dangereuses pour l'environnement

La recherche de pétrole et de gaz dans la roche mère (schistes) est connue pour être particulièrement destructrice pour l'environnement et des paysages puisqu'elle ne peut se faire qu'en utilisant la fracturation hydraulique, procédé qui consiste à forer verticalement puis horizontalement dans la couche de schistes, puis à faire éclater cette roche compacte en injectant de l'eau sous très forte pression avec des adjuvants chimiques et du sable afin de faire exploser la roche et libérer le pétrole ou le gaz emprisonné.

L'interdiction de la fracturation hydraulique par les pouvoirs publics et l'obstination de Téthys Oil

Conscient des dangers que représente cette technique, l'Etat a interdit en juillet 2011, le procédé,

interdiction qui a été maintenue par le nouveau gouvernement. Il était alors permis de penser que ces annonces interdisaient la possibilité à Téthys Oil d'obtenir les autorisations nécessaires à l'exploration. Cependant, c'était compter sans l'obstination du pétrolier, qui a fait savoir dès septembre 2011 qu'il n'aurait pas recours à la fracturation hydraulique en s'engageant à respecter toutes les mesures réglementaires qui lui seraient imposées. Mais alors quelles techniques Téthys entend-il utiliser ?

Une absence de démocratie

L'autorisation de recherche et d'exploration est accordée uniquement par l'Etat, sans consultation des élus locaux, ni enquête publique. Ce système non démocratique découle du fait que les ressources minières appartiennent à l'Etat, ce dernier décidant seul des permis accordés.

Aujourd'hui 60 permis ont été accordés en France, dont 13 pour des recherches de pétrole et de gaz de schistes et 30 autres demandes sont en attente, dont celle du permis Auzon.

L'incompatibilité de notre économie locale et les destructions irréversibles pour l'environnement

L'agriculture locale avec toutes ses productions labellisées ne peut pas cohabiter avec une industrie pétrolière, de même qu'avec le tourisme local et ses zones protégées (Dentelles de Montmirail, Mont Ventoux, Fontaine de Vaucluse, etc.)

L'industrie pétrolière consomme de grosses quantités d'eau pour l'extraction. Il en résulte des quantités importantes d'eaux et de boues polluées que les stations d'épuration ne peuvent traiter.



uncroucyen.canalblog.com

Les risques de pollution de nappes et des sols ne sont pas négligeables.

Les espaces nécessaires à cette industrie et les aménagements routiers qui ne manqueront pas de s'imposer pour laisser passer ces flots de camions nécessaires contribueront à une déperdition de terres agricoles et une artificialisation accrue des terrains.

Une alternative, la transition énergétique

Un récent rapport parlementaire met en doute la quantité estimée de ces gaz de schistes, qui seraient très largement surestimées.

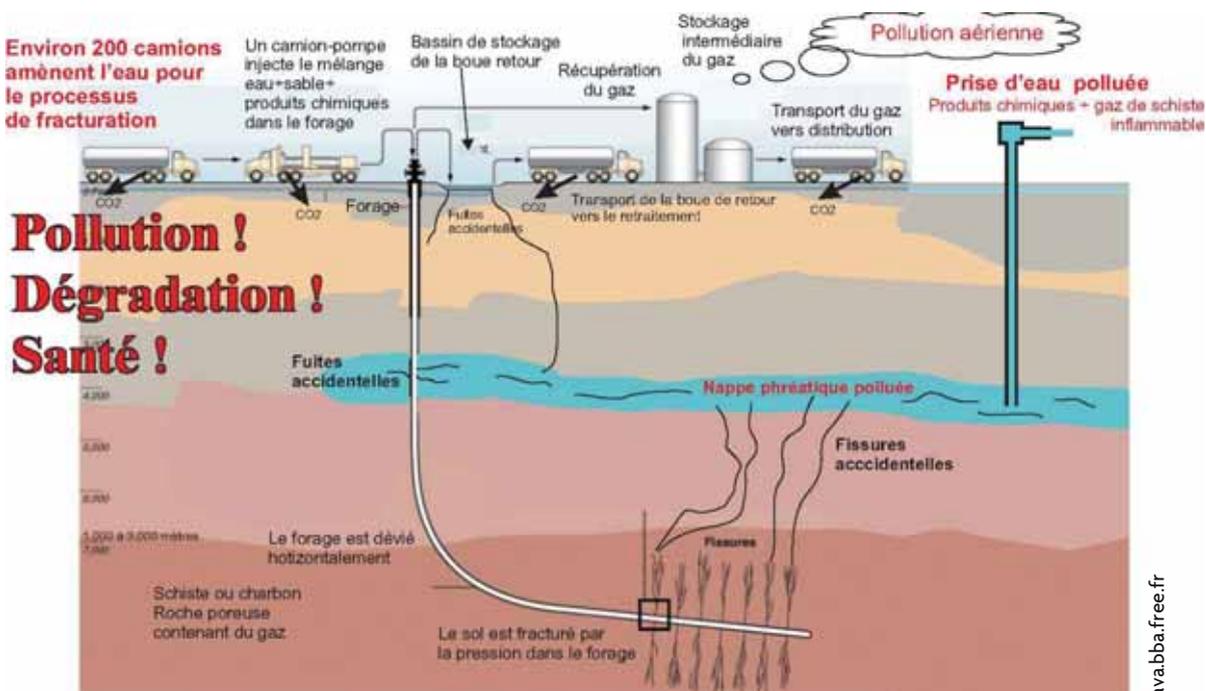
Nous avons, en un siècle, utilisé l'ensemble des ressources fossiles (charbon, pétrole, gaz) facilement accessibles. Devons-nous poursuivre le pillage de ces ressources fossiles sans penser aux générations futures ? Alors que nous pourrions développer des alternatives comme :

- assurer une meilleure efficacité énergétique (actuellement 1/3 de l'énergie primaire n'arrive pas au consommateur)
- accélérer les politiques favorisant les économies d'énergie
- développer les énergies renouvelables.

Seule la mobilisation peut sauver notre Comtat Venaissin et notre Ventoux

Aujourd'hui, la majorité des élus locaux (mairies, communautés de communes, Conseil général, syndicat mixte d'aménagement du Mont Ventoux, etc.) ont fait connaître leur opposition à ce permis. Pernes-les-Fontaines l'a fait dès avril 2011.

Les Pernois et les Valayannais sont invités nombreux à venir manifester leur opposition à de tels projets en signant la pétition déposée à l'accueil de la mairie de Pernes et de l'annexe de la mairie des Valayans ou en marquant leur désapprobation sur le site internet www.stopau-gazdeschiste07.org.



ava.bba.free.fr



1

PLANTES NUISIBLES QUI ENVAHISSENT ET DÉVASTENT LES SORGUES ! ON A BESOIN DE VOUS !

Ces plantes nuisibles envahissantes sont au nombre de trois, elles ont été détectées par le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues, qui se préoccupe depuis 1998 de limiter leur invasion et leur destruction.

L'une d'entre elles est la «ludwigia grandiflora et ludwigia peploides ou la Jussie» (photo 1 et 2) ; elle est interdite à la commercialisation en France depuis 2007). Une autre s'appelle «periploca graeca ou le bourreau des arbres» (photo 3) et la 3^e «phytolacca americana»



2

plus couramment dénommé «raisin d'Amérique» (photo 4) est classée peste végétale par l'Union Internationale de Conservation de la Nature); elles ne doivent leur présence et leur développement qu'à l'Homme !

Plaisantes au regard, à l'odeur et au toucher, ces trois plantes (dont deux sont encore en vente chez les pépiniéristes !) peuvent engendrer des dégâts irréversibles sur les milieux naturels nous entourant. Leur croissance rapide, leur production de graines très élevée, ainsi que leur capacité à s'implanter dans de multiples environnements mettent en péril la flore locale, ce qui a pour conséquence d'engendrer une perte importante au niveau de la biodiversité.

3



4

Le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues a su définir des protocoles adaptés et destinés à limiter, voire à éliminer, à l'avenir, la reproduction de ces trois types de végétation. Un arrachage manuel, associé à un repérage régulier tout au long de l'année des zones envahies, est la méthode la plus efficace pour combattre ces espèces, à condition de procéder à leur complet déracinement. Aidez le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues à stopper leur croissance !

Contact : messagerie : smb@lasorgues.com - tél. 04 90 83 68 25.

PARTICIPEZ À L'OPÉRATION



A travers sa volonté d'agir pour améliorer l'accès à l'énergie et la maîtrise de la consommation, le Conseil général de Vaucluse organise, avec les associations

Énergies Renouvelables et l'Écologie) et CEDER (Centre pour l'Environnement et le Développement des Énergies Renouvelables), l'opération «Familles à Énergie Positive».

COMMENT POUVEZ-VOUS PARTICIPER À CETTE OPÉRATION ?

Basée sur l'adhésion volontaire des familles, vous pouvez participer à cette opération, en contactant le CEDER au 04 90 36 39 16 pour le Nord Vaucluse et l'AERE au 04 86 69 17 19 pour le Sud Vaucluse ou en vous connectant sur : www/vaucluse.familles-a-energie-positive.fr.

Parmi les participants, 151 familles seront tirées au sort pour un diagnostic énergie permettant de réduire leur facture d'électricité, d'économiser 12% de la consommation initiale, soit 200€ en six mois, de bénéficier gratuitement de conseils personnalisés de spécialistes, mais aussi de rencontrer de nouvelles familles et de partager leurs astuces.



Ne prenons plus la Nesque, la Sorgue, les bas côtés des routes, les abords des conteneurs pour des décharges !

TOUS NOS DÉCHETS ONT UNE SOLUTION D'ÉLIMINATION GRATUITE

Il est demandé à chaque habitant de la commune de bien vouloir respecter scrupuleusement les consignes du tableau ci-dessous, et ce pour des raisons de citoyenneté, d'économie financière, de respect de l'environnement et de respect des générations futures qui devront trouver une terre la plus belle possible.

Renseignements : Services Techniques 04 90 61 64 91	Quels sont vos déchets ?	Où les porter ?	Jours d'enlèvement ou d'ouverture
SACS JAUNES : tri sélectif individuel	Bouteilles plastique : lait, jus de fruit, eau, lessive, produits ménagers... Boîtes de conserve et canettes alu. Cubitainers de vin format bidon Emballages cartons : barils de lessive, briques de jus de fruits, lait ou soupe, suremballages et cartons de pots de yaourt, emballages biscuits. Journaux et revues (sans film plastique)	Devant votre domicile, si vous êtes équipé d'une poubelle individuelle. À côté des gros containers de votre quartier si votre poubelle n'est pas ramassée devant votre domicile.	Le mercredi matin seulement (ne sortir les sacs jaunes que le mardi soir !)
SACS NOIRS : ramassage des ordures ménagères au container individuel	Boîtes de conserves métalliques Bouteilles plastique d'huile végétale Pots de yaourt - Sacs plastique Emballages ou suremballages plastique Polystyrènes - Déchets alimentaires et divers	idem sacs jaunes (ci-dessus)	Voir tableau des jours de ramassage des poubelles en fonction des quartiers. Ne sortir vos poubelles (container individuel ou sac noir) que la veille au soir du jour de ramassage
VERRES	Bouteilles verres - Bris de verres Bocaux (uniquement le verre)	Conteneurs situés aux points propreté de la ville (voir ci-contre)	Place du Marché à Pernes, ancienne gare SNCF, parking du cimetière et place du marché des Valayans
DÉCHETS VERTS	Bois de taille - Herbes - Feuilles - Branches - Ronces, etc. Pensez au compostage à domicile des tontes de gazon, feuilles, tailles de végétaux, épluchures. Pour cela, équipez-vous d'un composteur (à commander aux Services Techniques)	Déchetterie intercommunale Route de Monteux/Velleron	Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h d'avril à octobre, le samedi de 9 h à 18 h sans interruption (fermeture à 17 h en hiver). Se munir d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule lors du dépôt. Tél. : 04 90 61 55 91
ENCOMBRANTS	Electroménager, mobilier cassé, véhicules deux roues	Passage à votre domicile d'un camion qui les portera à la déchetterie intercommunale Route Monteux/Velleron	Passage le jeudi dans la journée sous certaines conditions : Inscription avant le mercredi 12 h auprès des Services Techniques (tél. : 04 90 61 64 91), nombre limite d'objets, lieu de stockage des encombrants à l'extérieur de la propriété privée uniquement
PILES	Piles en tous genres (montre, appareil photo, lampes, etc.)	* Les porter chez un bijoutier ou chez un horloger (pour les piles boutons) * Les mettre dans les conteneurs : à l'accueil de la Mairie de Pernes ou l'annexe des Valayans - au Centre Culturel des Augustins - dans les tabac-presse de la ville - à l'Espace jeunesse - à Intermarché	Heures d'ouvertures des établissements municipaux : pour la mairie de Pernes, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 30 et jusqu'à 16 h le vendredi. Pour la mairie des Valayans : ouverture du lundi au vendredi de 8 h à 12 h
TEXTILES	Vêtements utilisables	Association d'entraide et de secours Marie-Paule Secours Catholique Anatoth Croix-Rouge	Dépôt tous les jours ou sur RV 115 avenue de la Gare, tél : 04 90 66 47 04 Dépôt tous les mardis de 9 h à 11 h et de 15 h à 17 h au local de l'association 182 av. de la gare ou sur RV (04 90 66 49 62) Le matin du lundi au vendredi, ZA Prato I 344 chemin de la Prato (04 90 67 06 26) Salle de Cheylus à la Mairie de Pernes, les derniers lundis du mois (04 90 61 67 07)
	Textiles et vêtements inutilisables	* Conteneurs Provence Relais situés aux points propretés de la ville (Place du marché à Pernes, parking du cimetière et place du marché au hameau des Valayans) * Déchetterie Intercommunale Route de Monteux/Velleron	Déchetterie : D'avril à octobre, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h - le samedi de 9 h à 18 h sans interruption (fermeture à 17 h en hiver). Se munir d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule lors du dépôt, tél : 04 90 61 55 91
DIVERS	Déchets automobiles : huiles de moteur - batteries	Déchetterie Route de Monteux/Velleron	idem textiles inutilisables (ci-dessus)
	Pneus	Les pneus usagés sont récupérés par le garagiste à l'achat de pneus neufs	Heures d'ouvertures des établissements
	Médicaments (mettre à part les aiguilles et les déchets dérivés du sang)	Pharmacies	Heures d'ouvertures des établissements

DU RESPECT DE CES INDICATIONS DÉPEND NOTRE QUALITÉ DE VIE !



LA BASSE CONSOMMATION D'ÉNERGIE EST AU CENTRE DE LA CONCEPTION DES GRANDS PROJETS DE LA COMMUNE

Depuis quelques années, toutes les constructions à Pernes-les-Fontaines et ailleurs sont conçues dans un souci d'économie d'énergie et d'équilibre, entre coût d'investissement et coût de fonctionnement. Ainsi dans notre commune, tous les projets font appel à des basses consommations d'énergie.

- **Les cinq logements de la gendarmerie** sortent de terre ; ils vont venir s'ajouter aux logements déjà existants et vont permettre un meilleur fonctionnement du service. Le bâtiment a été conçu en basse consommation d'énergie à partir du gaz de ville en répondant aux normes en la matière.

- **La Maison des Associations** voit les entreprises arriver, ses trois étages vont permettre de proposer aux associations pernoises des salles d'activité supplémentaires et des bureaux. Le bâtiment date du XVII^e siècle, il sera isolé et, lui aussi, a été conçu en basse consommation d'énergie.

- Pour ce qui est de la **Médiathèque**, le permis de construire en basse consommation d'énergie est à l'instruction et si tout va bien, les entreprises devraient démarrer les travaux au printemps. Ce projet, qui a mis deux à trois ans pour sortir, a été conçu avec les usagers de la bibliothèque et de la ludothèque, avec la bibliothèque départementale de prêt, avec le service culturel du Conseil Régional, et avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles qui finance le projet à 55%.

Plusieurs architectes ont été consultés avant le choix de l'équipe, plusieurs structures ont été visitées comme Aurillac, Istres, Châteauneuf-les-Martigues.

Un projet de cette envergure se nourrit, évolue au fil des discussions, des rencontres, des visites, des réunions, des pré-études et le temps passé à cette réflexion est du temps gagné pour le futur. Les Pernois pourront profiter de ce magnifique équipement dans un peu plus d'un an.

- Un 4^e projet démarre enfin, il s'agit de la **réhabilitation de la gare des voyageurs pour en faire un restaurant**. Sur ce projet, le permis de construire a été déposé et est en cours d'instruction. Les travaux, si tout va bien, devraient démarrer en février 2013 avec, là aussi, Le réaménagement respecte les contraintes énergétiques d'économie, avec les difficultés du bâtiment ancien.

La basse consommation d'énergie n'est pas nouvelle sur la commune, elle était déjà une préoccupation majeure dans les derniers projets réalisés ainsi :

- Le bâtiment de l'**office de tourisme** a été isolé et est chauffé par une pompe à chaleur.

- La **salle des jeunes des Valayans** dispose d'un chauffe-eau solaire.

- La **nouvelle salle Jean Ragnotti** est équipée sur sa toiture d'une **centrale photovoltaïque de 1200m²** qui produit 248MWh/an soit l'électricité consommée de 100 foyers.

L'URBANISME VOUS COMMUNIQUE : TOUT CHANGEMENT D'ENSEIGNES ET DE DEVANTURES, DE DEMANDE DE PANNEAUX SIGNALÉTIQUES, DE MODIFICATION DE FAÇADE OU DE TOITURE DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE AUTORISATION

Tous travaux de modification de façade, quelle soit commerciale ou pas, nécessite une déclaration préalable à déposer en mairie, au service urbanisme ; il en est de même pour les toitures. Vous souhaitez repeindre votre devanture, modifier votre enseigne, apposer une nouvelle signalétique sur votre façade, alors prenez contact avec le service urbanisme qui vous guidera dans votre démarche. Il est en de même pour tout panneau publicitaire que vous souhaitez installer sur la commune, en ou hors agglomération. Cette démarche au préalable, permettra d'éviter des coûts supplémentaires si l'installation ne s'avère pas conforme et nécessite une modification. Le service urbanisme est ouvert tous les après-midi de 13 h 30 à 17 h, sauf vendredi fermeture à 16 h. Contact : 04 90 61 45 02 - mail : urbanisme@perneslesfontaines.fr

LE PLU : LA PROCEDURE CONTINUE

L'étude environnementale confiée à l'agence MTDA, Conseil environnement, a établi un état des lieux sur la commune. Cette agence va désormais étudier l'impact du Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD) et, de ce fait, du futur plan de zonage, sur l'environnement.

En parallèle, la commune a délégué à la communauté de communes des Sorgues du Comtat, l'étude sur le bruit qui est imposé par une directive européenne. De plus, avec la disparition au 1^{er} janvier 2015 des ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysagé), elle lance une étude pour la mise en place d'une AMVAP (Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine).

L'AMVAP qui va remplacer la ZPPAUP a été introduite par le Grenelle II dans le Code du Patrimoine ; elle a pour objet de promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces dans le respect du développement durable.

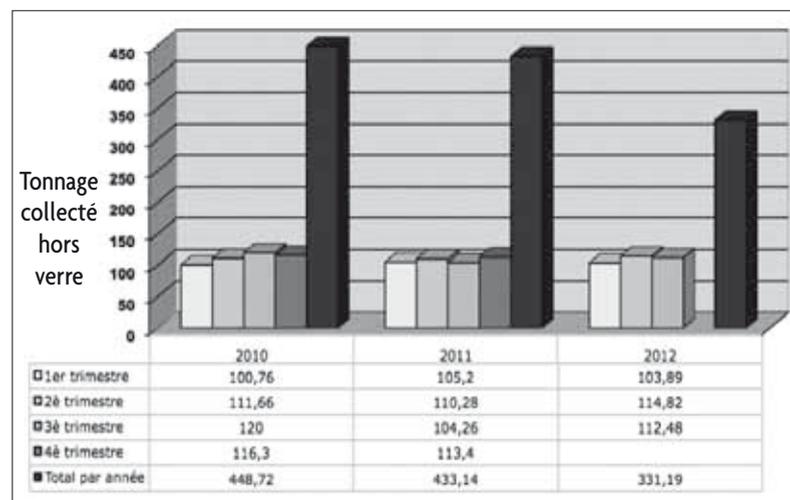
Elle est fondée sur un diagnostic architectural, patrimonial et environnemental, prenant en compte les orientations du projet d'aménagement et de développement durables du plan local d'urbanisme, afin de garantir la qualité architecturale des constructions existantes et à venir ainsi que l'aménagement des espaces.

L'AMVAP doit être compatible avec le règlement du PLU, c'est une servitude d'utilité publique, c'est pourquoi, la commune a décidé, par cohérence, de mener les deux études (PLU et AMVAP) en même temps, ce qui engendrera une enquête publique commune.

TRI SÉLECTIF : CONTINUONS!

3^e trimestre 2012 : 112,48 tonnes alors que nous étions arrivés à 114,82 t. au 2^e trimestre ! Ne relâchons pas la pression et gardons le cap : celui de tout faire pour préserver l'environnement et réduire le coût de revient des ordures ménagères ! Il est indispensable que le taux du tri sélectif soit en augmentation permanente : on compte sur tous pour y arriver. Pour tous renseignements concernant vos déchets, téléphoner aux Services Techniques de la commune au 04 90 61 64 91.

EVOLUTION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE À PERNES ET AUX VALAYANS DEPUIS 2009



OPPOSITION OBYOSITION

PERNES ... UNE VILLE BIEN GÉRÉE ?

La municipalité actuelle manque de lucidité, d'anticipation et la gestion municipale se fait souvent en dépit du bon sens, jugez-vous même !

Gestion des projets d'équipement public : Le maire vient d'annoncer que le **projet de la Médiathèque** était enfin sur les rails, nous nous en réjouissons. Nous soutenons ce projet qui permettra aux Pernois de disposer d'un équipement adapté aux vrais besoins d'une ville de 11 000 habitants comme nous l'avons toujours demandé, et non pas d'une médiocre extension comme c'était envisagé par le maire. Il aura pourtant fallu quatre longues années pour que, sous la pression de l'opposition, le maire reconsidère son point de vue, puis engage ce projet prioritaire, ... et il faudra encore deux années avant de pouvoir utiliser les nouvelles installations. Les conséquences de ce retard vont coûter très cher aux contribuables pernois, car les demandes de subventions (1 336 000 euros attendus !) sont faites au pire moment, celui où toutes les collectivités publiques sont désormais à la diète et réduisent ou suppriment leurs aides.

Gestion financière : Les amendes pour non respect de la loi sur la mixité dans l'habitat coûtent très cher aux contribuables pernois, plus d'un million d'euros en 10 ans ! (330 300 euros sur les trois dernières années !!). La multiplication par 5 des pénalités, prévue par la nouvelle loi, va condamner notre budget.

Le gaspillage scandaleux dans la conduite du projet de la Gare : 525 000 euros perdus ! Les attermolements du maire pendant 10 ans, les allers-retours de vente et de rachat des terrains et bâtiments aux Sorgues du Comtat, les frais financiers, ainsi que les missions et études réalisées pour rien sont un vrai désastre.

Economies d'énergie : L'absence totale d'investissements dans les travaux d'économies d'énergie sur nos équipements communaux, au motif que cela coûte cher, plombe tous les ans nos factures d'énergies. Il n'y a aucune initiative d'isolation de nos bâtiments publics anciens.

Politique de l'habitat : Des classes devront fermées à la rentrée 2013. Nos écoles se vident. 72 élèves pernois en moins cette année et la baisse des effectifs risque de s'accroître. La population de Pernes n'augmente plus, elle vieillit et le nombre de familles avec enfants baisse régulièrement. Les familles de 2 enfants et plus, ne trouvent plus, dans notre commune, de logements adaptés à leur taille et surtout à leur budget. C'est le résultat d'une politique de l'habitat désastreuse depuis des années, qui aboutit à l'absence totale de logements à loyers raisonnables pour des familles modestes qui sont obligées d'aller voir ailleurs.

Le groupe d'opposition s'insurge sur tous ces sujets, mais ses élus ne sont pas dans la confrontation et le refus systématique et idéologique. Ils proposent des alternatives et une grande majorité des dossiers du Conseil Municipal sont votés à l'unanimité.

Récemment, nous avons dit non ensemble à la demande d'exploration pour les gaz de schistes en Vaucluse ; nous avons refusé haut et fort la suppression des permanences hebdomadaires de la Mutualité Sociale Agricole ; nous avons approuvé la création de cinq logements pour nos gendarmes et la garantie de conserver ainsi notre brigade ; nous avons soutenu la motion de sécurisation de la traversée des Valayans, polluée et mise en danger par les trop nombreux poids lourds et nous applaudissons à la réussite de la fête du patrimoine, qui a mobilisé des centaines de bénévoles, les associations et tous les services municipaux et donné un peu de bonheur à des dizaines de milliers de personnes.

Chaque conseil municipal témoigne de notre soutien aux initiatives et décisions qui vont dans le sens de la justice sociale, de l'intérêt général des Pernois et du développement intelligent de notre commune.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Les conseillers municipaux de l'opposition

Bruno Verdi, Annie Rey, Mario Moretti, Françoise Desjames,
contact au 06 72 84 65 63.



LE SALON « VIVA AU NATUREL » PREND SES MARQUES

Pour la 2^e année, le salon bio « Viva au Naturel », sous la présidence de Sylvie Dold-Aumage, a pris ses marques à Pernes-les-Fontaines. Le Centre Culturel des Augustins a accueilli de nombreux exposants qui sont restés aux petits soins, durant toute la dimanchée, des visiteurs. Des massages, aux lectures en passant par les pierres chaudes, les huiles essentielles, les lampes à sel... jusqu'aux vêtements, tous les produits proposés ont permis à chacun de se détendre. Vivement l'année prochaine !

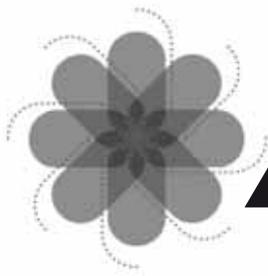


LE BTP CFA FLORENTIN MOURET A HONORÉ LE PERNOIS QUENTIN REYNAUD, MÉDAILLÉ D'OR AU CONCOURS DU MEILLEUR APPRENTI DE FRANCE : FÉLICITATIONS !



C'était le 12 octobre dernier à Avignon, 137 jeunes ont reçu leur certificat d'aptitude professionnelle pour la session 2012 dans les filières installations thermiques, installations sanitaires et électricité. Comme eux, Quentin Reynaud, 18 ans, a choisi cette filière et obtenu son CAP « installation sanitaire », après avoir été formé par l'entreprise pernoise Testud Frères, excellents maîtres de stage. Il a présenté en parallèle le concours du Meilleur Apprenti de France et a décroché 3 médailles d'or, aux niveaux départemental, régional et national, en présentant une pièce en acier galvanisé et cuivre qu'il a réalisée sous l'œil de son professeur d'atelier, Cyril Jousset, et de son maître d'apprentissage, Eric Duffour. Aujourd'hui, Quentin continue d'apprendre, il prépare un brevet professionnel « génie climatisation ». Le Vaucluse est fier de lui et de Cindy Guille, qui a obtenu aussi une médaille d'or mais en peinture. Quant à la ville de Pernes-les-Fontaines, elle est fière de voir ses couleurs défendues par un de ses administrés aussi talentueux. Bravo !





ACAP est là !



le mot de la présidente

Au terme de cette année, en cette belle commune de Pernes, si riche en animations, je souhaite avant tout remercier, au nom de l'équipe de l'Association des Commerçants et Artisans, l'ensemble de la population pernoise, qui grâce à sa confiance en nos commerces permet de faire vivre notre village.

Je souhaite également remercier tous les commerçants et artisans pernois qui s'efforcent, jour après jour, tout au long de l'année de vous proposer des services divers et des produits dans un réel souci de qualité.

Pour les fêtes, toute l'équipe a préparé un après-midi féerique avec de nombreuses animations dont pour la première fois dans notre commune, une patinoire qui ravira les petits et les grands.

Vous trouverez, en complément du journal, l'agenda 2013 offert par l'ACAP, outil qui vous deviendra vite indispensable tout au long de cette nouvelle année je l'espère et pour laquelle je vous adresse tous mes vœux de santé, bonheur et prospérité.

Karine Candale

APÉRITIF D'ACCUEIL POUR LES NOUVEAUX COMMERÇANTS

Ils étaient venus nombreux les nouveaux commerçants et artisans pernois, au sympathique apéritif de bienvenue organisé par l'ACAP le 22 octobre dernier, à l'Espace St Gilles, en présence de Pierre Gabert, maire de Pernes.



FÊTER NOËL AVEC L'ACAP

Pour Noël, l'ACAP veut gâter les enfants, pour cela ses membres ont prévu de nombreuses animations pour samedi 22 décembre. Dans le centre ancien, de 14 h à 18 h, les enfants pourront s'amuser sur la patinoire, dans les jeux gonflables, au manège, avant qu'un goûter leur soit servi à 16 h 30. Ils rencontreront bien évidemment le Père Noël, qui se déplacera en calèche et, pour finir cette belle après-midi, les petits gourmands se régaleront de barbe à papa, crêpes et autres chichis, tandis que leurs parents pourront déguster du vin chaud.

Les animations commerciales : Du 3 au 31 décembre, l'ACAP organise une tombola chez les commerçants adhérents. Tirage au sort : le 19 décembre - Date limite de dépôt le 18 décembre 2012 à 19 h chez les commerçants participant à l'opération ou à l'office du tourisme - 2500€ de bons d'achat à gagner et à dépenser du 20 au 31 décembre 2012 chez les commerçants participant à l'opération.

BRAVO AUX BÉNÉVOLES QUI ONT SERVI LA SOUPE D'ÉPEAUTRE



Le 30 octobre dernier, l'Association des Commerçants et Artisans Pernois a organisé un apéritif dînatoire au Centre Culturel des Augustins, afin de remercier tous les bénévoles qui ont servi la soupe d'épeautre à la Fête du Patrimoine 2012. Cette soupe a, à nouveau, remporté un très grand succès. Le service a été effectué en un temps record : 1 h 15 pour servir 3 000 repas.

bienvenue

DU BIO AVEC COHÉRENCE

François Cauchi a rejoint le monde du bio avec l'enseigne Cohérence qui a ouvert ses portes le 12 décembre dernier, route de Carpentras, sur le parking des établissements Weldom. Ce magasin est un espace de vente alimentaire dédiée au bio. Bien plus qu'un simple produit étiqueté AB, l'enseigne souhaite avant tout proposer du choix, de la fraîcheur, de la qualité et du local : 4 notions qui vont de paire avec l'exigence que le consommateur est en droit d'attendre d'un produit certifié Agriculture Biologique.

Ainsi, ce sont des rayons entiers consacrés aux fruits et légumes, à l'épicerie, la crèmerie, aux surgelés, aux vins, aux cosmétiques et à l'hygiène qui vous sont présentés. Cohérence vous accueille pour découvrir et redécouvrir le bio avec le plaisir du goût et dans le respect de l'environnement !



Horaires d'ouverture du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h, le dimanche de 9 h à 12 h 30.

MISS COUTURE À VOTRE DISPOSITION

Couturière depuis 20 ans, Valérie Delerm a enfin sauté le pas pour vous accueillir dans son atelier pour tous travaux de coutures, retouches et confection de rideaux.



Valérie ne reçoit que sur rendez-vous, afin d'être plus disponible pour chaque personne. Ouverture les lundis, mardis et jeudis, de 9 h à 16 h 30 et les mercredis et vendredis de 9 h à 12 h.

N'hésitez pas à faire appel à Miss Couture, qui se tient à votre disposition pour tous renseignements.

MISS COUTURE - Valérie DELERM - 126 chemin de la gare - 84210 Pernes - Tél. : 06 15 56 57 61.

PROFESSIONS MÉDICALES ET PARAMÉDICALES À PERNES

+ ACUPUNCTURE

- **COSTABEL Catherine** 06 81 68 99 83
19 rue Raspail - place Reboul

+ AMBULANCES

- **AMBULANCES DE LA NESQUE**
700 petite route de Carpentras 04 90 29 66 25
- **AMBULANCE PERNES ASSISTANCE**
129 bis av. Charles de Gaulle 04 90 66 40 46

+ DENTISTES

- **CORTASSE Benjamin, SUSINI Christophe**
63 place des Maraîchers 04 90 66 53 12
- **BRUN Julien**
63 place des Maraîchers 04 90 39 80 32
- **FLÉCHAIRE Luc**
33 place Louis Giraud 04 90 61 32 34
- **SAN MARTINO Alain, SAN MARTINO-PANSARD Valérie,**
383 cours de la République 04 90 66 56 47

+ ÉNERGÉTICIENNE

- **DRAHOSOVA Blanka**
63 place des Maraîchers 06 31 66 79 18

+ INFIRMIERS, INFIRMIÈRES

- **ABELLY Caroline, BRIEMANT Corinne, MATHIEU Nathalie**
78 avenue Jean Jaurès 04 90 66 47 17
- **ALLO INFIRMIÈRE À DOMICILE FAURY Christelle NOUVEAU Pascale, VAQUER Sophie**
275 quai de Verdun 06 86 17 58 00
- **BARBIER Carole, BARRAND Mélanie, JEAN Danièle, PALAYER Stella, REYNAUD Jessica**
63 place des Maraîchers ou 04 90 60 74 92
06 17 44 28 44
- **LOUBEN MELIS Christiane, MONTET GAUTIER Danièle**
247 quai de Verdun 04 90 66 42 02
- **MICHEL Isabelle**
3 clos la Petite Valette 04 90 66 54 05
06 22 23 05 75
- **PERRIN Marie-Hélène**
296 chemin des Canniers, Les Valayans 06 10 29 33 92
- **VALTILLE Sylvain**
1 clos du Terradou 06 27 80 37 95
- **VARLET Laurence**
06 17 75 20 42
- **ZBIR Christian**
392 chemin de Fontblanque 04 90 69 63 81

+ RADIOLOGUE

- **BEC Régis**
8 place du Cormoran 04 90 61 61 39

+ KINÉSITHÉRAPEUTES

- **ARAUJO Mickaël, GIACOMO-BERNHARDT Aline JUSTET Marie**
63 place des Maraîchers 04 32 85 04 08
- **AUBERT Patrick (méthode Mézières)**
04 90 30 76 60
06 69 78 08 28
- **DURAND-PERDIGUIER Valérie**
04 90 40 96 36
- **CHABROLIN Charlotte**
63 place des Maraîchers 04 90 40 96 36
- **DERVAL Jérôme**
305 quai de Verdun 04 90 61 65 17
- **VERRAX Franck MOULIN Francis NALLI Samuel**
78 avenue Jean Jaurès 04 90 66 54 20
- **PEETERS Xavier PEREZ Séverine**
106 cours de la République 04 90 60 59 90
- **LIONEL André**
04 90 62 78 02
- **ARNOUX Anthony**
06 28 70 32 19
892 route du Thor - LES VALAYANS

+ LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

- **LABORATOIRE TENON** 04 90 66 41 01
43 avenue Montargue (place Aristide Briand)
- **LABORATOIRE CHEVALIER BIOMÉDICA 84**
333 cours Frizet 04 90 66 56 02

+ MATÉRIEL MÉDICAL OXYGÉNOTHÉRAPIE

- **PERNES MÉDICAL**
542 avenue Charles de Gaulle 04 90 61 57 58

+ MÉDECINS GÉNÉRALISTES

- **BERTRAND Jean-Baptiste** (acupuncture, homéopathie)
454 cours Frizet 04 90 66 43 30
- **DONADIEU Sylvie**
63 place des Maraîchers 04 90 61 67 87
- **MASSELOT Bertrand**
63 place des Maraîchers 04 90 66 56 24
- **MAZZONI Bernard**
63 place des Maraîchers 04 90 66 40 49
- **PENAUD Patrick**
63 place des Maraîchers 04 90 63 40 59

- **SARRAUTE Hervé**
63 place des Maraîchers 04 90 66 43 65

- **TAULEIGNE Christian**
63 place des Maraîchers 04 90 61 63 84

⚠ Du samedi midi au lundi matin 8 h et les jours fériés, de la veille 18 h au lendemain 8 h, composer le n° unique d'appel 04 90 66 44 33

+ OPTICIENS

- **PERNES OPTIQUE SURDITÉ**
27 chemin des Coudoulets 04 90 66 45 20
- **PROVENCE OPTIQUE**
72 avenue Perle du Comtat 04 90 61 58 03
provenceoptiquejph@orange.fr

+ ORTHODONTISTE

- **JOSEPH Marc**
434 cours de la République 04 90 66 87 72

+ ORTHOPTISTE

- **BANCELIN Joëlle**
63 place des Maraîchers 04 32 81 93 13
06 60 67 39 11

+ ORTHOPHONISTES

- **BEZERT Sophie**
«La Balandrane», 163 route de Sudre 04 90 61 33 62
- **DELACOUR Delphine**
412 cours de la République 04 90 66 59 98
- **RUSSIER Nicole**
215 avenue René Char 04 90 66 48 63

+ OSTÉOPATHES

- **DEJENTE Laurent**
35 chemin des Coudoulets 06 64 74 42 45
- **MALESCOT Frédéric**
«La Balandrane», 163 route de Sudre 04 90 66 54 90
- **MORATILLE Jean-Marc**
63 place des Maraîchers 06 67 37 63 00
04 90 61 62 98

- **PEETERS Xavier**
106 Cours de la République 04 90 61 05 24

+ OSTHÉOPATHE PSYCHANALYSTE

- **CLAUDE FISCHER**
11 place Fléchier 04 32 85 03 92
06 30 74 17 59

+ PÉDIATRE

- **GAVALDA Dominique**
167 chemin Saint-Martin 04 90 61 54 47

PROFESSIONS MÉDICALES ET PARAMÉDICALES À PERNES (suite)

+ PÉDICURES- PODOLOGUES

- **BAUJARD Christophe**
78 avenue Jean Jaurès 04 90 66 54 20
- **FORLINI Gérard**
LECOMPTE Pauline
SANCHEZ Sébastien
63 place des Maraîchers 04 90 61 21 26

+ PHARMACIES

- **LA BUISSONNE**
centre commercial Intermarché 04 90 61 22 01
- **CONSTANT-LAURENT-BRÈS**
400 avenue des Castanes 04 90 61 32 48
- **PHARMACIE DE LA NESQUE (RENUCCI)**
13 avenue Perle du Comtat 04 90 61 30 79
- **TENON LESTOQUOY**
167 place Aristide Briand 04 90 66 59 17

+ PROTHÉSISTES DENTAIRE

- **BONAVENT Franck**
63 place des Maraîchers 04 90 30 18 10
- **FREY Samuel**
416 cours de la République 04 90 61 33 88

+ PSYCHANALYSTE ET PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

- **LEVERT Isabelle** 04 86 71 49 06
51 Allée du Mistral ZA Prato 3 06 01 90 32 84
www.la-psychologie.com
- **THIBAUT Édith** 04 90 61 33 98
La Toscane, Avenue Jean Moulin

+ PSYCHIATRE

- **MOKOBODZKI Paul Eric** 04 90 60 14 20
63 place des Maraîchers
- **TISSOT Cyprien** 04 90 66 05 42
63 place des Maraîchers

+ PSYCHOLOGUES

- **BONO Denis** 04 90 66 49 58
260 chemin de l'Ermitage
- **JUSTINESY Fanny** 06 27 26 29 37
63 place des Maraîchers
- **LEVERT Isabelle** 04 86 71 49 06
51 Allée du Mistral ZA Prato 3 06 01 90 32 84
- **RANSY Sylvie** 04 90 60 21 04
398 chemin des Traversiers
- **REYNIER Emilie** 04 90 28 69 78
63 place des Maraîchers

+ RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE

- **BACHE Annyck** 06 60 84 78 62
63 place des Maraîchers

+ SAGE-FEMME

- **MARCHEGGIANI Harmonie** 06 25 99 16 46
63 place des Maraîchers

+ SOPHROLOGUE

- **MAZZONI Dominique** 06 23 63 41 29
63 place des Maraîchers

+ SOPHROLOGUE-RELAXOLOGUE

- **CALVET Sylvie** 04 90 61 55 41
525 Chemin de l'Aurofou, La Valette 1

+ TAXIS

(agrés transport médical assis et 1/3 payant)

- **TAXI PERNOIS** 06 85 31 37 64
- **TAXI DES FONTAINES** 06 30 20 16 89
06 48 15 51 52
- **TAXI WILLIAM** 06 03 02 53 98

+ VÉTÉINAIRE

- **DELAHAUT Xavier** 04 90 66 51 71
63 Cours de La République
- **FROMENT-FUHRO Astride** 04 90 61 27 90
840 Avenue Charles de Gaulle

SANS OUBLIER :

le SAMU (le 15)

Sapeurs Pompiers (le 18 ou le 112 pour portables)

Centre Antipoisons (04 91 75 25 25)

Centre des Brûlés (04 91 38 39 32)

En cas d'erreur ou d'omission, merci de le faire savoir au service communication (04 90 61 45 12)

LES NUMÉROS DE GARDE

MÉDECINS

de 8 h à 20 h, samedi, dimanche et jours fériés, composer le n° unique d'appel : 04 90 66 44 33.
En cas d'urgence, composer le 15.

PHARMACIES

En dehors des heures d'ouverture, les gardes sont assurées par une des pharmacies du Comtat Venaissin, dont l'affichage est disponible sur toutes les pharmacies ou par téléphone au commissariat de Carpentras (04 90 67 62 00) ou au service national de gardes (3237)

LES FESTIVES PERNOISES DU 1^{er} SEMESTRE 2013



En complément de ce journal, cette 4^e édition des festives pernoises vous présente, en 48 pages, les principales manifestations de l'hiver et du printemps pernois, de mi-décembre 2012 à mi-juin 2013, du marché de Noël au record de la partie de pétanque la plus longue du monde, en passant par bien d'autres fêtes, rencontres et salons. Vous pouvez aussi vous le procurer à l'Office de Tourisme, au Centre culturel des Augustins, à la mairie ou en le téléchargement sur le site internet de la ville : www.perneslesfontaines.fr

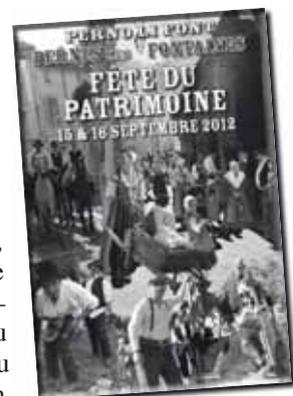
LE PATRIMOINE 2012 EN IMAGES

Toujours en supplément de ce numéro, vous trouverez également un livret regroupant près de 300 photographies de la Fête du Patrimoine, avec chacun des grands moments qui l'ont jalonnée



au cours de ces deux journées fortes en émotions. Vous pouvez également vous le procurer à l'Office de Tourisme et à la mairie. D'autres photos sont visibles sur le site www.facebook.com/patrimoine2012.

Quant au DVD de la Fête du Patrimoine il est disponible dans les 3 tabacs-presse de Pernes, au magasin de fleurs Autrement, à U-Express, au magasin de Mme Simon, à la Papéterie Saint-Gilles, au Conservatoire du Costume Comtadin, à l'Office de Tourisme et, par téléphone au 06 11 13 61 38.



LE BMX A L'HONNEUR DANS LA VILLE AUX 40 FONTAINES AVEC LA COUPE DE FRANCE, LES 30 ET 31 MARS 2013

Après la Coupe de Provence, qui aura lieu le 10 février 2013 et dont l'organisation a été confiée à l'association «BMX Pernois», c'est la Coupe de France qui se déroulera sur la piste de Pernes.

Cette manifestation est placée sous la responsabilité de l'association «BMX Organisation», dont le président n'est autre que Georges Garcia, bien connu dans le milieu du BMX. Il aura la responsabilité d'accueillir avec le BMX Pernois et les autres clubs vaclusiens, les 3^e et 4^e manches de la Coupe de France de BMX Elite. Celle-ci se disputera sur la piste du club pernois, route de Mazan, pendant deux jours, les 30 et 31 mars prochains.



Les essais commenceront à 8h30 et le départ des courses sera donné à 9h30. Venez nombreux à la rencontre des meilleurs pilotes nationaux (pilotes français présents aux Jeux Olympiques et des trois pilotes élite pernois: Arthur Goarin, Thibaut Recordier, Adrien Loron), qui vous surprendront par leurs prouesses sportives au guidon de leur BMX.

Gratuit - messagerie : georges.p.garcia@gmail.com - tél. 06 30 27 58 76 - buvette et restauration sur place.

Les essais commenceront à 8h30 et le départ des courses sera donné à 9h30. Venez nombreux à la rencontre des meilleurs pilotes nationaux (pilotes français présents aux Jeux Olympiques et des trois pilotes élite pernois: Arthur Goarin, Thibaut Recordier, Adrien Loron), qui vous surprendront par leurs prouesses sportives au guidon de leur BMX.



UN PERNOIS EFFECTUE UN PÉRIPLÉ EN VÉLO EN HIMALAYA SUR LES PLUS HAUTES ROUTES DU MONDE

Informaticien dans une société marseillaise la semaine, le quadragénaire et pernois Claude Chalabreysse est féru des grands espaces et des voyages. Depuis 4 ans, il rédige des articles pour la presse magazine dédiée au tourisme et aux voyages. Il organise également des cafés voyages, des rencontres littéraires et anime des débats lors des festivals de globe-trotteurs. Son dernier voyage l'a conduit dans une région du monde qui lui a permis de côtoyer les derniers nomades et habitants isolés, de rendre visite aux monastères bouddhistes tibétains perchés et de partager un peu de temps avec les travailleurs indiens et népalais dans une zone de conflit entre Tibet, Inde et Pakistan. Outre l'aspect sportif: cinq semaines pour 1200 km sur des routes de tous les dangers et à des altitudes extrêmes, ce voyage a été fait de rencontres inoubliables dans des paysages époustouffants de beauté pure et rude.

**CLAUDE CHALABREYSSE
ECRIT AUSSI UN LIVRE
«SENSATIONS VOYAGEUSES»**

Les périplés de Claude Chalabreysse ne s'arrêtent pas là. De-

puis ce 15 décembre, son livre «Sensations voyageuses» est paru aux éditions Paulo-Ramand. A travers cet ouvrage, Claude souhaite faire découvrir le monde par l'entremise de destinations qui lui tiennent à cœur. Il a écrit ces «Sensations voyageuses» en mettant en exergue un thème particulier, au détriment d'une vision commune entendue. Ces sensations voyagent ainsi au gré d'un tourisme respectueux, de la beauté intrinsèque de sites naturels, de la communion entre religions, d'explorations aventureuses, de rencontres avec des peuples, mais aussi de respect, de tolérance et d'un certain art de vivre. Ses chaussures de mille lieux ont croisé une foule de rencontres ordinaires ou extraordinaires, de lieux et de paysages étonnants. Ce livre en révèle la quintessence. La lecture se veut multiple, telle une succession de chroniques qu'on lirait par touches successives, au gré des envies du jour. Ce livre est destiné à toutes les personnes voyageuses ou en devenir, mais pour le moins curieuses du monde et de ses beautés. Il sera en vente à la librairie «des bulles et des lignes», place du Portail neuf.

LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE PROVENCE DE MOTOCROSS S'EST DÉROULÉE À PERNES

Alors que se déroulait dans le centre ancien, la bourse aux fossiles et minéraux, près de 150 pilotes s'étaient donnés rendez-vous sur la piste mouillée du Val de Guilhaud, pour disputer l'ultime manche du championnat régional de motocross.

Cette finale s'est déroulée en deux temps, les essais le matin puis deux manches l'après-midi, avant la super finale. Les nombreux spectateurs présents ont pu apprécier le spectacle et les performances



Le Pernois Simon Mallet

des pilotes. Parmi les Pernois figure Simon Mallet, qui a terminé 2^e en MX2 et qui marque ainsi son retour, après de vilaines blessures.

Quant à la vedette de cette journée, c'est Julien Vanni. Licencié au MC Pertuis, Julien termine 1^{er} sur la catégorie MX1 et remporte la super finale. Bravo à tous et merci au moto club pernois pour cette formidable organisation qui prépare de belles surprises aux amateurs de deux roues pour 2013.

LE CRITERIUM VAUCLUSE DE PERNES A PERTE DE VUE SUR LES ROUTES DE LA RÉUSSITE

STAGE VTT DE TOUSSAINT À AUREL

Après la réussite de l'organisation du premier cyclo-cross, le Critérium Vacluse Pernes a investi le château de Coudray, sous le regard du géant de Provence, le temps d'un stage VTT aux vacances de la Toussaint. Le programme était articulé autour de sorties VTT adaptées selon les groupes (18 jeunes et 6 adultes) avec course d'orientation, travail technique, endurance, mécanique, conférences à thème, veillées; l'ensemble dans une bonne ambiance et avec de bonnes parties «de rigolade». Les adhérents ont pu participer, le 1^{er} novembre, à la randonnée VTT de Sault qui comportait trois parcours au choix de 20, 35 et 45 km, selon le niveau de chacun. D'autres projets de ce genre devraient suivre...

ENTENTE SPORTIVE ENTRE LES CLUBS DU CRITÉRIUM VAUCLUSE DE PERNES ET LE BMX PERNOIS

L'école de vélo du CV Pernes, n'ayant pas de lieu d'attache depuis plus d'un an, a décidé avec l'accord du club de BMX, d'effectuer les départs de l'école de VTT, les mercredis à 14h, de la piste de BMX, route de Mazan.

Une «Ecole de Vélo Loisirs et Compétitions» qui est affiliée à la même fédération que le BMX, la Fédération Française de Cyclisme. Cette école, pour les 10 ans et plus, c'est du VTT cross-country, à savoir: rouler sur des chemins et petits sentiers en franchissant de multiples petits obstacles naturels (racines, marches, pierriers), tout en alternant des montées et des grandes descentes. Sous son égide, les enfants apprennent le maniement du vélo: conduite,

équilibre, propulsion; des notions de mécanique, la découverte et le respect de l'environnement, l'apprentissage de la sécurité, le code de la route et de la citoyenneté et l'initiation à la compétition.

Notez bien que, pour les adultes, les sorties de groupe VTT et Route ont lieu tous les samedis à 14h et le dimanche à 9h, au départ de la place de la Mairie.



Renseignements: Claude Prost: 06 14 11 93 78 - site internet: www.cvpernes.org ou Gilbert Milhet: 06 70 72 41 16 et Cédric Viau: 06 30 77 44 59.

FIL ROUGE AU TÉLÉTHON

Le Critérium Vacluse de Pernes a organisé, à l'occasion du dernier téléthon, 10 heures de vélo non stop... Dur, dur!!! Dans le froid, toute la journée, les adhérents du club ont accompli, sans relâche et avec brio, ce défi. Bravo!

Le président du club pernois, Cédric Viau, remercie les donateurs, entreprises et commerçants de Pernes pour leur généreuse contribution et il félicite tous les membres du club qui, avec courage, ont participé à ce défi.



LE RUGBY CLUB PERNOIS CONCENTRE SA PROGRESSION SUR SON NIVEAU DU JEU ET DÉVELOPPE SES ÉQUIPES

Depuis la rentrée scolaire, le Rugby Club Pernois a une nouvelle équipe en charge: les moins de 17 ans, composée de jeunes débutants ou issus de l'équipe des moins de 15 ans, car comme tout à chacun, les rugbymen prennent de l'âge au fur et à mesure des années...

L'entraînement de cette équipe se déroule au stade Briegne, le mercredi de 18h à 20h et le samedi de 10h à 12h sous la houlette de Jamël Bres, Alexis Arias, Pierre Roux, Régis Maurizot et Didier Rimbert. C'est ce dernier, que tous les jeunes nés en 1996 et 1997 peuvent appeler au 06 18 60 50 10 pour intégrer l'équipe des - 17 ans. Cette nouvelle équipe évolue dans une bonne ambiance avec un état d'esprit sain; l'engagement se fait à 12 actuellement, faute de joueurs plus nombreux; les déplacements conduisent les jeunes jusqu'en Corse... Alors si vous voulez les rejoindre, n'hésitez pas!



Au Rugby Club Pernois, le ballon ovale se joue à XV; le club comprend une centaine de jeunes adhérents et pas loin d'une cinquantaine de seniors. La formation est le cheval de bataille du président, Joël Solani, ainsi tous les éducateurs des catégories jeunes sont diplômés brevet fédéral ou en cours de le devenir. Des stages de rugby, ouverts à tous les enfants de 7 à 17 ans, sont également organisés pendant les vacances scolaires. Les prochains auront lieu du 24 au 26 avril, puis trois jours seront réservés au rugby et à la sécurité routière, du 8 au 12 juillet.

Pour toute information concernant le club et l'école de rugby, vous pouvez joindre Yvan Tchervenkoff, le secrétaire, au 06 22 48 77 70.

Pour connaître le calendrier des rugbymen, connectez-vous sur le site: www.rugbyclubpernois.com

4 PODIUMS POUR LES KARATÉKAS PERNOIS: BRAVO!

Lors de la dernière Coupe de France, l'équipe du Mistral Karaté a remporté quatre podiums. Dans la catégorie des cadettes, Noémie Goze a effectué un parcours sans faute et s'est placée à la 1^{ère} place sur les tatamis du gymnase Coubertin à Paris.

De son côté, la championne junior, Marie Hervas Dias, qui se relevait d'une blessure, s'est emparée d'une médaille d'argent et Elisa Peltier s'est hissée sur la 3^e marche du podium remportant une médaille de bronze, tout comme l'équipe masculine composée par Julien Kéodara, Léo Millasseau et Antony Donsimoni.

Bravo à toute l'équipe de Patrice Campo!

CHAMPIONNAT DE FRANCE ATTELAGE, SECTION AMATEUR

Le président de l'association Cheval Provence Comtat, Bernard Michel, a remporté le titre de Champion de France attelage, section amateur, à la finale qui s'est déroulée à Conty au mois d'octobre, dans la catégorie attelage à deux chevaux.

Cette discipline de tradition comporte jusqu'à trois tests : dressage, marathon et maniabilité. Ces épreuves valident la compétence et l'habileté du meneur et permettent de tester la bonne condition physique, la franchise, la soumission et la souplesse des poneys ou chevaux.



La victoire de Bernard Michel est, bien sûr, due à la dextérité du meneur, mais aussi à la perspicacité du groom, Michel Dolle, sans oublier, Jean-Luc Traniello et l'équipe qui était là pour préparer l'attelage, afin de pouvoir accéder à ce titre. Un grand bravo à tous !

L'association prépare son prochain concours d'attelage, qui se déroulera à Loriol du Comtat les 23 et 24 mars 2013. Venez nombreux voir ce beau spectacle !

UN NOMBRE D'ÉQUIPES TOUJOURS CROISSANT POUR L'ESPERANCE PERNOISE



La rentrée 2012-2013 de l'Espérance Pernoise est sur le plan du nombre de licenciés d'un excellent « cru », l'avancée dans la saison permettra d'évaluer le coté qualitatif. Les seniors présentent à nouveau quatre équipes dont une section féminine ; les U 19 et U 17 ont inscrit en compétition deux équipes chacune, pour la seconde année consécutive les U 15 participent à trois Championnats. Ce ne sont pas trois équipes mais quatre qui sont inscrites en catégorie Benjamins plus cinq en catégorie Poussins sans compter les nombreux licenciés Débutants ; autant dire que le club de football « l'Espérance Pernoise » est une belle pyramide dont les fondations reposent sur une base très solide.

Compte tenu du nombre important d'équipes, de compétitions et des entraînements correspondants, le club est un peu « à l'étroit », obligé d'utiliser le stade des Valayans ou le stade de Velleron, aujourd'hui les sportifs se réjouissent des nouveaux stades qui sont en cours de réalisation. En attendant, le club de l'Espérance Pernoise souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année et présente, dès à présent, ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année pour 2013.

PROCHAINES RENCONTRES DE L'ÉQUIPE FANION

À 15 h, au stade Gustave Rame :

• dimanche 16 décembre, Pernes – Arles Avignon • dimanche 13 janvier : Pernes – Gardanne • dimanche 27 janvier : Pernes – Antibes • dimanche 10 février : Pernes – Cannes • dimanche 3 mars : Pernes – Euga Ardziv • dimanche 17 mars : Pernes – Istres.



POUR LES SPORTIFS ET POUR LES ÉCOLES : DEUX NOUVEAUX STADES, DEUX NOUVEAUX COURTS DE TENNIS ET UN SKATEPARK VERRONT BIENTÔT LE JOUR

Les sportifs pernois se réjouissent de ces projets qui vont leur faciliter la vie et décupler leur envie sportive. Ces deux stades, à proximité immédiate de Marie Mauron, serviront de terrain d'entraînement, d'échauffement et de jeu pour les élèves de l'école et le centre aéré ; ils viendront ainsi enrichir les structures sportives à leur disposition. Ils serviront bien sûr aux associations sportives pour des compétitions officielles comme pour des entraînements.

Le stade Frédéric Bernal sera transféré sur l'un des deux stades à Marie Mauron. Son ancien emplacement, au complexe sportif, recevra en échange deux courts de tennis supplémentaires, qui vont permettre de désengorger les terrains existants et un skate park, projet attendu impatiemment. Les jeunes adorent ce sport urbain qui leur permet de faire rouler, glisser leurs roues et sauter sur ces aires modernes et multi-glisses que l'on appelle skatepark.

« LOU TOURÉOU PERNEN » OFFRE UN BEAU PROGRAMME 2013 AVEC UNE ABRIVADO ET 5 COURSES : VENEZ NOMBREUX !



Pour l'association « Lou Touréou Pernen », l'hiver est consacré aux travaux d'entretien des arènes et aux rencontres avec les manadiers, à l'occasion de ferades ou de « bistournages » (la castration pratiquée sur des taureaux de 3 à 5 ans qu'il faut immobiliser. Imaginez le travail...) A l'issue de ces rencontres, les noms des manades et les dates de leurs prestations sont arrêtés. L'abrivado pour la fête votive de la Saint-Marc va donner le coup d'envoi à la saison taurine 2013, le 27 avril, à 11 h, sous le pont Notre Dame.

L'après-midi aux arènes, suivra la course commentée qui sera animée par les cocardiers des manades Gérard Agu et Le Rhône. Cette dernière manade reviendra pour la Pentecôte, le 18 mai

à 16 h aux arènes, avec celles de Fabre-Mailhan et Guillaume. Innovation le 25 juillet, où la manade Richebois participera à une course de taureaux emboulés en nocturne (à 21 h), pour éviter la canicule et profiter de l'éclairage de la piste. Pour la fête votive de la Saint-Roch, le samedi 17 août, est programmée une course d'emboulés avec la manade Lou Pantai. Les courses comptant pour le trophée de l'Avenir accueilleront, le dimanche 18, les manades Lautier, Richebois, la Galère et, pour la finale du mardi 20 août, les manades Agu, Chauvet et Lou Pantai. Les cocardiers ne sont pas encore choisis, mais nul doute qu'ils seront du même acabit que les précédents, car les arènes pernoises, dont les gradins sont ombragés, deviennent une pépinière de champions.



PERNOEL

VOUS VIVEZ À PERNES
VOUS AIMEZ PERNES
ACHETEZ À PERNES

LA JARDINERIE DES FONTAINES

Pascal Beveraggi
Jardinerie, animalerie, décoration
intérieure/extérieure et création de jardins
723, Gde Rte de Carpentras
04 90 66 41 22

PASCALUMINIUM

FABRICATION ET POSE
menuiseries alu/pvc - véranda, moustiquaire,
volet roulant - réparation - store intérieur et
extérieur, remplacement de vitrage
511 avenue Charles de Gaulle
Port. : 06 23 75 33 38 - Tél. 04 90 34 55 12

La Boîte à Pizza

Téléphonez, passez, c'est prêt !
Vente à Emporter
61, chemin des Coudoulets
04 90 66 44 74

L'Eveil des Sens

734 avenue Charles de Gaulle
Soins et bons cadeaux
spécial Noël
04 86 71 51 31

DOMAINE DES HAUTS TRAVERSIERS (Landra)

Didier & Florian Morel - Viticulteurs
Venez déguster notre cru AOC Côtes-du-Ventoux
à la cave même afin d'en agrémenter
votre table de fêtes de fin d'année
2335, Ch. des Traversiers
04 90 66 46 73

Mode in Elo

Vêtements tendances
homme femme enfant
79 et 216 avenue Jean Jaurès
04 90 66 58 16

APPEL PLOMBIER

Jean-Marie Monterde
Plomberie-Chauffage
Professionnel Gaz - Artisan Handibat
3, Lot. la Toscane
04 90 66 48 35

M.G. Imprimerie

Création graphique
Impression offset et numérique
Sites internet
Prato 2 - 198, allée de Provence
www.imprimerie-mg.fr - 04 90 670 670

Domaine des Costes & Fonblanque Jean-Pierre BENZ, vigneron

• Côtes du Ventoux rouge, rosé • Apéritif provençal
• Dégustation au caveau • Jus de raisin
• Cuvée Prestige vieillie en fût de chêne
685, Impasse des Croutoules
(Route du moto-cross) 04 90 66 42 99

CARROSSERIE LIFTING AUTO

ENTRETIEN MÉCANIQUE • TÔLERIE
PEINTURE • SABLAGE
Route d'Avignon
www.claauto.fr - 04 90 66 47 98

BAR-TABAC BRASSERIE LA PAROISSE

44, place Notre-Dame
04 90 61 32 30

AUTOMOBILES PASSION

Ets Daniel ROSSETTI
Achats/Ventes véhicules d'occasion
713 chemin de la Prato
06 85 84 40 80

La Mousse Gourmande

des bières d'exception
Dégustations-ventes au
Domaine de la Petite Cheylude
518 chemin de la Gasqui
04 90 61 37 24
www.lamoussegourmande.com

Elles Services

Aide à la personne
MÉNAGE, REPASSAGE, GARDE D'ENFANTS,
BRICOLAGE, JARDINAGE. INTERVENTION 7 JOURS/7,
GARDE DE NUIT, WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS
04 90 66 06 72

PEP'S Jean

Prêt-à-porter
homme, femme, enfants
Habille de 4 à 77 ans
150 avenue du Bariot
06 70 62 30 15

Au Puits Fleuri

Fleurs, décorations et funéraire
du lundi au samedi, de 8h à 12h30 et de
14h30 à 19h30 - Dim. de 8h à 12h30
7 AVENUE PERLE DU COMTAT
04 90 66 53 03

Audace Coiffure

avec ou sans rendez-vous
2 vendredis par mois, nocturne sur RV
Fermé le lundi
25 avenue Perle du Comtat
04 90 34 00 63

Cave «Les Papilles»

Vin, Champagne, fromage,
coffret cadeaux
PLACE DU PORTAIL NEUF
06 89 43 81 07

LES RENDEZ-VOUS CULTURELS DE FLÉCHIER ENTAMENT UNE NOUVELLE ANNÉE

Un mardi par mois, à 18 h, la municipalité organise, à la Maison Fléchier, des rendez-vous culturels. Prochaines dates :

- 5 février : « Les origines et les traditions de la chandeleur en Provence », par Florence Bombanel
- 19 mars, : « Artémesia, Femme Peintre, Femme Libre », par Marianne Chollet
- 16 avril : « Camus et la Provence », par Roger Colozzi
- 14 mai : « La naissance de la photographie », par André Ravix
- 4 juin : « Paysans et paysages de l'arc comtadin », par Mireille Gravier

Renseignements au Centre des Augustins : 04 90 61 65 80.

L'ALBATROS DÉPLOIE SES AILES EN EUROPE



Après l'Espagne, la Cie l'Albatros s'est envolée pour Brno, 2^e ville de la République Tchèque, où elle était invitée, à l'initiative de Mirka Novotna, professeur de français à l'université, afin de participer à la semaine de théâtre francophone en présentant la célèbre pièce « Knock » de Jules Romain. Une centaine d'étudiants en français et autres spectateurs ont assisté avec beaucoup d'intérêt et de sympathie à cette représentation. Cet échange se poursuivra avec les étudiants tchèques qui vont venir à leur tour à Pernes, afin de participer au Festiv'Albatros qui se déroulera les 15, 16 et 17 mars. C'est au Centre Culturel des Augustins, le samedi 16 mars, qu'ils présenteront en « français », ces deux pièces : « Berthe aux grands pieds », une farce médiévale et « un pyjama pour six », un célèbre vaudeville de Marc Camoletti.

Lors de ce festival, le TRAC de Beaumes-de-Venise sera présent le soir du vendredi 15 mars avec Trac Conte et Théâtre pour « Qui est enterré sous le lavoir ? » de Pierre Magnan. Le 16 au soir, place à « un fil à la patte » de Georges Feydeau par « les Masqués de Caromb ».

L'après-midi du dimanche 17 mars est placé, à l'heure où nous imprimons, sous réserve avec la Cie Jean Thomas d'Avignon et « Vue du pont » d'Arthur Miller.

Le programme définitif de la 4^e édition du Festiv'Albatros sera diffusé ultérieurement, le président, Hervé Bonzom, et tous les membres de la Cie l'Albatros, vous donnent donc d'ores et déjà rendez-vous les 15, 16 et 17 mars prochains et vous espèrent encore plus nombreux qu'en 2012.

Renseignements : 04 90 66 51 93
- www.festivalbatros.fr.



LA MAISON DES ARTISTES, OÙ SIÈGE L'ASSOCIATION DES ARTISTES ET AMATEURS PERNOIS, VOUS ACCUEILLE TOUTE L'ANNÉE

Lieu vivant ouvert tous les après-midi, du lundi au vendredi, de 14h30 à 17h30, la Maison des Artistes et ses peintres accueillent les visiteurs et se proposent de les initier, gratuitement, à l'aquarelle, au dessin, à la peinture... Tous les mois, l'Association des Artistes et Amateurs Pernois y organise une exposition sur un thème différent.

Pour la fête de la lumière, le 16 décembre, la galerie sera ouverte et les artistes vous proposeront une dégustation de vin chaud et biscuits, afin de partager un moment de joie dans une ambiance de Noël.

Le vendredi 25 janvier 2013 à 18h, se tiendra l'assemblée générale de l'association dans une salle du Centre Culturel des Augustins.

La nouvelle année apportera dans les souliers du public, les « Après-midi Causeries » (à partir de 14h30) au sein de la Maison des Artistes. Le 12 février s'articulera autour de la technique de la laque par Jens Martinez ; le 8 mars sera réservée à Artémesia, femme peintre – femme libre, par Marianne Bonzom Chollet et un thé gourmand suivra cette Causerie.

N'oublions pas le mois des poètes et ses après-midi poésies dont le programme vous sera dévoilé ultérieurement.

Du 12 au 25 avril, les membres de l'association seront présents à la Chapelle des Pénitents Blancs pour leur Salon du Printemps ouvert de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30, vernissage le samedi 13 avril, à 18h. Puis viendra le début de la période estivale avec son rendez-vous sous la halle couverte pour une exposition des peintures et sculptures de l'association les 2 et 9 juin, 7 et 21 juillet, 25 août, 1^{er}, 8, 15, 22, et 29 septembre et le 16 juin pour la manifestation « l'Art dans la rue ».

Lors de la projection du film de la fête du Patrimoine, les adhérents de l'Association des Artistes et Amateurs Pernois ont réalisé un grand tableau qu'ils ont offert à la municipalité. Ce travail collectif a suscité vivement l'intérêt des visiteurs lors des Journées du Patrimoine, visiteurs qui ont également apprécié l'histoire de Saint Gilles, racontée par la présidente de l'association, Marianne Bonzom-Chollet.



Pour plus d'informations, vous pouvez joindre la Maison des Artistes à la porte Saint Gilles ou par téléphone, présidente : 04 90 39 66 24 secrétaire : 04 90 22 27 74 – messagerie : g.a.muller@hotmail.fr

DU CHANGEMENT A LA TÊTE DU CENTRE DE LOISIRS ET DE CULTURE :

Marie-Christine Bertrand se retire :
merci pour le travail accompli,
Gérard Aumas arrive : bienvenue

Une assemblée générale extraordinaire a permis, le 18 octobre dernier, de mettre les statuts de l'association au goût du jour; ces nouveaux statuts ont été adoptés à l'unanimité.

A la suite de l'assemblée générale qui a eu lieu le 22 novembre et du conseil d'administration qui est intervenu ensuite, Marie-Christine Bertrand, présidente du Centre de Loisirs et de Culture a cédé sa place à Gérard Aumas. La composition du nouveau bureau s'établit comme suit : président : Gérard Aumas, vice-présidents : Jean-Marie Aurard et Laurent Comtat, trésorière : Marlène Laugier, trésorier adjoint : Alain Giraud, secrétaire : Françoise Scalabre, secrétaire adjoint : Jean Pierre Bersot; avec le départ de Marie-Christine Bertrand, le conseil d'administration accueille un nouveau membre : Claude Paille.



Lors de l'assemblée générale, le Maire, Pierre Gabert a rendu hommage à Marie-Christine Bertrand qui, depuis 4 ans, avec son équipe, s'est beaucoup investie pour la bonne marche du Centre de Loisirs et de Culture et le rétablissement de la situation financière; ainsi qu'à Christiane Morhain, qui animait l'atelier peinture sur tissus depuis l'origine du CLC, soit depuis 30 ans et qui, aujourd'hui, laisse sa place à Monique Vachet. Le rapport d'activité de l'exercice 2012 et le rapport financier ont été présentés. Le Centre de Loisirs et de Culture a permis à 760 adhérents de bénéficier d'une quarantaine d'activités dans les domaines manuels, physiques et musicaux. Les résultats sont en progression et permettent d'assurer la pérennité, tout en procédant aux différents investissements nécessaires au bon fonctionnement. Le nouveau président, Gérard Aumas, souhaite avec l'appui du bureau, développer les relations avec les animateurs et les adhérents afin de permettre à ceux-ci de bénéficier des meilleures prestations possibles.

LE HIP HOP :

UNE ACTIVITÉ EN PLEINE EXPANSION

A la rentrée scolaire, certaines activités ont connu d'emblée un grand succès (fitness, hip hop, salsa, cirque, etc.) mais faute de participant, les activités chorale, italien, scrapbooking et art floral n'ont pas abouti. Par contre, des séances supplémentaires ont été ouvertes pour les cours d'anglais pour enfants et le hip hop.

Depuis plusieurs années Emmanuelle Fert anime l'activité « hip hop », qu'elle exerce aussi bien au Centre de Loisirs et de Culture qu'à l'Espace Jeunesse, rencontrant ainsi un énorme succès auprès des jeunes. Ce n'est pas moins de 12 séances qui lui sont consacrées cette année, tout en rassemblant près d'une centaine de jeunes et d'adultes.

Emmanuelle Fert, « Manu » pour ses fans, a une grande expérience : Championne de France avec le groupe Up'n Dance, elle a depuis créé un duo avec sa sœur Marjorie « K'slair ». Grâce à son dynamisme, sa gentillesse et son expérience, elle mobilise et entraîne avec elle tous ses élèves.

Vous pouvez vous en rendre compte au court des nombreuses manifestations auxquelles elle participe, comme le téléthon, le spectacle de fin d'année de ses élèves ou lors du prochain spectacle gratuit qu'elle réserve aux adhérents enfants du Centre de Loisirs et de Culture et qui se déroulera le 16 décembre, à 16h, au Centre Culturel des Augustins. Une activité tonique et sympathique.



AVEC L'ESCOLO DOU TRELUS, LE PATRIMOINE EST À LA FÊTE TOUTE L'ANNÉE

Depuis 1998, Monique Reynier est à la tête de l'association folklorique « L'Escolo dou Trelus ». Les membres du groupe n'en finissent plus de voyager, aussi bien dans nos régions françaises que vers les pays étrangers : Canada, Espagne, Bulgarie, Roumanie, Suisse, etc.

Les fêtes provençales, défilés officiels, inaugurations, marchés de Noël, mariages, s'enchaînent : en tout 40 sorties ont été comptabilisées cette année. « L'Escolo dou Trelus » se distingue tout en maintenant et transmettant le folklore provençal et en initiant les jeunes de tous âges aux danses et musiques de nos anciens. Profitant des occasions d'échanges avec les

groupes similaires, cette « école » perpétue sa vocation d'association culturelle, ludique et conviviale.

Les membres de l'association remercient tous les bénévoles, musiciens, danseurs et sympathisants, qui les encouragent et les soutiennent, et leur souhaitent une bonne et heureuse année, que 2013 soit aussi fructueuse que 2012!

N'oubliez pas le repas folklorique de l'Escolo dou Trelus, avec le groupe « la Bourguignonne », prévu le 3 mars à 12h15 au Centre Culturel des Augustins. Réservations : 04 90 61 32 11 ou messagerie : joce-bougnas@orange.fr

« LA PHOTO DANS LE CADRE » REPREND DE L'ACTIVITÉ!

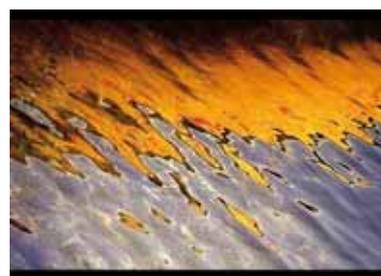
Le conseil d'administration de l'association « La Photo dans le Cadre » s'est réuni le 10 octobre dernier et a renouvelé son bureau qui se compose ainsi : président : Patrick Denis, trésorier : René Jamet, secrétaire : Marie-Jo Fernagut, membres : Virginie Canagueral et Stéphane Jean.

Depuis plus de 10 ans, en juillet, l'association orchestrait la manifestation « Pernes les photos », malheureusement l'édition 2012 n'a pas pu avoir lieu suite à des problèmes d'organisation.

La nouvelle équipe s'est mise au travail et elle a le plaisir de vous annoncer que les « Nocturnes de Pernes les Photos » se dérouleront les 29 et 30 juin 2013 avec, comme invité d'honneur, un photographe prestigieux de renommée internationale. A l'heure du bouclage de ce bulletin municipal, les grandes lignes de « Pernes les Photos » se dessinent, mais l'association préfère attendre le prochain numéro pour vous en communiquer le programme définitif. Un programme que les adhérents souhaitent volontaire, innovant et photographiquement correct mais percutant.

L'association « La Photo dans le Cadre » regroupe des photographes amateurs, semi pro ou bien professionnels.

Les photographes souhaitant rejoindre l'association doivent se porter candidats et présenter une série cohérente de photos prouvant leur capacité à exposer. Pour tout contact, merci de contacter le président, Patrick Denis, au 06 52 95 41 84. Site internet : <http://laphotodanslecadre.over-blog.com>





LE PERNOIS, ROGER GOBINEAU VIENT DE PRÉSENTER SON 3^e LIVRE DE L'ANNÉE AU HARICOT MAGIQUE

Après avoir travaillé pendant plus de trente ans comme affréteur, Roger Gobineau décide de se consacrer plus pleinement à sa véritable vocation, l'écriture. Depuis toujours observateur de l'homme et de ses errances, il développe avec humour, cynisme, mais aussi avec poésie, une réflexion sur l'existence. Auteur d'un recueil de poèmes intitulé «Solitudes» en 1992, Roger Gobineau publie, cette année, trois romans : «Café dieu», dont il a agrémenté la 1^{ère} de couverture d'une de ses photos, «Elle et ses elles» dont la 1^{ère} de couverture porte le dessin de

sa fille et «Finalement», présenté en novembre, à la librairie « au haricot magique ».

Après lecture de quelques passages de ce roman, à la fois réaliste et poétique, qui plonge le lecteur dans un univers ambigu, l'auteur a dédié ses livres. En 2013, Roger Gobineau présentera une nouvelle, l'auteur reste accessible pour toute rencontre et échange autour du roman et de la poésie. Contact : 04 90 66 45 96.

Les livres de Roger Gobineau sont en vente au prix de 8,50€ chacun à la librairie «Au haricot magique».



PAS DE PASTORALE, MAIS DU THÉÂTRE PROVENÇAL AVEC L'ASSOCIATION LES ENFANTS DU MILIEU DU MONDE DIMANCHE 13 JANVIER, AUX AUGUSTINS

L'association «Les Enfants du Milieu du Monde» présente, dimanche 13 janvier à 14h30, au Centre culturel des Augustins, deux pièces en provençal par la troupe «Li Gènt dóu Brès» de Mazan, association qui perpétue les traditions provençales. Toutes les générations se retrouvent dans la troupe dynamique «Li Gènt dóu Brès» pour vous offrir une après-midi de spectacles. Alors venez tous découvrir ces pièces :

- «Blanc, blanc et rouge», création de René Moucadet – Mise en scène Alain Roux. C'est l'histoire de Roméo et Juliette en Provence dans les années 50 : les rouges contre les blancs, les républicains contre les royalistes. Les deux pères vont-ils accepter cette alliance ?

- «Parpaïoun marido-te» : Veuf, Fonso Parpaïoun a fait passer une annonce matrimoniale dans le journal. Et comme par hasard, il se trouve qu'aujourd'hui, pas moins de six femmes vont venir le voir, l'une après l'autre... Mais il n'est pas sûr que tout se passe comme il l'avait espéré.



Suite à un changement de dernière minute, la pastorale programmée par l'association des Enfants du Milieu du Monde et inscrite dans les «Festives pernoises» ne peut avoir lieu. A la place, Li Gent dou Bres joueront ces deux pièces en provençal, pour une après-midi toujours festive.

Les acteurs qui seront sur scène permettront à l'association pernoise «Les Enfants du Milieu du Monde» de continuer ses projets au profit de Sao Tomé et Príncipe pour l'année 2013, à savoir : l'aide à la scolarité des neuf jeunes filles du pensionnat, leur participation à la semaine de la Francophonie, l'envoi de matériel médical, des fournitures scolaires, vêtements, mobilier... par conteneur, la mise en place d'un responsable partenaire auprès des entreprises, des mécènes et des collectivités territoriales, une meilleure utilisation de leur site internet : www.lesenfantsdumilieudumonde.fr et de leur groupe facebook : Association Les Enfants du Milieu du Monde - qui sont leurs récents moyens de communication.

ENTREPÔT OU LOCAL VIDE ET DISPONIBLE ?

L'association pernoise est toujours à la recherche d'un local urgent pour entreposer ses colis avant de les expédier... Vous pouvez les aider ? Alors contactez les au 04 90 66 48 05. Merci !

PETITS ET GRANDS ONT ADORÉ FLÂNER À LA BOURSE AUX FOSSILES ET MINÉRAUX



Belle exposition de fossiles et minéraux présentée en octobre par l'association paléontologique pernoise, au Centre Culturel des Augustins. De superbes pièces étaient offertes à la contemplation du public qui a pu également assouvir sa passion en achetant quelques spécimens. Avant la 4^e édition de la bourse aux fossiles et minéraux, vous pouvez retrouver tous les mordus de paléontologie et leur président, Dominique Gesbert, le vendredi de 18h à 19h30 à l'entresol de l'école Louis Giraud, en devenant adhérent de l'association.





Des ateliers de théâtre pour enfants avec Aude de Rouffignac: «Un Caillou dans la Fontaine» organise, à l'ancienne école maternelle Louis Giraud, des stages de théâtre pour enfants de 5 à 8 ans et de 9 à 13 ans. Les prochains se dérouleront en 2013, du 25 février au 1^{er} mars, du 15 au 19 avril et 8 au 12 octobre. Leur prix (adhésion comprise) est de 65€ et pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Aude de Rouffignac au 04 88 84 43 49 et 06 09 15 50 95.

L'AMICALE DES PÊCHEURS DES GRAVIÈRES, APRÈS UNE PETITE PÉRIODE HIVERNALE, REPREND SES ACTIVITÉS

Une saison de pêche 2013 ouvrira le dimanche 13 janvier, à 8 h, pour se terminer le dimanche 24 novembre, à 17h. Les activités de l'Amicale des pêcheurs des Gravières se déroulent au lac des Gravières, 2271 route de Mazan.

Cette année est divisée en trois périodes :
 • Du 13 janvier à fin mai, la saison hiver-printemps qui est réservée à la pêche à la truite ;
 • De juin à septembre, la saison été, ouverte uniquement à la pêche au coup, des poissons blancs (ablettes, gardons, carpes, brèmes, tanches, etc.) et des poissons carnassiers (brochets, perches, sandres). En cette saison, la truite ne résiste pas à la trop haute température de l'eau du lac.
 • Puis de septembre au 24 novembre débute la saison d'automne, réservée de nouveau à la pêche à la truite.

Les manifestations prévues par l'association :
 • 4 safaris pêche à la truite qui se dérouleront les dimanches 3 février, 3 mars, 7 avril, et 12 mai
 • un concours de pêche à la truite ouvert à toutes les catégories de pêcheurs, dans le cadre de la fête de printemps, le dimanche 28 avril, doté de nombreux lots et récompenses, sous l'égide du Conseil général de Vaucluse et de la municipalité - un concours de pêche au coup de tous poissons, dimanche 11 août.

Renseignements : joindre l'amicale au 06 81 77 53 11 ou au 04 90 66 55 93.

« PERNES À CHEVAL » VOUS PROMÈNE A TRAVERS LA VILLE EN CALÈCHE

Vous souhaitez visiter Pernes-les-Fontaines au pas des chevaux, ou effectuer une balade bucolique sur les sentiers de la campagne provençale, avec «Pernes à cheval»? Le dépaysement vous sera garanti! L'association vous propose différentes activités, à savoir les promenades en campagne, les journées pique-nique, les anniversaires, les mariages en calèche... Information et réservations à l'office de tourisme au 04 90 61 31 04 ou auprès de Jean-Luc par tél. au 06 50 37 52 67.

LES SUCCÈS DE « LIVRES ENSEMBLE » CONTINUENT, POUR LE PLUS GRAND PLAISIR DES BIBLIOPHILES

L'association «Livres Ensemble» organise depuis l'année dernière non plus deux mais trois grands moments pour les amoureux du livre :

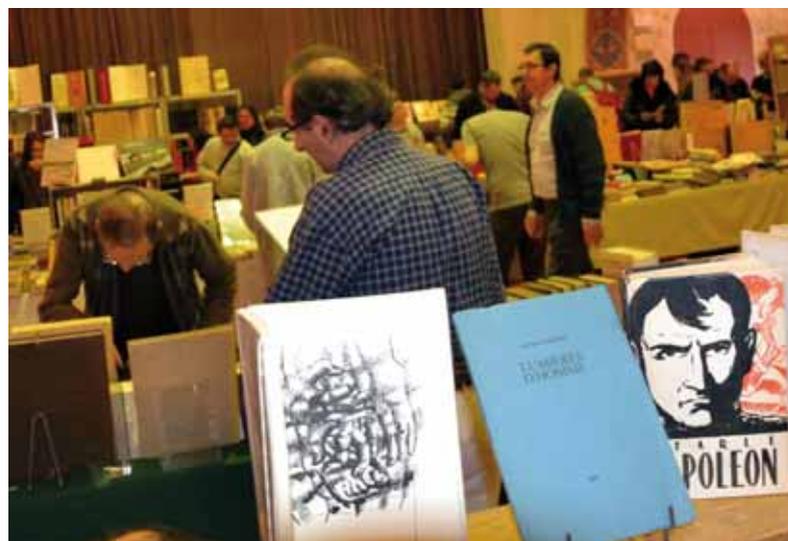
- la journée du livre ancien et d'occasion, pour le jeudi de l'ascension
- le salon du livre ancien et d'occasion, vers la mi-novembre
- la bourse aux bandes dessinées le 1^{er} novembre



BOURSE AUX BANDES DESSINÉES : La bourse aux bandes dessinées s'est déroulée, cette année, dans l'école élémentaire Jean Moulin. Le lieu était propice à l'échange et la vente, l'ambiance était conviviale autour de l'association organisatrice «Livres Ensemble» et son président, Hervé Heyte. Sur place, outre les 25 exposants, le public, fin connaisseur, a pu rencontrer François Jarry, architecte de formation. Ce dernier a toujours scénarisé et dessiné des sagas BD pour son plaisir : Quentin l'Indomptable, La Grande Forêt. François Jarry est le dessinateur de la série « Les Fils de l'Aventure » aux Éditions du Triomphe ; c'est aussi lui qui a réalisé l'affiche de la 2^e bourse de bandes dessinées de collection et d'occasion.

SALON DU LIVRE ANCIEN ET D'OCCASION : Comme chaque année, le Centre Culturel des Augustins a été investi par les libraires professionnels, pour un salon du livre ancien et d'occasion orchestré par l'association «Livres Ensemble». L'espace était bien bondé, tant par les exposants dont Geneviève Quiot-Nasratiar de l'Atelier Reliure, que par les visiteurs. A travers cette édition du salon du livre ancien et d'occasion était proposée une exposition consacrée à la science-fiction américaine et française. Sur place, Charles Moreau, avec l'aide de certains éditeurs, a présenté tout au moins par la mémoire : Stefan Wul, Nathalie Henneberg, Jimmy Guieu pour les écrivains ; Jean-Claude Forest et Moebius (Jean Giraud) pour les artistes de l'illustration et de la BD, Vargo Statten (John Russell Fearn). Enfin, était présent Piet Le-gay (Baudouin Chailley), dont l'œuvre est de plus en plus importante depuis qu'il a abordé le roman historique après les récits de guerre, d'espionnage, d'aventure et de science-fiction.

La prochaine manifestation de l'association «Livres Ensemble» aura lieu le 9 mai 2013, de 9h à 19h, place Gabriel Moutte et quai de Verdun, pour la «Journée du Livre». Rens. : 06 72 91 89 75 ou livresensemblepernes@orange.fr



SALLE COMBLE POUR LE CONCERT DE STÉPHANE REYNAUD

L'enfant du pays s'est produit à Pernes à l'arrivée de l'automne. C'est au Centre Culturel des Augustins que Stéphane Reynaud a donné un concert en interprétant les plus belles chansons françaises et pour le plus grand bonheur du public. Le chanteur du cabaret « Le Monopolis », initié très jeune à la musique par son grand-père, a une nouvelle fois, prouvé son talent d'artiste.

PLANNING CHARGÉ POUR LES ADEPTES DU PATCHWORK



Après la reprise des activités en septembre, les membres de l'association «Récréapatch» ont entamé la réalisation d'une couverture en pièces pour la fête du patrimoine ; cet ouvrage sera présenté dans quatre ans, en 2016.

Les cours ont toujours lieu le lundi après-midi et, une fois par mois, toute la journée. A la rentrée, le club a accueilli trois nouvelles adhérentes, ce qui porte leur nombre à 23, mais 5 personnes ont été refusées faute de capacité d'accueil suffisante...

Le grand projet de l'année pour Récréapatch, est la confection d'un tapis de lecture pour la bibliothèque municipale, en partenariat avec la société de lecture. Celui-ci se concrétisera par une dimanchée en avril, entre les deux associations, au château de Coudray à Aurel. Un atelier de cartonnage (réalisation de différentes boîtes), réservé aux adhérentes, a commencé et continuera à raison d'une fois par mois. Les membres de Récréapatch étaient, comme toujours, présents au Téléthon. Tout au long de l'année, des visites d'expositions et de salons auront lieu, comme par exemple, le carrefour européen du patchwork à Sainte-Marie-aux-Mines en Alsace.

DEPUIS 3 ANS POUR LA SAINT FRANÇOIS D'ASSISE, PERNES ORGANISE LA 1^{ère} FOIRE AUX SANTONS DE LA RÉGION

A la mi-octobre s'est déroulée, au Centre Culturel des Augustins, la 4^e édition de la Foire aux Santons. Initiée par le grand amateur et connaisseur de l'art santonnier, le père Pierre Marin, parti depuis vers une nouvelle paroisse, cette manifestation sera poursuivie par le service culturel de notre ville et grâce aux nombreux exposants y participant.



La passation s'est déroulée autour des 25 santonniers et créchistes présents à la Foire, pendant laquelle, le premier magistrat, Pierre Gabert, a félicité et remercié chaleureusement le père Marin.

De son côté, le public a pu découvrir de nombreuses créations réalisées par des artistes aux doigts agiles face à un bloc d'argile, d'où naissent de magnifiques santons et des crèches, inspirés de la culture provençale.

Nombre d'entre eux doivent reposer aujourd'hui, dans les foyers fidèles aux traditions, parmi les décorations de Noël.

LE JEUNE PERNOIS MICKAËL, AIDÉ CETTE ANNÉE PAR LE CLUB KIWANIS DE BEAUMES-DE-VENISE GRÂCE AU SALON DU CAFÉ ET DU CHOCOLAT

Pour la 3^e année, le club Kiwanis de Beaumes-de-Venise a investi le Centre Culturel des Augustins pour son salon des arts et plaisirs de la table autour du café et du chocolat.

Le but, pour les bénévoles de cette association, est de faire venir, chaque année, un maximum de visiteurs, afin qu'ils dégustent et achètent de nombreuses gourmandises. Les bénéfices ainsi acquis sont reversés par le club Kiwanis à des personnes en situation de handicap. Cette année, c'est le jeune pernois, Mickaël, qui a été le protégé du club.



PROCHAINES PROJECTIONS CINÉVAL AU CENTRE CULTUREL DES AUGUSTINS

• **Judi 20 décembre 2012**, à 20h30: «**Augustine**» d'Alice Winocour, avec Vincent Lindon, Stéphanie Sokolinski, Chiara Mastroianni.



Synopsis de ce drame d'1 h 42: Paris, hiver 1885. A l'hôpital de la Pitié Salpêtrière, le professeur Charcot étudie une maladie mystérieuse: l'hystérie. Augustine, 19 ans, devient son cobaye favori, la vedette de ses démonstrations d'hypnose. D'objet d'étude, elle deviendra peu à peu objet de désir.

• **Mardi 15 janvier**, à 20h30: «**Le capital**» de Costa-Gavras, avec Gad Elmaleh, Gabriel Byrne, Natacha Régnier



Synopsis de ce drame-thriller d'1 h 53: La résistible ascension d'un valet de banque dans le monde féroce du Capital. Il pense, comme ses collègues, que la société ne peut pas se passer d'eux, telle qu'elle est organisée. Ils se sentent légitimes et nécessaires...

Les projections Cinéval ont lieu salle Daniel Sorano, au Centre Culturel des Augustins.

Tarif normal: 5,50€ / réduit: 4€ / carte familiale: 8€ (donnant droit au tarif réduit pour les membres d'une même famille) - Site internet: <http://cineval84.free.fr>

Rencontres des Métiers d'Art

UN CHEMINEMENT DE BEAUTÉ TRACÉ PAR LA GARE DES MÉTIERS D'ART



Pour cette 2^e édition, l'association «la Gare des Métiers d'Art», présidée par Jean-Philippe Fally, a réitéré les rencontres des métiers d'art dans le but de faire découvrir et redécouvrir au public et ce durant quatre jours, la belle ouvrage. Plus de 4000 personnes ont fréquenté le Centre Culturel des Augustins pendant cette manifestation.

Au fil des siècles, les artisans d'art ont su préserver et surtout actualiser des traditions où le talent et l'inspiration s'allient parfois à la mode et au design contemporain : bijoux, vitraux, ébénisterie, tailleur de pierre, ferronnier... Durant cette rencontre, de nombreux professionnels des métiers d'art étaient présents, des hommes et des femmes tous passionnés par leur savoir-faire artisanal. Qu'ils travaillent à la création, l'innovation ou à la restauration, qu'ils soient de Pernes ou d'ailleurs, tous ont montré leurs techniques, partagé les gestes séculaires, précis, appliqués et exposé leurs productions, afin de vous faire partager leur amour de la belle ouvrage. L'invité d'honneur, le Centre d'Enseignement de la Dentelle au Fuseau, association du Puy-en-Velay, était au cœur de la manifestation. Quelques œuvres exposées et le travail exécuté sur place par les dentellières ont émoustillé le public, qui est resté pantois devant la dextérité de ses dames face à tous leurs fils et fuseaux...

Onze artisans d'art de Pernes étaient présents et vous attendent dans leur atelier pour vous faire partager leur art et leur grand talent. Vous pouvez également admirer une de leurs œuvres dans la vitrine des Talents d'Ici, à l'office de tourisme. Il s'agit de Pascale Balaÿ (poterie St Martin), Alain Risueno (sculpteur sur pierre), Jean-Philippe Fally (ferronnier), Nadine Hanin-Rogeret (atelier Courtepointe), Patrick Perrin (horloger), Sylvie Quatrefoage (créateur joaillier), Marina Liuti (tapisier décorateur), Jean Olaru (atelier de conservation et restauration d'œuvres picturales), Alain Sturacci (paysagiste, création et entretien de parcs et jardins), Francis Capapé et Pascale Masera (céramistes, raku).

